LA LIBERTÉ

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,700

Vol. 68 No 47 SAINT-BONIFACE, jeudi 18 mars 1982

À la division scolaire

L'assemblée se termine dans le chaos.

M. Jim Garwood, président de la Division scolaire de Saint-Boniface a subi les foudres de plus de 200 parents en colère, entassés dans la salle du conseil lors de l'assemblée de la semaine dernière au cours de laquelle les commissaires ont décidé d'aller de l'avant au sujet du plan de réaménagement scolaire proposé par l'administration.

Le plan prévoit la fermeture de trois écoles, le déplacement d'un programme 50-50 français-anglais et la conversion de l'école anglaise Beliveau en une école de français immersion. Le commissaire Me Rénald Guay qui a présenté la proposition approuvant le réaménagement a du subir lui aussi les écarts verbaux et de gestes de parents en colère. Des parents anglophones prétendent que cette décision donne la priorité au programme d'immersion française au détriment du programme anglais, et que cela favorise les francophones. Alors qu'en réalité, le programme d'immersion est conçu pour les anglophones.



Les Batteux sont arrivés! En effet la comédie musicale de Marcien Ferland débute le 19 mars au Centre culturel franco-manitobain et se poursuit les 20, 21, 23, 24 et 25 mars à 20h30.

Avec le plan de réaménagement les écoles Van Belleghem, Prendergast, et le Collège secondaire de Saint-Boniface seront fermés. Les étudiants de l'école Prendergast seront envoyés dans les écoles Frontenac et General Vanier, tandis que ceux de l'école Van Belleghem iront aux écoles Niakwa Place et Shamrock. Les changements en vigueur dès le mois de septembre, voient les étudiants du Collège secondaire de Saint-Boniface transférés au Collège Louis Riel, quant aux étudiants du programme 50-50 de cette école ils auront le choix entre s'intégrer au programme français ou être déménagés dans des écoles anglophones. La fermeture du Collège secondaire permettra une économie de $263,000 annuellement en frais de location.

Dans Windsor Park l'école Beliveau sera convertie afin de devenir une école de français immersion de la 7e à la 12e année pour les étudiants anglophones.

3 contre 2

Les commissaires MM. Rénald Guay, Gabriel Girard et Jim Garwood ont appuyé la proposition pendant que les commissaires Mmes Joan Barker et Joyce Patterson s'y opposaient. Ces deux commissaires se sont attirés des applaudissements répétés, en faisant des interventions que la foule désirait entendre. Elles ont parlé de garder les écoles Prendergast et Van Belleghem ouvertes, de ne pas transformer l'école Beliveau en école d'immersion et de faire de l'école de Shamrock une école offrant le programme anglais élémentaire et d'immersion secondaire.

suite à la page 2



M. Jim Garwood, président de la Division scolaire de Saint-Boniface a dû faire face à la colère de plusieurs parents à la fin d'une assemblée plutôt mouvementée.

Au sommaire

- **Les évêques du Manitoba** ont lancé une campagne de publicité à travers les médias dans le but d'offrir un encouragement et un appui aux familles soumises aux pressions de la société actuelle.
- **Francofonds,** le "United Way" des Franco-Manitobains, **a distribué** cette semaine **la somme de $23,300** à 37 différents organismes qui répondaient aux critères de distribution. Cette année les montants distribués varient entre $100 et $2,500.
- Dans son BILLET Jean de Lotinville, nous dit que d'ici peu de grandes "fêtes" seront "organisées", à Ottawa en particulier et au Canada en général, pour marquer l'avènement de la nouvelle constitution. **Des "fêtes" qui pourraient coûter neuf millions de dollars.**
- Dans un **COMMENTAIRE, Raymond Hébert nous parle des enjeux de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine,** qui se déroule en fin de semaine et qui promet d'être intéressante.



Quelques-uns des membres de la Compagnie des Cent-Associés francophones réunis pour rendre hommage à Sr Elisabeth de Moissac, lundi dernier. De gauche à droite: Mgr Maurice Baudoux, M. Maurice Gauthier, le père Martial Caron, le juge M. Alfred Monnin, Sr Elisabeth de Moissac et M. Raymond Beauchemin. (voir texte page 7).

Le gouvernement fédéral accorde son appui financier à Roger Bilodeau

La Société franco-manitobaine désire signaler que le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministère de la Justice et du Secrétariat d'État, vient d'accorder son appui financier à Roger Bilodeau, permettant ainsi à ce dernier de défrayer la majeure partie des frais occasionnés par son cas.

Rappelons que M. Bilodeau se rendra en Cour suprême du Canada avec l'objectif de faire déclarer obligatoire l'Article 23 de l'Acte du Manitoba; le 3 février dernier, la Cour suprême a accepté l'intervention de la Société franco-manitobaine en entier.

Mme Gilberte Proteau, présidente de la Société franco-manitobaine, a commenté ainsi l'appui financier du gouvernement fédéral accordé à M. Bilodeau, "Ce geste concret démontre que le gouvernement fédéral est sérieusement intéressé à voir à ce que l'Article 23 de l'Acte du Manitoba soit appliqué d'une façon qui permettra a la communauté franco-manitobaine de réellement bénéficier de ses droits garantis dans la Constitution".

COMMENTAIRE

Société Franco-Manitobaine
Les enjeux de l'assemblée annuelle

Comme chaque année, l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine qui se déroulera en fin de semaine promet d'être intéressante.

Pour commencer, il y aura des élections à plusieurs des postes, même si, au moment où nous allions sous presse, il n'y avait qu'un candidat à la présidence soit M. Léo Robert. Aux autres postes, par contre, certaines luttes semblent s'annoncer serrées.

De plus, les rumeurs courent à l'effet qu'un coup de théâtre se prépare, semblable à celui qui avait été fabriqué autour de la question de la vente de **LA LIBERTÉ** *l'an passé. M. Bocquel lui-même, l'ancien rédacteur du journal, est rentré de France récemment pour surveiller de près les événements qui se dérouleront (à moins que ce ne soit pour rédiger un reportage sur la SFM pour "Le Monde"!).*

Alors à quoi peut-on s'attendre?

1) Les élections

Un certain groupe dans la communauté croit que depuis quelque temps, les choses "vont mal" à la SFM. L'an passé, ils n'avaient pas digéré la direction qu'avait prise **LA LIBERTÉ***; ce n'est donc pas par hasard qu'une étude interne qui avait été demandée par Presse-Ouest auprès de l'Association de la presse francophone hors-Québec fut rendue publique une semaine seulement avant l'assemblée annuelle de la SFM.L'étude suggérait plusieurs options pour la direction future de* **LA LIBERTÉ***, y compris la vente du journal à des intérêts privés. Il n'y avait eu qu'une discussion préliminaire de ce rapport autour de la table du conseil de Presse-Ouest, et la seule décision prise à l'époque (c'est-à-dire en février 1981) avait été de le transmettre à la SFM vue son importance. Une fuite fut donc organisée, soit à partir du conseil de Presse-Ouest, soit à partir de la SFM; de toutes façons, l'effet net de cette fuite quelques jours avant l'assemblée de la SFM fut de semer la panique en certains milieux. Une pression énorme fut générée auprès de la présidente, Mme Gilberte Proteau, au cours de la semaine précédant l'assemblée, et ce par l'entremise de plusieurs personnes influentes qui avaient été "alertées" par le groupe susmentionné.*

Ce fut donc une crise fabriquée de toutes pièces, dont le but, en rétrospective, était d'embarrasser le conseil de Presse-Ouest et surtout l'exécutif de la SFM qui, dans la structure légale actuelle de Presse-Ouest, est responsable d'y nommer le conseil d'administration.

D'autres crises ont été fabriquées de la même façon. Pensons aux événements qui précédèrent l'assemblée annuelle de 1977: manifestation au palais législatif le 22 mars (qui ne donna rien), annulation d'une rencontre prévue avec le Premier Ministre Schreyer (qui eut pour effet de couper effectivement les liens de communication entre la SFM et le gouvernement provincial). Lorsque ces liens ont pu être rétablis, il était trop tard: M. Schreyer fut défait aux élections d'octobre 1977.

Lorsque Mme Gilberte Proteau fut élue présidente de la SFM, il y avait lieu de croire qu'elle se dirigeait dans la même voie de la "crise fabriquée". Lorsqu'elle déclara que la SFM appuyait le "oui" au référendum québécois, alors que la masse des Franco-Manitobains abhorrait cette position, elle s'est mise dans de mauvais draps. Mais l'expérience fut, en fin de compte, bénéfique pour elle et pour la SFM.Car Mme Proteau apprit à ce moment-là combien isolée était la SFM de la population, combien elle en était devenue peu représentative.

Après ces premiers mois extrêmement difficiles, et avec l'aide d'une nouvelle directrice en la personne de Lucille Roch, Mme Proteau tenta de redonner à la SFM une nouvelle vitalité, en la ramenant à ses sources, c'est-à-dire à la population franco-manitobaine elle-même. Même si on ne peut pas dire à ce moment-ci qu'elle ait réussi admirablement, il faut bien admettre qu'elle est dans la bonne voie.

C'est pourquoi les élections cette année revêtent tant d'importance. Car il s'agit en réalité de décider si la direction tracée de peine et de misère par Gilberte Proteau sera maintenue. Il faut à tout prix, dans le contexte actuel, qu'elle le soit. Cela veut dire qu'il faut élire des candidats aux divers postes de l'exécutif qui ont adopté profondément la même orientation: dialogue sincère et ouvert avec les gouvernements, particulièrement le gouvernement provincial, et surtout, maximisation de la représentativité de la SFM.

Si M. Léo Robert était élu à la présidence il est certain que les orientations actuelles de la SFM seront maintenues. Si par contre il devait y avoir des candidats de dernière heure à la présidence, il faudrait se méfier d'une tentative voilée de faire dévier la SFM de l'orientation tracée ces deux dernières années. Car tout ne paraît pas toujours à la surface; il faut savoir d'où viennent les candidatures, où sont les appuis, quel est le programme d'action non-décrit dans le discours officiel du candidat.

En ce qui a trait aux autres postes, il faut se poser les mêmes questions. Le (la) candidat (e) accepte-t-il d'emblée l'orientation actuelle de la SFM ou désire-t-il un retour en arrière, un retour vers la contestation plus ou moins rationnelle du gouvernement? Se présente-t-il pour représenter fidèlement les intérêts, les objectifs de l'ensemble de la population? Sinon, qui représente-t-il exactement?

C'est ce genre de questions que devront se poser les participants à l'assemblée annuelle de la SFM cette fin de semaine. Les enjeux (que l'on ne trouvera pas décrits dans les dépliants des candidats aux divers postes) sont tout de même clairs et graves. C'est à chaque participant d'en faire une analyse sérieuse et de voter sagement.

2) Francofonds

Quelle pourra bien être notre "crise fabriquée" cette année? Il se pourrait fort bien que ce soit la participation financière de la SFM à Francofonds. C'est plus ou mois un secret de polichinelle que les relations entre la SFM et Francofonds se sont gravement détériorées au cours de la dernière année. Ce qu'il faut tenter de savoir, c'est pourquoi.

Francofonds a été lancé, avec grandes pompes, à l'automne de 1978. À ce moment-là, on parlait d'un projet d'autofinancement total pour l'ensemble de la communauté franco-manitobaine. Finies les subventions du gouvernement; finie la dépendance. Dorénavant nous serions maîtres de notre destinée! On parlait de sommes fabuleuses qui seraient recueillies en très peu de temps (jusqu'à $1 million la première année); tout ce qu'il fallait c'était une petite aide financière de la SFM. Cette aide, en plus, ne serait que temporaire; après un certain temps, peut-être deux ou trois ans, cette aide ne serait plus nécessaire.

C'est dans cet esprit que Francofonds fut lancé. Je le sais; j'ai assisté moi-même au lancement officiel de cet effort au Centre culturel franco-manitobain à l'automne de 1978.

Cela fait maintenant trois ans et demi, et la réalité est beaucoup moins glorieuse.

On ne parle plus de millions. La somme totale recueillie au 31 décembre 1980, soit après plus de deux ans, n'était que de $165, 048.61 (selon le rapport annuel de Francofonds).

On répondra sans doute: il faut attendre encore un peu; il y a eu sous-estimation des difficultés impliquées. Soit. Mais comment donc expliquer, par contre que durant l'année 1980, presqu'autant de personnes ont annulé leurs autochèques à Francofonds (54) qu'il y a de nouveaux donateurs autochèque (68)? Est-ce que la SFM défraie des coûts annuels énormes à Francofonds pour que cet organisme piétine?

Le fait saillant est le suivant: de 1978 à 1980, période où Francofonds a perçu la somme totale de $165,048.61, il a reçu des octrois totaux de la SFM se chiffrant à $81,514.29, soit environ la moitié de la somme perçue. Cela veut dire que pour chaque dollar investi par la SFM dans Francofonds, seulement deux dollars ont été perçus. Cela veut dire également que, loin d'autofinancer les organismes de la communauté franco-manitobaine, Francofonds est très loin, encore aujourd'hui, de s'autofinancer lui-même. Combien longtemps la population franco- manitobaine doit-elle continuer à subventionner cet organisme malade? Quand la SFM dira-t-elle: "Assez! Si vous voulez recueillir des fonds, faites-le de façon professionnelle: embauchez un vendeur qui retiendra, mettons, 20% de toutes les sommes perçues pour ses services."

Je connais plusieurs agents d'assurance qui considéraient cela comme une occasion rêvée! À ce moment-là, la SFM pourrait canaliser les quelques $35,000 qu'elle transmet chaque année à Francofonds à des fins plus productives.

La logique de cette proposition peut vous sembler évidente; elle échappe toutefois à Francofonds, dont le conseil d'administration croit encore sincèrement qu'il fait bon usage des fonds que lui transmet chaque année la SFM.

Il se trouvera sans doute même des farceurs qui diront que la SFM après avoir transmis plus de $100.000. à Francofonds jusqu'à 1981, augmente son assistance à cet organisme malade.

Si vous ne me croyez pas, venez à l'assemblée annuelle.

Raymond HÉBERT

suite de la une

M. Guay a répondu aux diverses objections soulevées par les deux commissaires dissidents. À l'affirmation de Mme Patterson qui disait que les changements porteraient les inscriptions au Windsor Park Collegiate à plus de mille, alors que la capacité maximum n'en prévoit que 900, M. Guay a répondu que les chiffres de Mme Patterson étaient basés sur l'hypothèse que tous les étudiants du programme B de Louis Riel iront à Windsor Park.

M. Guay a précisé que les fermetures étaient causées par des facteurs géographiques et par un déclin d'inscription. Il a de plus ajouté que 14 mois de débats à ce sujet étaient suffisants, et que les décisions prises signifieraient une coupure dans les dépenses annuelles de $3 millions pour les édifices de la division de Saint-Boniface, et une réduction de 50 emplois dans l'enseignement d'ici quelques années.

Bien que la foule ait pertubé bien souvent le déroulement de la réunion, c'est lors de l'ajournement qu'elle s'est vraiment déchaînée. Alors que certains félicitaient les deux commissaires dissidents, d'autres démontraient leur vive irritation aux commissaires Guay et Girard, mais c'est vraiment le président Garwood qui a le plus écopé. Dans un climat chargé d'émotivité, certains lui reprochaient de "tuer" le programme B, d'autres réclamaient sa démission immédiate. Assez calme devant cette tempête verbale, il essayait de répondre aux revendications de chacun, tout cela pendant que certains s'époumonaient à crier sur les ondes des stations anglaises que "the SFM is behind that". Appelés en cas de grabuge, alors que les esprits s'échauffaient, des policiers sont demeurés sur les lieux jusqu'à ce que les parents soient partis.

Yvon GIROUX

Remerciements à M. Arthur Dupuis

Monsieur le rédacteur,

Vous serait-il possible d'imprimer dans notre journal **LA LIBERTÉ** les deux chants dont vous trouverez une copie ci-incluse. Ces chansons ont été composées par M. Arthur Dupuis de Saint-Boniface et exécutées par lui-même lors de notre dernière soirée à Outrigger Ouest, la veille de notre départ de Hawaï, le 1er février 1982.

Deux raisons que nous jugeons justifiables appuient notre requête:

1) nous désirons louer et remercier l'auteur qui a si bien su exprimer les sentiments de tout le Groupe Hawaï 82;

2) d'autres participants ont fait la demande de ces chansons, donc par le truchement de notre journal, le but en sera atteint.

Nous vous en remercions sincèrement.

Un groupe de participants.

ALOHA!
(L'air: Il est en or)

Notre chère Alice elle est en or
C'est un véritable trésor
Elle a certainement embelli
Notre séjour en Hawaï
Elle est en or (bis)

De la partience elle en avait
Car je suis sûr qu'on l'énervait
Avec toutes nos sottes questions
Au lieu d'écouter nous parlions
Elle est en or (bis)

Et pour couronner nos journées
Elle nous faisait une belle soirée
Bingo et cartes on jouait
Et pour terminer on dansait
Elle est en or (bis)

Maintenant comment la remercier
Pour s'être tellement dévouée
Pour elle un tout petit cadeau
Et certainement ce n'est pas trop
Elle est en or (bis)

Pour lui montrer reconnaissance
On s'est pris quelques jours d'avance
Dix cents ici et dix cents là
Et cela ça fait un beau p'tit tas
Elle est en or (bis)

De la part de tous nos amis
Je veux te dire un gros MERCI
Et tous ensemble nous espérons
Oui avec elle nous reviendrons
Elle est en or (bis)

Le père Lemoine nous remercions
Pour s'être montré doux et bon
Y'a bien des fois qu'on l'fatiguait
Mais avec nous il rigolait
Il est en or (bis)

Vous écoutez cette p'tite chanson
Qu'j'ai composé pour l'occasion
Si ma grammaire ne vous plaît pas
Eh! bien tâchez d'oublier c'la
Ce n'est pas d'l'art (bis)

Ma petite chanson finit ainsi
Comme j'aime mes nouveaux amis
Et si l'on doit se séparer
C'est pour encore se rencontrer
Vous êtes en or. (bis).

HAWAÏ

L'air: J'suis descendu dans mon jardin
Vive la compagnie.

A Hawaï on était bien
Vive la compagnie;

Des bancs de neige y'en avaient point
Vive la compagnie.

Refrain:
Vive oh vive oh vive la vie etc.

* * *

On s'étendait en plein soleil
Vive la compagnie;

Pour se faire rôtir les orteils
Vive la compagnie.

REFRAIN.

* * *

Mais de retour à Boniface
Vive la compagnie;

C'est rien qu'd'la neige et puis d'la glace
Vive la compagnie;

REFRAIN.

* * *

Le Festival du Voyageur
Vive la compagnie;

Va nous donner de la chaleur
Vive la compagnie.

REFRAIN.

* * *

Prenons donc courage à deux mains
Vive la compagnie;

D'un long hiver on en r'vient bien
Vive la compagnie

REFRAIN.

* * *

À Hawaï nous retournons
Vive la compagnie;

S'il faut "mortager" nos maisons
Vive la compagnie.

REFRAIN.

* * *

en bref...

● **Le chômage dans les pays du Marché commun.** - Le taux de chômage dans les pays du Marché commun a atteint 9.5 pour-cent le mois dernier ce qui inquiète sérieusement les dix pays membres de l'alliance. Le service de la statistique du Marché commun indique qu'il y avait en janvier 10.7 millions de sans-emploi dans ces pays, soit 450,000 de plus qu'en décembre 1981. C'est la situation la plus mauvaise depuis la Deuxième Guerre Mondiale. Les pays membres du Marché commun sont la Belgique, la Grande-Bretagne, Le Danemark, l'Allemagne de l'Ouest, l'Irlande, le Luxembourg, l'Italie, la Hollande, la France et la Grèce.

● ● ●

● **L'émigration des Juifs de Russie de plus en plus difficile.** Il est de plus en plus difficile aux Juifs de sortir de l'URSS. Selon la "Jewish Telegraphic Agency", plus de 51,000 Juifs ont émigré en 1979 alors que seulement 9,447 ont été autorisés à partir cette année. Les autorités soviétiques empêcheraient les affidavits en provenance d'Israël d'atteindre leurs destinataires, empêchant ainsi ces derniers d'obtenir le visa nécessaire pour quitter la Russie.

● ● ●

● **Protestations contre la visite du Pape en Angleterre.** - Une centaine de manifestants protestants, munis de placards et lançant des injures contre le chef de l'Église d'Angleterre et archevêque de Canterbury, le docteur Robert Runcie, ont obligé ce dernier à interrompre son sermon au cours d'un office religieux à l'église paroissiale de Liverpool. Les manifestants protestaient contre la visite en Angleterre du Pape Jean-Paul II en mai prochain, et le fait que le Pontife prêchera en la cathédrale anglicane de Liverpool. Obligé de sortir de l'église, l'archevêque a dû être escorté de policiers pour se retirer des lieux.

● ● ●

● **Faux reportage.** -Un journaliste indépendant a avoué qu'il avait fabriqué un article, paru en décembre dernier dans le "New York Times". L'article relatait un séjour d'un mois qu'aurait fait au Cambodge, chez khmers rouges, le journaliste Christopher Jones, qui habite l'Espagne. Ce dernier a avoué n'avoir jamais fait en 1981 le séjour qu'il décrivait dans son article sur la situation dans le sud-ouest du Cambodge où il était déjà allé. L'Agence France Presse, laissait savoir de New York, le mois dernier, qu'un responsable du Times, M. Rosental, avait reconnu que, "malgré les vérifications et recoupements d'usage, l'article avait trompé la vigilance de la rédaction".

● ● ●

● **L'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) a un bureau à Montréal** - L'OLP a récement ouvert à Montréal un bureau d'information. Le responsable en est M. Edmond Omran, qui a déclaré à un reporter du "Canadian Jewish News" qu'il est originaire "du coeur de la Palestine" et qu'il est maintenant citoyen canadien. Le bureau de Montréal est affilié à l'office d'information palestinienne, à Ottawa, situé dans les bureaux de la Ligue Arabe. La Ligue Arabe n'a pas de statut diplomatique au Canada et de ce fait, n'était pas obligé d'obtenir la permission d'Ottawa ou de Québec pour s'installer au Canada.

● ● ●

● **Opération secrète de la CIA contre le Nicaragua.** - Le "Washington Post" rapportait la semaine dernière que le président Reagan a autorisé des opérations secrètes contre le Nicaragua où des préparatifs militaires dirigés par Cuba, et appuyés de matériel de guerre soviétique, se dérouleraient. Le plan élaboré contre le Nicaragua comporterait la formation, l'entraînement et le financement, entre autres choses, d'une brigade de 500 Latino-Américains, dont la base d'opération serait constituée d'une série de camps le long de la frontière Nicaragua-Honduras. Dix neuf millions de dollars sont consacrés à l'opération. La force de 500 hommes pourraient s'accroître si cela devenait nécessaire.

LES LETTRES À LA LIBERTÉ

Vous n'êtes par d'accord avec certaines opinions exprimées dans le journal? Parfait. Écrivez. Faites valoir votre point de vue. Votre lettre, toujours de bon goût, sera publiée si elle ne s'en prend pas à l'intégrité des personnes. Bien entendu, il faut signer, indiquer son adresse et son numéro de téléphone.

La direction

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,700 foyers du Manitoba français.

Membre de l'association de la presse francophone hors Québec

APF

Directeur: Claude GAGNÉ
Journaliste: Yvon GIROUX
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Sécrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

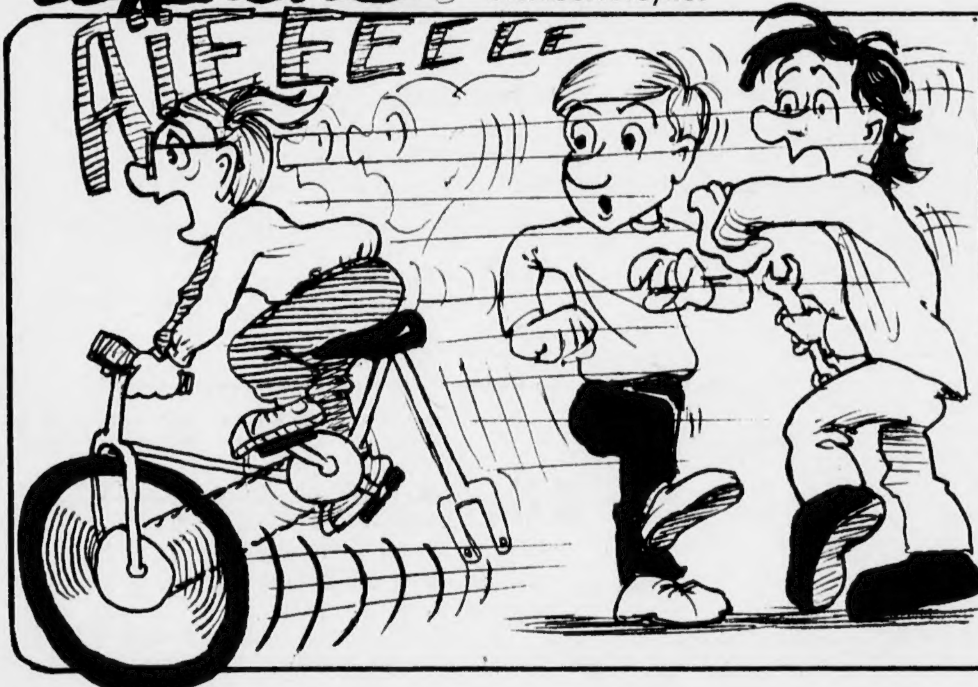
Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les locaux sont situés au Centre culturel franco-manitobains 340, boulevard Provencher.
Téléphoner au No: 247-4823.
L'abonnement annuel coûte: $15:00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited. 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340,boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

alphonse © **par Daniel TOUGAS et Robert Freynet**



Impromptu

Les pieds dans l'eau et la tête au ciel

Il y eut un temps où les Irlandais vivant du côté du fort Garry venaient célébrer leur fête nationale à Saint-Boniface... Mais, un certain 17 mars, ils purent difficilement traverser la rivière parce que l'eau était trop haute. Montrée et démontée, et nous voilà devant un cent-trentième anniversaire, nous qui accumulons les anniversaires!

C'était en effet au printemps de l'année 1852, qui a été marqué par une des grandes inondations de la rivière Rouge, la plus grande après celle de 1826, numéro un dans la liste.

Il n'y avait certainement pas beaucoup d'Irlandais à la Rivière-Rouge en 1852, mais assez pour une messe spéciale de saint Patrick, d'après une note pêchée dans les chroniques des Soeurs Grises.

* * *

C'est à l'inondation que je voulais en venir. Pour les soeurs installées depuis peu à Saint-Boniface, c'était la première expérience du genre; et voici un extrait du récit laissé par une jeune chroniqueuse:

"Nous avions au préalable sorti de notre cave tout ce que l'eau pouvait endommager. Un jeune chat persista à y rester en se blottissant sur des planches; son entêtement faillit lui coûter la vie. Les miaulements désespérés qu'il fit entendre lorsque l'eau atteignit sa cachette disaient assez qu'il regrettait son obstination. Notre compatissante Marianne l'appela par l'ouverture d'une trappe; la pauvre petite bâte nagea vers l'endroit d'où venait la voix amie et arriva ainsi au port.

"Nos chevaux, bêtes à cornes et moutons avaient été envoyés au loin dans les prairies élevées. Notre bonne Marie-Joséphine, une fille et deux hommes s'installèrent sous des tentes pour prendre soin de tout ce bétail.

"La consternation était générale, toutes les habitations étaient désertées, les familles étaient campées sur les coteaux les plus élevés, plusieurs n'avaient pas même une tente pour s'abriter. Nous dûmes accorder l'hospitalité à trois familles: Louis Galarneau et sa femme. Néron et sa femme, Félix Latreille, sa femme et leurs quatre enfants. Tous se logèrent au grenier parmi les tas de grain qui s'y trouvaient".

Je ne peux m'empêcher de citer les lignes suivantes qui sont d'une autre historiographe, soeur de Moissac. Je m'excuse de les lui voler! Nous sommes en avril...

"L'eau continua à monter jusqu'au 20 mai, couvrant la terre de plus de cinq pieds. Il y avait plus d'un pied et demi d'eau sur le plancher du rez-de-chaussée. C'était comme sur un vaisseau en pleine mer. Lorsque le vent agitait cette masse d'eau, les vagues se brisaient si violemment sur les murs de la maison qu'elle en était toute ébranlée. Durant la nuit du 16 au 17 mai, le vent souffla avec tant de violence qu'elles pensèrent être submergées d'un instant à l'autre. Cette furieuse tourmente se borna à enlever toutes les perches et le bois qu'elles avaient ramassé avec tant de fatigue. Heureuses étaient-elles d'en être quittes à si bon marché.

"Le courant entraînait des maisons, des granges, des étables. La grange d'un des voisins passa un jour si près de la maison qu'elles virent sur le toit toute une basse-cour cacassant joyeusement, comme si les pauvres bêtes eussent été dans leur poulailler. Une maisonnette poussée par le vent échoua sur le coteau en arrière des bâtiments..."

* * *

C'était la première inondation connue par ce petit groupe de femmes et ce ne fut pas la dernière. Elles venaient à peine d'ouvrir une école pour les métis de Saint-Vital, en 1860, qu'une autre crue envahit les parages. En fait, 1861 marque la troisième des grandes inondations dont on a témoignage à la Rivière-Rouge. À nouveau, on vide les caves et on monte dans les terres, gens et animaux. Les deux soeurs en poste à Saint-Vital quittent la place en hâte un matin d'avril, sur une charrette attelée à moitié noyée, pour n'y retourner que le 10 juin.

Une autre inondation de taille allait survenir en 1882: numéro quatre! Nous voilà avec un autre centenaire.

Mais pour revenir à nos trèfles, un ami me demande: que peut-il sortir de bon d'un mélange d'irlandais et de français? Lui est un pur Irlandais, d'une famille de vingt, tatoué de croix et de serpents. Il a épousé une Française, ayant été stationné en France dans les forces armées. Ils ont deux bambins au minois adorable.

Que produire de bon? Voilà un commencement.

Rossel VIEN

BILLET

Il y aura de grandes célébrations

La Canada Bill n'a pas suscité beaucoup d'enthousiasme au Royaume uni, où il existe d'autres problèmes. On dit que tout le monde, au Parlement britannique ou presque tout le monde -car, dans un Parlement, il y en a toujours quelques-uns qui tentent de faire feu de tout bois- s'est ennuyé. En 1867, les parlementaires anglais s'étaient totalement désintéressés du projet dit l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Quand même cette fois-ci, les parlementaires anglais ont fait leur devoir. Certains ont fait de longs discours (en bon anglais - je parle de la langue à laquelle, en ce pays américanisé que nous habitons, on n'est pas habitué) et s'en sont tirés avec élégance.

Selon les prévisions, le Canada Bill aura passé l'étape de la Chambre des Lords le 25 de ce mois, et recevra le lendemain la sanction royale. Peu après, dit-on, la reine Elisabeth II de Grande-Bretagne, viendra au Canada "nous" remettre le document.

• • •

Si mon ouïe m'est encore fidèle, j'ai perçu, un soir de la semaine dernière, alors que je m'affairais dans ma cuisine, une nouvelle diffusée par la radio à l'effet que le gouvernement fédéral s'apprête à dépenser NEUF MILLIONS de dollars pour "fêter" l'arrivée au Canada de la nouvelle Constitution.

En 1867, le monde était dans une période de prospérité économique C'était l'époque de la révolution industrielle et, aux USA, la guerre de Sécession favorisait l'expansion industrielle. En ce moment, les pays industrialisés de l'Ouest sont en pleine récession et l'inquiétude augmente. Au Canada, selon les chiffres de la semaine dernière de Statistique Canada le nombre de chômeurs au pays avait atteint UN MILLION CENT DIX-NEUF mille, et cela ne tient pas compte des quelques quatre-vingt quinze ou cent mille "découragés", selon le terme employé par les économistes, qui veut dire ceux, qui, las de chercher sans succès du travail abandonnent tout simplement la partie.

• • •

D'ici peu, donc, de grandes "fêtes" seront "organisées", à Ottawa en particulier et au Canada en général, pour marquer l'avènement de la nouvelle constitution. La foule dansera-t-elle de joie dans les rues? Chose certaine, les avocats spécialistes en droit constitutionnel se réjouiront lorsque les problèmes surgiront entre les divers paliers de gouvernement. Car la nouvelle constitution pourrait se révéler -se révélera, une boîte à malice.

En 1867, la proclamation de la nouvelle constitution souleva peu d'enthousiasme au pays, sauf en Ontario et à Montréal où des fêtes furent organisées.

Le 26 mars 1867, "La Minerve" écrit que

"la Confédération a été acceptée dans toutes les provinces, comme le plus sûr moyen, comme le seul moyen de sauvegarder nos droits et nos constitutions politiques. Le Bas-Canada, surtout, dont la position particulière nécessite une surveillance incessante et un régime politique plus libéral, a vu, dans cette mesure, l'arche destinée à nous sauver du naufrage dont nous menacent la démocratie et l'annexion" (aux USA)...

Le peuple n'avait quand même pas été consulté. Le 1er juillet 1867, "L'Ordre" annonce le programme des

"fêtes officielles qui auront lieu aujourd'hui à Montréal, à l'occasion de l'inauguration de la Confédération: A 9 heures ce matin, les troupes régulières, la milice volontaire et la brigade du Grand-Tronc se rangeront en colonnes serrées sur la ferme Logan... etc.
(...) À 10 heures, son Honneur le Maire arrivera avec une escorte, au son de la trompette et proclamera la Nouvelle Puissance. La Batterie de Compagne Volontaire tirera alors un salut royal de 21 coups de canon, auquel on répondra par un même salut sur l'Île-Ste-Hélène.
On lancera trois hourrahs pour la Reine, trois pour la Nouvelle Puissance, et les troupes, se déployant, tireront un feu de joie. Etc."

À Québec, de même des célébrations du genre furent organisées. Troupes, coups de canon, feux d'artifice:

"(...) Dans l'intervalle qui séparait chaque décharge, lit-on dans "Le Courrier du Canada" du 2 juillet 1867, les deux bandes de musique des troupes régulières et la bande du 9ème bataillon jouaient simultanément le God Save The Queen. Etc.".

• • •

D'ici une dizaine d'années, la constitution aura été plusieurs fois amendée. Monsieur Trudeau sera devenu le premier président de l'Union des Républiques du Canada. À ce moment-là, il aura plus de soixante-dix ans. Reagan aura quatre-vingt-un ans, et Brejnev, quatre-vingt-cinq. Si le feu d'artifice nucléaire ne nous a pas tous fait sauter...

Jean de LOTINVILLE

Erratum: Dans le texte original, il s'est glissé une erreur dans le titre du billet de la semaine dernière. Il eut fallu lire: ***Homo homini lupus*** *et non pas "***Momo*** *etc..."*

Francofonds distribue $23,300 à 37 organismes différents.

Francofonds, le "United Way" des Franco-Manitobains, a distribué mardi la somme de $23,300 à 37 organismes différents qui avaient fait une demande d'aide et qui répondaient aux critères de distribution.

En mettant ce montant d'argent en perspective, on s'aperçoit que Francofonds double d'année en année la somme distribuée. Lors de la mise sur pied de l'organisme, il y a trois ans, les contributions versées atteignaient $5000 et la deuxième année $12,000. Le président Me Laurent Roy en a également profité pour annoncer que Francofonds a atteint le cap de $250,000 en fonds de capital.



Me Laurent Roy, président de Francofonds.

L'organisme répond aux besoins des organismes communautaires franco-manitobains qui ne peuvent bénéficier de subventions gouvernementales. Et c'est pourquoi Me Roy a réitéré le voeu que Francofonds puisse permettre aux personnes responsables d'organismes de réaliser des projets qui contribuent au développement de la communauté, plutôt que de s'épuiser à recueillir des fonds.

Les bénéficiaires

Cette année les montants distribués varient entre $100 et $2,500. Il y a 11 organismes qui récoltent $1,000 ou plus. L'Association des Scouts du Canada ($2,500) pour organiser un stage de formation; les Guides catholiques du Canada ($2000) pour un ralliement provincial; le Cercle Molière ($2,250) pour l'organisation du Festival Théâtre Jeunesse; le Comité du Centenaire de La Broquerie ($2,000) pour mettre sur pied un recueil de souvenirs; Allicance chorale Manitoba ($1,200) pour une soirée "spectacle" d'artistes franco-manitobains lors des Choralies; le Centre culturel franco-manitobain ($1,000) pour mettre sur pied le spectacle "Les Batteux"; le 100 Nons Inc. ($1,000) pour une tournée de quatre spectacles; le 100 Nons, Pimekan et Gérald Laroche ($1,000) pour la production de la mise en marché d'un disque; le Service de conseiller ($1,000) pour la formation de personnes ressources; les Blés au Vent ($1,000) pour l'enregistrement d'un disque pour les Choralies; et la Relance du Couple ($1,000) pour la formation de couples animateurs.

Trois organismes de Scouts et Guides ont aussi reçu des contributions. L'Association des Scouts et Guides de Saint-Vital ($350), le Comité Protecteur Scouts-Guides de La Broquerie ($150) et le Comité de parents Scouts et Guides des Saints-Martyrs Canadiens ($450).

Les comités de parents n'ont pas été oubliés puisque sept d'entre eux furent subventionnés pour des projets allant de concours d'expression française à la mise sur pied d'un programme préscolaire. École du Précieux-Sang ($200); Collège secondaire de Saint-Boniface ($350) et ($150); école française de La Broquerie ($200); école Taché ($150); école Lavallée ($300); Comité de parents de Saint-Adlophe ($300); Comité de parents de La Petite École ($200). En ce qui concerne d'autres organismes reliés à l'éducation, on note que Mini Francophone de La Broquerie a obtenu $200, Mini Franco-Fun du Parc Windsor $200, les Petits du Bois Jolys Inc. $200 et les Éducateurs Franco-Manitobains $250.

Dans le domaine culturel, le Comité culturel de Somerset ($500), le Comité culturel de Saint-Joseph ($225), le Comité culturel de Saint-Lazare ($400), le Comité culturel de Saint-Claude/Haywood ($225) et le Centre culturel franco-manitobain et Berthe Palud ($500) pour permettre l'ancadrement des toiles de Mme Palud; en vue d'une exposition.

Quant aux autres organismes bénéficiaires, ce sont: le Club de Bicolo ($700) pour organiser des concours soulignant son 10e anniversaire; la Fédération des Aînés franco-manitobains ($500) pour créer un chansonier; le Club sportif de La Broquerie ($250) pour aider à la recherche et à la publication de l'historique du club; le Comité du Livre Centenaire Montcalm ($250) pour la traduction du livre centenaire de la municipalité; le Comité de Catéchèse de la paroisse des Saints-Martyrs Canadiens ($150) pour l'organisation d'un programme de catéchèse.

Des surprises

L'an dernière Me Roy avait comparé Francofonds à un pommier qui, une fois par année donne une récolte à la mesure de l'effort que le cultivateur veut bien lui consacrer. Plus que jamais, a-t-il dit, je maintiens la justesse de cette comparaison, sachant bien que la majorité d'entre vous peut se compter fièrement parmi les cultivateurs.

Francofonds planifie présentement son troisième marchefonds/cyclethon qui se déroulera encore dans le cadre de la fête franco-manitobaine de La Broquerie. Cette année le président a souligné que certaines personnalités pourraient y participer, et on devrait en savoir un peu plus long à ce sujet avant longtemps. Selon le directeur de Francofonds M. Raymond Poirier, l'an prochain l'organisme pourrait distribuer entre 37,000 et 40,000 dollars, peut-être même plus tout dépendant de la situation économique qui prévaudra d'ici là, et de la participation des gens. Car comme l'a dit Me Roy; "Il ne faut pas oublier que Francofonds, c'est par vous, pour vous".

Yvon GIROUX

Artistes manitobains à Calgary



Claude Ayotte

C'est au mois de janvier 1982 qu'un certain Peter McWhir, Calgarien se présenta au guichet du Centre culturel franco-manitobain. Il cherchait de l'information au sujet de la culture canadienne-française. Son but - il entreprenait la planification d'un festival canadien-français. Après plusieurs visites à Winnipeg (y inclus un séjour durant le Festival du Voyageur) il annonce officiellement son résultat - Festibration français, qui aura lieu à Calgary les 24, 25 et 26 mars.

C'est grâce à M. McWhir que le Manitoba a pu envoyer plusieurs de ses artistes en Alberta. Onze Manitobains se rendront au festival: Claude Ayotte, fabrication de violons; Léonie Granger, fabrication de poupées; Annette Boulet, flêché; Gérard Jean, auteur-compositeur-interprète; Eva Bérard, flêché; Michel (Meesh) Chammartin, auteur-compositeur-interprète; Dale Russel, guitariste; Stan Winistok, violoniste; Marcel Meilleur, violoneux; Pierre Monnin, représentant officiel du Festival du Voyageur; Louis Paquin, représentant officiel du CCFM.

"Festibration français" est un fête qui adoptera la joie de vivre du Festival du Voyageur. Parmi les activités il y aura: des chanteurs, danseurs, troupes théâtrales, musiciens; expositions d'art, photographie, films, vidéos, diapositives; festival de films; exposition d'arts et métiers avec artisans à l'oeuvre; journée pour les aînées; activités pour les étudiants de tous les âges; café-rencontre avec musique folk, jeux beaucoup de plaisir; danse pour la famille avec grand buffet; nourriture canadienne-française. Les heureux participants auront l'occasion cette année de propager l'esprit du Festival jusqu'à la fin mars. On attend de leurs nouvelles!



Michel Chammartin

LES BATTEUX SONT ARRIVÉS!



Vous voulez savoir qui participe à la grande production "Les batteux"? En voici une partie - c'est la liste des comédiens qui joueront dans la comédie musicale de Marcien Ferland qui est présentée au Centre culturel franco-manitobain les 19, 20, 21 - 23, 24 et 25 mars à 20h30.

DISTRIBUTION (par ordre alphabétique)

BALCAEN Monique	ALINE
BEAUDOIN Denis	LAZARE
BIALKOWSKI Candace	Bébé
BOISSONNEAULT Gilbert	HERCULE
BOURGEOIS Marc	DÉDÉ FILLION
BOURGEOIS Michelle	Une fille de Mme Girard
BOURGOUIN Florence	Vieille fille
BOURGOUIN Jacqueline	MADELEINE FILLION
BOURGOUIN Jacques	ANDRÉ FILLION
BREMAULT Gaston	OSCAR DUBOIS
BUCHAN Laura	HÉLÈNE
CLOUTIER Martin	LOUIS
CONNELLY Dennis	TELESPHORE
COUTURE Georges	Un batteux
DESAULNIERS Aurèle	EPHREM BLANCHETTE
DESROSIERS Jean	Le conducteur
DORGE Denis	TI-PIT
DORGE Richard	JOS BOULET
DRUWE Roger	MONSEIGNEUR BELIVEAU
DUBÉ Gérard	Un batteux
DUBÉ Louis	PIERRE BLANCHETTE
DUHAMEL Marie	Villageoise
DUMAINE Gilles	Voix du Premier Ministre Norris
FERLAND-MARTIN Hélène	Villageoise
FONTAINE Francis	Le Juge Prendergast et l'orateur
FOREST Georges	JOSEPH DUMAS, député
GAREAU Louis	Le Patriote
GARNIER Rolande	SOEUR PHANEUF
GAUDET Michelle	Villageoise
GIGUERE Ermelle	MME GIRARD
GOFFINET Daniel	LUCIEN
LABELLE André	GEORGES
LABONTE Florent	Le curé de la paroisse
LAFLECHE Brigitte	CÉLINE
LAFLECHE Colette	JEANNETTE
LAFLECHE Robert	ADELARD
LAMONTAGNE Micheline	ÉLISE FILLION
LAMOUREUX Henriette	Une soeur
LANDRY Michel	Un batteux
LANGLOIS Line	Une fille de Mme Girard
LAROCHE Pierre	JOSEPH TALBOT, député
LAURENCELLE Colette	JEANNE
LESSARD Georgette	JOANNE
LOISELLE Lucienne	Mlle LACASSE
MARION Germaine	GERMAINE FILLION
MARION Robin	CLAUDE FILLION
MERCIER Joanne	ISABELLE FILLION
MOLGAT Christian	RAYMOND
PRENOVAULT Gérard	HORMIDAS
RASMUSSEN Justin	Bébé
ROY Jacqueline	Villageoise
SAVOIE Robert	Un batteux
SERVANT Antoinette	Une vieille fille
SICOTTE Victor	Le père JOSÉPHAT
ST-HILAIRE Joseph	Le secrétaire du Comité de vigilance
TARDIF David	Ti-Jean FILLION
TRUDEL Pierre	Voix du Ministre Thornton
VINCI Suzette	SIMONE

Attention, ce n'est qu'une partie des gens impliqués dans ce grand événement culturel et historique.

CHRONIQUE DE LA TÉLÉ

par Maryse LAIROT

On parle beaucoup d'énergie nucléaire. Est-elle plus rentable que l'énergie hydraulique? Quels dangers représente un réacteur? Comment entreposer les déchets? Toujours aussi curieuse et désireuse d'informer ses téléspectateurs, l'équipe de **Manitoba Express** est allée s'informer auprès du chimiste Jean Paquette à Pinawa. Cette émission, diffusée tout récemment, sera reprise dans le cadre de HEBDO DIMANCHE, **le dimanche 21 mars à 15h00.** Ne la manquez pas.

LE VRAI CIRQUE EXISTE ENCORE... C'est à un spectacle d'une surprenante qualité que nous vous convierons le dimanche 21 mars à 18h30 en vous présentant LE 8e FESTIVAL INTERNATIONAL DE CIRQUE DE MONTE CARLO.
Vous pourrez applaudir d'extraordinaires numéros exécutés par des artistes de tous les pays du monde.





L'AFFAIRE COFFIN, une des plus célèbres affaires judiciaires du Québec sera reconstituée le dimanche 21 mars à 19h30.
Wilbert Coffin, condamné à mort pour le meurtre de trois touristes américains en Gaspésie, s'évade de prison et essaie de prouver son innocence. Est-il réellement coupable? N'a-t-il pas été inculpé trop vite?
Une reconstitution comptant plus de 51 rôles parlants et 350 figurants. À ne pas manquer. C'est une production de l'ONF.

RÉSERVEZ VOTRE VENDREDI SAINT car Radio-Canada présentera, en entier, de 11h00 à 17h00 ce jour-là le film de Franco Zeffirelli: JÉSUS DE NAZARETH. Considéré comme l'une des plus prestigieuses biographies du Christ, cette série met en vedette une pleiade d'artistes internationaux.

Sr de Moissac a donné 46 ans de sa vie à l'enseignement.



Sr Elisabeth de Moissac.

La Compagnie des Cent-Associés francophones a honoré lundi dernier, Sr Elisabeth de Moissac pour son dévouement entier à la cause franco-manitobaine, en lui décernant le titre de Dame Chevalier des Cent-Associés.

Cette Compagnie a été fondée il y a trois ans, par l'Association canadienne d'éducation de langue française. Selon le chancelier, M. Raymond Beauchemin, elle est fondamentalement un carrefour groupant des personnes d'options, d'expériences et de milieux différents, choisies pour les services rendus à la francophonie, et qui se réunissent dans le but général de promouvoir la culture et la vie françaises. Sr de Moissac de la congrégation des Soeurs Grises devient ainsi le 50e membre de cette Compagnie qui n'en comptera jamais plus de 100.

C'est M. le juge Alfred Monnin, lui-même Commandeur et vice-président de la Compagnie, qui a fait l'éloge de Sr de Moissac devant un auditoire composé de ses parents et des autres religieuses de la congrégation à la maison provinciale des Soeurs Grises.

Née à Draguignan en France en 1897, elle arrive avec sa famille à l'été de 1905 au Manitoba. La famille de huit enfants, dont elle est la dernière, s'installe au village de Saint-Claude. Entrée au couvent à l'été de 1914, elle débute une carrière d'enseignante, qui devait durer pendant 46 ans, à Saint-Norbert, avant de la poursuivre à La Broquerie et à Sainte-Anne, trois des quatre écoles publiques où ont enseigné les Soeurs Grises au Manitoba.

Durant ces années, à temps perdu et en été, elle poursuit ses études et avec un sujet bien d'avant-garde. "Les femmes de l'ouest, leur rôle dans l'histoire", obtient sa maîtrise. Pendant plus de douze ans, à titre de bénévole elle fut secrétaire du comité ministériel des programmes de langue française, littérature et sciences sociales. Elle a aussi participé aux divers comités d'enseignants de l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba.

"Franco-Manitobaine de coeur, d'esprit et de fait, elle a toujours fait preuve de cette prise de conscience de la vie française dans ce bout de pays. Nous lui en sommes tous reconnaissants. Voilà la femme, la religieuse, la fille de Mère d'Youville qui nous réunit ce soir dans ce lieu historique, car il témoigne de 138 ans de vie religieuse au confluent de la Rouge et de l'Assiniboine", a déclaré le juge Monnin.

Pleine d'esprit et encore solide malgré ses 85 ans, la religieuse a ensuite remercié Sr Marie Bonin, sa supérieure provinciale, et le juge Monnin, la cheville motrice de l'organisation de cette fête. Modeste malgré tout ce qu'elle a accompli, elle a précisé que les gens honoraient surtout la Sr Grise en sa personne, car elle souligna que sa congrégation fut la première à soigner et à instruire les très pauvres habitants de la Rivière Rouge et de l'ouest canadien dès 1844.

Encore passablement active, Sr de Moissac a fait toute la recherche d'un livre qui sera publié dans les deux langues par les Soeurs Grises, sur l'histoire de cette congrégation dans la colonie de la Rivière Rouge.

Yvon GIROUX

Syncope

Syncope, regroupant six musiciens d'Ottawa donnera le prochain spectacle de la série d'abonnement du Centre culturel franco-manitobain, "les spectacles enchanteurs", les 2 et 3 avril à 20h30.

La musique de Syncope du genre "Jazz Fusion", fut très bien reçue lors de leurs concerts passés: Un Battement de Coeur... "Meilleur groupe de l'année... "Le premier "brass band" qui a osé innover"... "Jeunes mais pleins d'amour et d'expérience"... "Les trophées "Cousineau" et "Dufresne" vont à "Syncope".. "Le groupe par excellence".

Les billets sont en vente au guichet du CCFM. Téléphonez au No 233-8972 pour réserver.



Le député de Saint-Boniface, M. Robert Bockstael n'est pas arrivé les mains vides la semaine dernière aux bureaux du Festival du Voyageur. En effet, il a remis un chèque de $125,000, faisant partie de la subvention de $150,000 dans le but d'aider à l'autofinancement du programme des activités socio-culturelles, au président du Festival M. Gérald Pantel. De gauche à droite: M. Robert Bockstael, M. Gérald Pantel et M. Rémi Bujold, député fédéral de Bonaventure et des Îles de la Madeleine.

La Broquerie

Il faut chialer...

Il faut chialer. Allez-donc demander à un ministère gouvernemental pourquoi on n'offre pas de services en français au moins là où la population francophone est importante. On vous répondra sans hésiter: "Nobody ever asks for it".

C'est le cas entre autre avec le "Manitoba Telephone System" qui dessert des groupes importants de francophones en ne se préoccupant nullement d'offrir à ceux-ci un service adéquat dans leur langue.

Et c'est justement pour demander un tel service que Mme Jeannine Kirouac, coordonatrice du comité des présidents, faisait parvenir le 9 février une lettre au ministre responsable du MTS, l'honorable Len Evans. Mme Kirouac cite dans cette lettre des cas où des services ont été demandés en français mais sans résultats. À date, aucune réponse n'a été reçue.

Les Habs - gros et petits

La saison de tous les Habs est terminée et ce sont les WeePees qui auront sauvé l'honneur ayant rapporté la coupe carnaval à Saint-Pierre dimanche dernier

Les gros Habs, après un mauvais départ, avaient rapporté le 3e et le 4e match. Mais leur 2e victoire a été annulée et les As sont revenus forts pour écraser les Habs lors des 5e et 6e matchs. La série finale se poursuit donc entre les As et les Canadiens de Saint-Pierre.

Pour ce qui est des autres Habs - les Juvéniles ont perdu en demi-finales contre Île-des-Chênes; les Midget ont concédé la coupe à Saint-Malo; les Bantams ont perdu en semi-finales contre Saint-Malo; les Pee Wees ont perdu en finales aux mains de Oakbank et les Tom Thumbs ont cédé la coupe en finales contre Saint-Pierre.

Tous les Habs tiennent à remercier leur public qui les a très bien appuyés tout au long de la saison.

Rino OUELLET

Les évêques offrent leur appui aux familles



Les évêques du Manitoba ont lancé jeudi dernier, une campagne de publicité à travers les médias ayant pour but d'offrir un encouragement et un appui aux familles soumises aux pressions de la société actuelle.

Selon Mgr Antoine Hacault, de nos jours la famille en plus de faire face à la fragilité des liens conjugaux, fait face à des problèmes économiques, à la mobilité géographique et professionnelle, à la redéfinition des rôles masculins et féminins et aux nouveaux rapports parents-enfants. Mais toujours selon Mgr Hacault, la famille a en elle-même le ressort nécessaire pour s'adapter aux nouvelle situations et pour demeurer l'unité sociale fondamentale fournissant les valeurs, l'intimité, la sécurité et l'amour dans le foyer au profit de toute la société.

Il n'est pas facile de créer un foyer de nos jours, quand la vie conjugale doit affronter les problèmes déjà mentionnés. Et pour Mgr Haucault, il est temps que l'Église catholique offre son appui à la sauvegarde des institutions du mariage et de la famille. La famille permet habituellement à chacun de ses membres de s'épanouir dans un milieu de vie privilégié, et "la famille possède un dynamisme que l'on n'exploite pas assez, alors le rôle de l'Église c'est de s'assurer que cette force porte ses fruits", poursuit Mgr Hacault.

La campagne publicitaire organisée par la Conférence des évêques catholiques du Canada, grâce à l'appui financier des Chevaliers de Colomb, consiste en de courts messages présentés à la radio et à la télévision et des annonces préparées pour les journaux. Le thème de cette compagne est : "La foi, ça se vit d'abord en famille".

Au plan diocésain

Mgr Hacault était accompagné pour cette occasion de Mgr George B. Cardinal Flahiff, archevêque de Winnipeg et de Mgr Maxim Hermaniuk, archevêque métropolitain de Winnipeg pour les Ukrainiens. Ils souhaitent par cette compagne, conscientiser d'autres secteurs de la société à accorder davantage priorité aux familles au Manitoba. Ils espèrent également que les familles prennent connaissance des nombreuses ressources que mettent à leur disposition la communauté chrétienne et la communauuté civile.

Au niveau diocésain, il existe plusieurs programmes d'éducation à la vie familiale offerts aux intéressés. Ils vont des services variés pour préparer les fiancés au mariage, à une pastorale de soutien vis-à-vis des couples séparés et divorcés, en plus du counselling personnel, matrimonial et familial, et le renouveau spirituel des couples.

Yvon GIROUX

Sainte-Agathe

"Curling bonspiel"

Du 26 au 28 février, 48 équipes se retrouvaient sur la rivière Rouge pour le 4e "curling bonspiel" organisé par le club des Sno-Goers. Cet événement renommé était un véritable succès.

Les trois premiers de chaque épreuve remportaient des trophées tandis que les quatrièmes de chaque épreuve recevaient des caisses d'huile.

Les récipients de ces prix étaient: 1ère épreuve: 1er: Doug Bunkowsy; 2e: Michael Guertin; 3e: Laurence Grange; 4e: Eveline Brémault; 2e épreuve: 1er: Jacques Courcelles; 2e Gilbert Robert; 3e: Guy Chateau; 4e: Marc Sorin; 3e épreuve: 1er: Hubert Sabourin; 2e: Rick Manness; 3e: Marc Phaneuf; 4e: Gilbert Baudry.

Calendrier

19 - 21 mars "curling bonspeil" sur la glace de l'aréna

27 mars - vente de vêtements, pâtisseries et livres de poche, de 11h00 à 14h00 au gymnase de l'école -- le comité de parents encourage tous les parents à donner des pâtisseries et des livres de poche pour la vente.

18 avril - déjeuner-communion organisé par les Chevaliers de Colomb.

Irène LEMOINE

Cours prénatals pour mères célibataires

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours prénatals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, 233 boulevard Provencher, Saint-Boniface tous les jeudis de 13h00 à 16h00 du 4 mars au 29 avril, 1982.

On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement qui seront d'intérêts particuliers aux mères célibataires. Claudette Dorge, assistante sociale, de Children's Aid Society of Eastern Manitoba, et Kathy Bellay, infirmière de la santé publique de Saint-Boniface, feront la présentation des cours, et Kathy Byard, services d'économie familiale.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous inscrire, veuillez composer 233-2464.

INFO DIOCESAINS

"APPELÉ À SERVIR LE PEUPLE DE DIEU"



C'est avec une grande joie que le diocèse de Saint-Boniface annonce que RÉAL LEVEQUE, séminariste à la paroisse Mary Mother of the Church, sera ordonné DIACRE, par son Excellence Monseigneur Antoine Hacaul, archevêque de Saint-Boniface.

La célébration aura lieu le vendredi 2 avril 1982, à 19h30 en la paroisse de stage de Réal, soit Mary Mother of the Church, 828 Silverstone Avenue, (coin de Dalhousie), à Fort Richmond, Winnipeg.
Bienvenue cordiale aux parents et amis.

Le diaconat est la première étape majeure vers l'ordination à la prêtrise, qu'aura lieu pour Réal plus tard cette année. Comme diocèse, nous devons donc nous réjouir de cet événement diocésain. Unis aux paroissiens de Mary Mother of the Church, nous offrons nos félicitations au nouvel élu.

Réal, fils de M. et Mme Armand Lévêque, est né en 1949 à Saint-Boniface où il y demeura toute sa vie. Après son B.A. au Collège Universitaire de Saint-Boniface en 1970, il poursuivit ses études vers un Certificat pédagogique et un Baccalauréat en Éducation. Il enseigna au niveau secondaire pendant sept ans à Ashern, Notre-Dame-de-Lourdes et La Broquerie. En 1978, il entra au Grand Séminaire de Montréal. Il termina ses études en mai 1981 avec un Baccalauréat en Théologie. En septembre dernier, il fut assigné à la paroisse, Mary Mother of the Church, où il oeuvra actuellement.

Retraite pour hommes

ARRÊTEZ - REGARDEZ - ÉCOUTEZ - Messieurs, prenez le temps d'arrêter la fin de semaine du 2-4 avril ou du 8-10 avril; regardez où vous êtes dans votre Vie de Foi; écoutez le message que vous transmet le Seigneur par les Écritures, à vous chrétiens de 1982.

La Foi, c'est un appel, un appel à grandir dans le Christ. Cet appel, c'est un idéal à poursuivre sans relâche, au jour le jour. La retraite vous y aidera.

Inscrivez-vous en vous adressant à Paul Carrier au No 256-6663 ou à la Villa Maria au No 269-2114.

Session pour adultes

Quand: le lundi 22 mars, de 20h à 22h

Sujet: LE PÉCHÉ ET LA RÉCONCILIATION

- Où est le péché aujourd'hui?

- Comment se réconcilie-t-on dans l'Église?

Le session aura lieu au sous-sol de l'église des Saints-Martyrs, 289, avenue Dussault, à Saint-Boniface.

Le conférencier sera M. Edmond Cormier, professeur des Sciences religieuses au Collège universitaire de Saint-Boniface. La conférence sera suivie d'une discussion en groupe qu'animera M. Cormier.

Émission religieuses
CBWFT - Canal 3/cable 10

Le dimanche 21 mars

9h45: Ma Soeur la Terre
LES CINQ SENS. C'est grâce à nos sens que nous percevons le monde qui nous entoure. Claude Lafortune célèbre la fête des sens avec Claire et François.

10h : Le Jour du Seigneur
Sous le thème Tout recommence, l'Eucharistie dominicale est célébrée dans l'une ou l'autre cathédrale du Canada.
- Le Carême IV: Cathédrale de Trois-Rivières
- Célébrant: Mgr Laurent Noël

16h : Second Regard
2e partie: LA POUDRIÈRE. Communauté de quartier fondée il y a plus de vingt ans à Bruxelles par le père Léon Van Hoorde, oblat de Marie-Immaculée, et un confrère. Les membres de cette communauté conscients de vivre un projet "engageant", travaillent à changer l'être humain et contribuent ainsi à changer la société. ÉMISSION À NE PAS MANQUER.

Le mardi 23 mars

22h10: Rencontres
Interview avec Marcel Brisebois. JEAN-FRANÇOIS SIX, éminent spiritualiste, se questionne sur l'incroyance et la foi.

Le mercredi 24 mars

9h15: L'Église en Papier avec Claude Lafortune, L'ACQUITTEMENT À ROME.

Développement et Paix chez nous

À l'occasion de la campagne CARÊME-PARTAGE, René Lacoste, directeur national des projets de Développement et Paix, sera le conférencier invité à Saint-Boniface.

● Thème: Eclairage sur les projets de Développement et Paix.

● Le mardi 30 mars, de 10h à midi, au Centre de partorale, le conférencier s'adressera aux prêtres, aux religieux et aux religieuses.

● le mercredi 31 mars, à 19h30, au Centre communautaire Précieux-Sang, 202, rue Kenny à Saint-Boniface, le conférencier s'adressera aux LAÏCS ainsi qu'aux représentants de D. & P. de toutes les paroisses.

Rencontres instructives qui sauront répondre aux interrogations que parfois nous nous posons.

CHRONIQUE RADIO par Huguette LE GALL

Toute l'équipe de **FRÉDÉRIC NICOLOFF L'INFORMATEUR** diffussera une émission spéciale SFM, en direct du Collège de Saint-Boniface, le dimanche 21 mars de 14h03 à 15h00. Frédéric Nicoloff l'informateur, les commentateurs Maurice Auger et Julien Levesque, les journalistes Jean-Louis Rocan et Yves Desautels vous livreront analyse, commentaires et rapports sur les principaux événements de cette assemblée annuelle.
Le lundi 22 mars à 16h35, toujours dans le cadre de l'édition habituelle de FRÉDÉRIC NICOLOFF L'INFORMATEUR, résultats des élections et faits saillants de l'assemblée de la veille.

PASSÉ D'AUJOURD'HUI
mardi 23 mars à 8h45: Madame Laura Huot, une pionnière à sa façon, nous parle de sa jeunesse au Manitoba, puis de son séjour dans le nord du Québec.

le jeudi 25 mars à 8h45: Léon Goovaerts, visage connu des habitués du centre culturel puisqu'il en a été le gardien durant des années, nous parle de sa vie.

Les habitués du **MARCHÉ AUX PUCES** feront affaire maintenant avec Stéphane Cherpit qui, durant les prochains mois, sera le joyeux animateur de ce vaste marché radiophonique. Que les amis de Christian Leroy ne soient pas déçus, ils pourront le retrouver à midi 30 au cours de l'émission musicale **DIVERTISSIMO**, pour le plaisir de la musique.

dimanche 21 mars à 13h00 la série **DOSSIERS** aura pour thème "la vie politique, économique, sociale et culturelle des francophones hors Québec".

Mois des bonnes semences

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a lancé le 1er mars le "Mois des bonnes semences" au Canada.

Le mois de mars est ainsi proclamé "Mois des bonnes semences" pour rappeler aux agriculteurs que l'emploi de semences certifiées de variétés homologuées peuvent réduire une partie des risques avant la récolte.

"Les agriculteurs devraient se rendre compte que la différence de prix entre les semences certifiées et les semences ordinaires est si petite qu'il est préférable d'acheter les meilleures disponibles", a dit M. Whelan.



Collège secondaire de Saint-Boniface

Comité: Gisèle Dupasquier, Lucienne Loiselle, Paul Préfontaine. Jean-Louis Ouellette (photographe).

Au basket-ball garçons Freshmen, les Voyageurs dominent la zone SCAA

La dernière partie de la zone SCAA a eu lieu lundi dernier. Lors de ce match, le CSSB affronta l'école Windsor Park. Les Voyageurs ont réussi à remporter la victoire et, par ce fait, furent nommés champions de la zone. Leur fiche de la saison régulière: dix victoires et une perte. En plus, l'équipe a participé à deux tournois: Kildonan East et le "Kelvin Freshmen Boys Basketball Tournament". Au premier, l'équipe a remporté le championnat du côté B et au deuxième a fini en troisième place. Notons que plusieurs des joueurs faisaient partie de l'équipe de volleyball qui a remporté le championnat provincial il y a quelques mois.
L'équipe se rendra à l'Université de Winnipeg pour jouer dans un tournoi cette fin de semaine qui déterminera le champion provincial.

L'équipe est composé de: Garry Hanan, Jean-Pierre Perron, Marc Daudet, René Tetrault, Danys Delaquis, Donald Dupasquier, Wayne Malo, Mario Paradis, Michel Brisson, Charles Sabourin.

ENTRAÎNEURS: Gérard Auger, Jeanne Desilets, GÉRANT: Bernard Gobeil.

COMITÉ DE L'ANNUAIRE



assis, de g. à dr. Angèle St. Vincent, Guy Trémorin, Lise Leclerc.
débout, de g. à dr. Gisèle Fontaine, Marc Caron, Roger Grégoire, Sylvie Eloy, Louise Auger, aviseur - (absent Mark Falco)

C'est un comité électrifiant qui, chaque automne, nous met au courant des activités de l'année scolaire qui vient de se terminer. Ce comité travaille de concert avec le comité de photographie et ensemble ils nous fournissent une revue globale à cent pour cent de la vie quotidienne du Collège. C'est pourquoi les photographes du comité, (cette année, Mlle Auger, Roger Grégoire et Marc Caron) sont toujours présents, et cela à temps et/ou à contre-temps, peu importe l'activité qui se déroule. Et encore une fois, nous attendrons tous avec impatience le prochain annuaire.

Précieux-Sang

Visite de l'abbé Beaulieu

Le vendredi 12 février, l'abbé Christian Beaulieu est venu à l'école Précieux-Sang pour partager quelques-unes de ses expériences vécues avec les élèves de la 11e et 12e années. L'abbé Beaulieu, originaire de Québec, conseille les jeunes pris par la drogue, la sexualité, l'alcool, les prisonniers et les couples en difficultés.

Pendant son témoignage, l'abbé Beaulieu a parlé de sujets divers. Sa connaissance variée lui a permis de discuter aisément, parfois ridiculiser l'amour, la peur, la souffrance, la religion, et la nature humaine. Il a su retenir l'attention avec son sens théâtral et ses anecdotes tour à tour amusants, édifiants et émouvants.

L'auditoire réceptif a beaucoup apprécié son style original, son langage vivace. Plusieurs élèves ont remarqué son dévouement, sa sincérité. Même les cyniques endurcis ont été touchés par l'abbé Beaulieu et sa conviction à sa cause.

Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers organisent une vente de garage. Tous les profits seront versés pour procurer un nouvel orgue pour notre église. Cette vente aurait lieu durant la fin de semaine du 19 au 21 mars au Club Traverse, 267 rue Traverse. Le conseil invite les paroissiens à mettre de côté les objets qui pourraient servir à cette vente.

Les heures de la vente sont: vendredi: 18h à 21h; samedi: 9h à 18h; dimanche: 11h à 17h.

Philippe LESSARD

Réunion des promoteurs de Katimavik à Saskatoon

Katimavik, un mot inuit signifiant "lieu de rencontre", est un programme national de bénévolat pour la jeunesse géré par une corporation à but non-lucratif et subventionné par le Secrétariat d'État.

Le but de ce programme est de fournir une expérience de travail bénévole pour les jeunes Canadiens de 17 à 21 ans. Pour une période de 9 mois dans 3 régions du Canada (une de celles-ci est un milieu francophone) les participants choisis ont l'opportunité d'apporter leur contribution à travers les projets de travail pour le bénéfice des communautés en général. L'implication des participants dans le passé varie de la construction d'un chalet pour l'Association des Scouts, de maisons en rondins auprès des gens Dené dans les Territoires du Nord-ouest, à aide-professeur, dans les écoles locales.

Katimavik est un programme national divisé en 5 régions. Saskatoon est l'hôte de la région des Prairies et des Territoires du Nord-ouest. Cela inclut aussi les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Le programme est en opération depuis 5 années maintenant. Depuis 1977, l'expérience Katimavik a bénéficié à un bon nombre de communautés-hôtes à travers le Canada et en même temps a fourni une occasion de défi à plus de 5000 participants.

Les 14 et 15 janvier, le bureau régional de Saskatoon a été l'hôte de la deuxième réunion régionale des promoteurs et du Conseil d'administration des Prairies. Les promoteurs qui sont aussi membres d'une longue liste d'organisations à but non-lucratif à travers la région et dans leur propre communauté, sont arrivés à Saskatoon pour prendre part à une série d'échanges entre les communautés-hôtes, les membres du Conseil d'administration et le personnel administratif régional.

L'objectif premier de la réunion était d'acquérir une compréhension commune du plein mandat du programme Katimavik: - servir les communautés canadiennes; - aider au développement personnel des participants; - encourager la conscience ce l'environnement; - fournir aux participants les occasions de mieux comprendre le pays.

Le Dr Howard Nixon de l'Université de la Saskatchewan et l'ancien coprésident du Conseil d'administration national a lancé la réunion avec une présentation dynamique sur le sujet "le bénévolat dans la communauté".

Pour plus d'information, au sujet de ce programme, écrivez ou téléphonez à: **OPCAN - Katimavik, Prairies et Territoires du Nord-ouest, 245 - 3ième Avenue sud, suite 603, Saskatoon, Saskatchewan. (306) 652-5200. Attention: M. Jean-Guy Bigeau, assistant-directeur régional.**

Sous la Coupole

Collège universitaire
de Saint-Boniface

Les programmes du Collège communautaire

Le Collège communautaire de Saint-Boniface, secteur du Collège universitaire est le seul collège à l'ouest d'Ottawa qui offre des programmes bilingues dans le domaine de l'Administration des affaires et des Sciences secrétariales.

Le programme d'Administration des affaires est d'une durée de vingt mois et offre un nombre de cours intensifs qui mènent à un diplôme. Ce programme donne une base solide à ceux qui se destinent à la gestion des entreprises. Le Collège communautaire offre une série de cours qui englobent les domaines essentiels de la gestion. La première année donne une connaissance de base en comptabilité, informatique, économie, finance et administration, tandis que la deuxième année met l'accent sur la comptabilité, la finance et l'informatique.

Le programme de secrétariat bilingue est d'une durée de dix mois ou de vingt mois. Le programme de dix mois mène à un certificat de commis de bureau ou de sténo-dactylo, alors que le programme de vingt mois mène à un diplôme de secrétaire administrative ou secrétaire comptable.

Le programme du Collège communautaire, au niveau secrétariat, offre des cours essentiels pour la formation professionnelle de la secrétaire. Ces cours consistent à l'initiation et au perfectionnement de la dactylographie, procédés de bureau, sténographie bilingue, traitement de textes, machine à transcrire, initiation à la rédaction et le perfectionnement linguistique du français et de l'anglais.

À la fin de l'année académique, les étudiants du Collège communautaire effectuent des stages d'apprentissage dans des organismes et entreprises bilingues en vue d'acquérir la pratique du travail de bureau. Les étudiants en stages ne sont pas rémunérés et doivent agir comme des employés, respecter tous les règlements du bureau, et accomplir les tâches assignées.

S'il y a des employeurs qui sont intéressés à recevoir un(e) étudiant(e) pendant la période des stages ou qui veulent embaucher nos gradués, ils sont priés de téléphoner au Collège de Saint-Boniface au No 233-0210. Nous sommes à votre service.

Robert HAGUE



CAUSERIE

Venez recontrer

Suzanne Paradis

Romancière, poète, essayiste et critique
le vendredi 26 mars
salle 3117
au Collège universitaire de Saint-Boniface

Saint-Léon

Carnaval

Le carnaval d'hiver 1982 est déjà du passé; et on peut dire qu'il fut un grand succès! Les gens, en grand nombre, ont participé à toutes les activités!

En premier lieu, il y eut la démolition de voitures à laquelle 17 vieilles autos avaient été réparées, astiquées, préparées en vue de rouler assez longtemps pour se faire démolir, ou démolir les autres. Puisque le nombre de voitures l'exigeait, il y eut plusieurs rondes. À la fin, le grand vainqueur, pour la deuxième année consécutive fut Gilles Martel. Le prix pour le meilleur chauffeur, le plus impressionnant, est allé à Norbert Jamault. Cette activité prend de l'envergure!

À la messe de 20h00, samedi, un genre folklorique avec guitares et tambours avait remplacé l'orgue habituel. L'accompagnateur régulier en a profité pour faire valoir sa voix en solo!

Ensuite durant le soirée dansante, une nouvelle reine fut proclamée: Carole Martel l'emporta sur Annette Rondeau et Janet Talbot. Un peu plus tard c'était le tour des barbus de se faire la compétition: le gagnant fut Emile Payette; et à Paul Grenier alla le prix de consolation.

Le dimanche matin une foule nombreuse vint déguster les crêpes servies avec jambon chaud, sirop d'érable et un bon café. Ce bon repas était préparé et servi par les dames de la Ligue, ainsi que toute nourriture servie durant ces deux jours de Carnaval.

Un concours de sculptures de glace avait été prévu pour ce carnaval. Malgré la pénurie de neige, les élèves et les professeurs de l'école y ont travaillé en équipe vendredi dernier. Voici les résultats: 1er prix; Joël Rondeau et équipe - 2e prix; Fernand Fortier et équipe - 3e prix; Edward Grenier et équipe. À tous, bravo pour l'effort accompli!

Voici une liste des gagnants des autres activités auxquels les Chevaliers de Colomb ont attribué des trophées:

Sciage de pitoune: femmes - Estelle Comte; hommes Jr. - Mark Grenier; hommes Sr. - Guy et Henri Grenier.

Tir au poignet: jeunes filles - Janet Talbot; femmes - Angèla Martens (Glenora); garçons - Gilbert Talbot; hommes légers - Richard Toupin; hommes lourds - Gilles Labossière.

Concours de thé: Estelle Comte

Lutte de traction: femmes - l'équipe "Old Timer", Lucille Rondeau, Claire Talbot, Noreen Grenier, Linda Grenier, Estelle Comte, Vicky Grenier.

Hommes - l'équipe "Les Talbot", Raymond Talbot (Altona); Roger Talbot (C.B.); Peter Sheffield (Swan Lake); Bob Winters (Manitou); Guy Libeau (Pilot Mound); Ian Dobson (Manitou).

Ces deux jours d'activités et de plaisir bien réussis se terminèrent dimanche par une soirée de musique et de chant. On a entendu, entre autres. la musique à bouche de Denis Caillier, les chansons de Marc Sirois, la guitare de Roland Talbot avec tambours de Jean-Guy Talbot, et le violon de Winston Simpson. Une très bonne soirée pour finir ce Carnaval organisé par les Chevaliers de Colomb de Saint-Léon. À l'année prochaine!

Marie C. LABOSSIÈRE

Calendrier

Vincent Dureault sera au Centre récréatif de Saint-Léon le 3 avril à 20h00 lors d'une soirée "vin fromage" organisée par le comité du Centre récréatif.

Développement et Paix..

L'organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, organisme fondé par le Conseil des évêques catholiques du Canada, sera heureuse d'accueillir au Manitoba à la fin du mois M. René Lacoste, directeur à Montréal des projets pour Développement et Paix

M. Lacoste qui a fréquemment visité le Tiers-monde, donnera quelques conférences concernant les projets entrepris par son organisme. L'une de ces conférences offerte à tous sera donnée le mardi 30 mars, à 20h., en l'église de Saint-Norbert.

M. Lacoste pourra expliquer le travail de l'organisme, comment les projets sont choisis, quels en sont les critères, les objectifs. Il pourra aussi donner un aperçu de l'impact qu'a eu la grande variété de ces projets entrepris et accomplis dans plusieurs pays du Tiers-monde. Ils sera aussi disponible - pour répondre à toutes vos questions concernant ces projets. Bienvenue à tous!

Pour renseignements: Roger Dubois 269-4071 ou Hubert Balcaen 261-9883

Défilé de modes

L'Association des Parents Scouts et Guides de Saint-Boniface tiendra un "défilé de modes" printemps-été de la maison Pirgo-Liisa, dimanche le 28 mars à 13h30 au Centre récréatif Notre-Dame, 271 avenue de la Cathédrale. Cordiale bienvenue à tous!

Pour plus de renseignements, veuillez appeler Rolande au No 247-9177, après 16h.

Geste mémorable aux Bois Brûlés



Lors du Festival du Voyageur, le 19 février, aux Bois Brûlés, M. William M. Frame présenta à la famille Labossière et tout particulièrement à Eugène un joli banjo, plaqué en or, d'une valeur nominale et surtout sentimentale.

La salle était comble à craquer et plusieurs étaient assis par terre et recouvraient le parquet en entier. Tous avaient les yeux fixés sur la famille Labossière qui exécutait un répertoire de chansons folkloriques appropriées avec une harmonie merveilleuse, lorsque vers les 21 heures, le maître de cérémonie M. Desroches annonça que quelque chose de spécial et inattendu se déroulerait durant quelques minutes.

C'est alors que M. William Frame s'approcha du micro, s'adressa à la foule en ces mots: "Je désire, "dit-il" présenter à la famille Labossière, en mon nom personnel, et tout particulièrement à Eugène un instrument musical qui est pour moi d'une valeur sentimentale beaucoup plus que monétaire. Chez nous nous étions tous musiciens, et cet instrument a appartenu à mon frère, qui en joua durant plusieurs années. Il a servi à égayer et propager la joie partout ou il a joué, soit aux soirées, concerts, danses, etc. À sa mort, j'en devins le propriétaire et je l'ai conservé chez moi depuis. Moi-même je joue du trombone, je fais partie de l'orchestre Shriners et nous avons eu l'honneur de jouer, à plusieurs reprises pour les Chevaliers de Colomb, une organisation que je respecte beaucoup. J'aurais sans doute pu changer cet instrument pour un autre trombone, mais j'en ai déjà deux; ou j'aurais pu le vendre et m'acheter quelque chose dont je n'avais pas besoin et que je n'aurais jamais utilisé.

Mais en écoutant votre performance professionnelle, dont j'ai grandement joui, l'idée m'est venue de vous le léguer. Alors Eugène, je te présente ce banjo, et j'espère que tu sauras l'apprécier à sa juste valeur et que tu continueras à en jouer, afin qu'il puisse égayer et apporter la joie partout où tu auras l'occasion d'être, comme le faisait jadis mon frère".

La famille Labossière désire remercier bien sincèrement M. Frame pour ce beau geste et lui en est très reconnaissante.

La foule démontra son appréciation par des applaudissements prolongés.

Pour s'assurer d'une circulation sécuritaire

Pour mettre fin aux dépenses imprévues que pourrait entraîner une voiture mal entretenue, le Conseil canadien de la sécurité incite tous les automobilistes à prendre part à sa Campagne de vérification des voitures du 2 au 8 avril 1982

Une panne subite du véhicule, que ce soit le volant, les freins ou un pneu, peut avoir des conséquences désastreuses. Même une défaillance des élements tels que les phares (feux de route, feux rouges arrière, clignotants, etc...). les dégivreurs ou les essuie-glace, est susceptible de provoquer une collision.

Parmi les différentes causes de blessures et de mortalités de la route, celle qui frustre le plus les responsables de la sécurité, c'est le manque d'entretien des voitures, car elle est si facile à éliminer. Cela ne vous prend que quelques minutes pour écarter les défauts vous-même ou les faire corriger par un spécialiste.

Pour aider les automobilistes à inspecter leur voiture et à déterminer les problèmes de fonctionnement, le Conseil canadien de la sécurité a mis au point plusieurs brochures et listes de vérification de sécurité que l'on peut se procurer, soit des Conseils ou Ligues provinciaux de sécurité, soit des concessionnaires d'automobiles et des stations-services participant à notre Campagne, ou soit directement du Conseil canadien de la sécurité.

Cela ne prendra que quelques minutes et les dépenses que cela entraîne en valent vraiment la peine. Jugez le pour et le contre.

Comme il fait de plus en plus beau et que les conditions de la route s'améliorent, c'est le temps idéal pour vérifier votre voiture et vous assurer une circulation sécuritaire pour les mois à venir.

(Conseil canadien de la sécurité)

INTERROGATION

TOUT RECOMMENCE, par l'accueil du pardon

"Frères, Dieu est riche en miséricorde; à cause du grand amour dont il nous a aimés, nous qui étions des morts par suite de nos fautes, il nous a fait revivre avec le Christ: c'est bien par grâce que vous êtes sauvés". (Eph 2,4)

Le jeudi 18 mars, c'est la mi-carême; le grand voyage, entrepris dans le désert, aura atteint le point du "non-retour"; la grande traversée aura connu ses moments difficiles, ses moments de joie: une entrée en voyage un peu pénible, hésitante, une montagne à gravir pour rencontrer le Père, escalade peu facile, exigeante, mais combien réconfortante, un temple intérieur d'où nous avons chassé les marchands et les commerçants de mensonges et de demi-vérités... oui, à date, l'aventure aura connu bien des péripéties et le journal de bord contient événements et rencontres, conflits et joies. Mais à relire ce que nous avons vécu à date, nous avons le goût de poursuivre la route, d'aller toujours un peu plus loin, de replacer fermement le sac au dos sur nos épaules et de continuer à marcher, dans le sable et la chaleur, tous ensembles unis par un même but, sur la route de la prière, le sentier du jeûne et le chemin de l'aumône.

Et voilà qu'au milieu du désert, après la montagne et le temple, nous sommes conviés à accueillir le pardon dans une démarche de vérité, dans la joie de la fête.

Le sacrement du pardon: la rencontre de deux paroles!

D'abord et avant tout, la Parole de Dieu: parole de miséricorde et de pardon, parole de vie et de grâce, parole d'amour et de lumière, parole qui vient à la rencontre de celui qui marche, parole qui vivifie et refait, parole qui réconforte et panse, parole qui crée dans la tendresse et la confiance. Qui, avant tout, une Parole venue d'ailleurs. Avant tout, une Parole qui ne demande pas mieux que de se faire entendre, d'être accueillie, d'être partagée. Une Parole qui a tellement voulu se faire proche de nous qu'Elle a épousé notre chair, qu'Elle a pris visage d'homme. Jésus, le Fils bien-aimé du Père, Parole vivante, Parole-de-Dieu parmi-nous. Oui, une Parole qui nous attend dans la maison de la Parole partagée, du dialogue de vérité, de la conversation d'amitié. Une Parole qui attend... avec patience et tendresse, avec miséricorde et compréhension. Une Parole...

Puis, il y a l'autre parole, ou plutôt les autres paroles! Ce sont les paroles des hommes, mes paroles à moi. Ces paroles qui viennent dire qui je suis, qui expriment la profondeur de ma personne, qui me libèrent et me redonnent souffle, qui sont à la racine de toute croissance, de tout devenir. Paroles souvent enfouies au profondeur de la personne, paroles souvent enterrées par des paroles venues d'ailleurs, paroles souvent étouffées par des faiblesses et des peurs, des craintes et des péchés, paroles qui s'expriment timidement dans un monde de paroles vides mais retentissantes, de paroles creuses mais fortes. Oui, les paroles des hommes, mes paroles. Paroles subjectives qui ont besoin d'une libération.

Et voilà, la rencontre déclenche le processus de libération. La rencontre de deux paroles, Parole de Dieu et paroles humaines, fait sauter les murs de l'égoïsme et de la sécurité, fait éclater les barrières de suffisance et d'orgueil, fait voler en mille morceaux les demi-vérités et les mensonges.

Car dans la rencontre des deux paroles, mes paroles d'homme sont éclairées par La Parole de Jésus, mes paroles d'homme sont interrogées par La Parole de Vie, mes paroles d'homme sont interpellées par La Parole de Vérité. Non pas une rencontre entre Une Parole qui accuse et des paroles qui se défendent; non pas une rencontre entre Une Parole qui écrase et des paroles qui s'humilient, non pas une rencontre entre Une Parole qui juge et des paroles qui acceptent la sentence...NON, NON, NON...

Mais bien plutôt la rencontre d'une Parole riche en miséricorde, d'une Parole d'un grand amour, d'une Parole qui fait revivre avec des paroles de vérité, conscientes de leurs péchés et de leurs fautes, confiantes dans la grâce qui sauve.

Et ce dialogue, cette rencontre se fait dans la maison où les paroles se libèrent facilement, dans la maison de la communauté. Là où les frères et les soeurs attendent, avec patience, d'accueillir celui qui vient se dire pour qu'éclate la fête des retrouvailles, la fête de La Parole retrouvée, la fête de la Parole libérée.

Claude BLANCHETTE, ptre.

La Croix-Rouge a besoin de vous

"Nous avons un besoin urgent de bénévoles", affirme le président national de la Société canadienne de la Croix-Rouge, M. Keith Cardiff.

Dans un communiqué préparé pour le mois de la Croix-Rouge, du 1er au 31 mars, M. Cardiff souligne que "chaque année, la Croix-Rouge fait appel à la générosité du public par l'intermédiaire de Centraide et de ses propres campagnes de souscription. Notre campagne de recrutement de bénévoles est aussi importante, sinon davantage à bien des égards, car il nous faut des personnes disposées à aider leur prochain.

"Il nous arrive parfois d'être sollicités pour un service ou une activité et de nous trouver dans l'impossibilité de répondre à la demande, faute de bénévoles", d'ajouter M. Cardiff.

La Croix-Rouge a besoin de bénévoles qui donnent de leur sang, qui recrutent des donneurs et qui aident à la besogne dans les cliniques. Il lui faut des bénévoles pour enseigner les premiers soins, la sécurité et l'hygiène. La Croix-Rouge requiert aussi les services de chauffeurs, de gestionnaires, de solliciteurs. Elle fait appel aux compétences en relations publiques et en activités aquatiques ainsi qu'aux personnes intéressées à la confection de pièces d'artisanat ou la collecte de fonds pour aider les sinistrés d'ici ou d'ailleurs.

Les bénévoles rendent également visite aux anciens combattants, s'occupent des activités du 3e âge dans le cadre du programme "Joie et santé" et sont souvent mis à contribution en cas de sinistre dans leur communauté. M. Cardiff, comptable agréé de Hamilton, en Ontario et bénévole de la Croix-Rouge depuis 15 ans, nous dit combien enrichissante est son expérience au sein d'un organisme qui oeuvre dans l'intérêt des Canadiens et de l'humanité.

"Si notre attitude de bénévole doit s'adapter au monde actuel et aux nouvelles conditions sociales, nous restons fidèles au premier principe du mouvement: être à l'écoute et au service d'autrui.

"J'invite tous ceux qui ne connaissent pas encore la grande aventure du bénévolat à la Croix-Rouge, à se joindre à nous. Sans la contribution des bénévoles dans tous les domaines, il nous serait impossible d'atteindre notre objectif, celui de soulager la misère humaine sous toutes les latitudes".

Pour de plus amples renseignements sur le bénévolat à la Croix-Rouge, téléphonez au No **772-2551 - Poste 175.**

Le Secrétariat d'État entretient l'état de crise à l'ACFO

La présidente de la Fédération des francophones hors Québec, Mme Jeannine Séguin, a déploré vivement l'attitude du bureau ontarien du Secrétariat d'Etat qui, par son ingérence et son unilatéralisme, provoque une déstabilisation des structures régionales et provinciale que s'est donnée la francophonie ontarienne.

Mme Séguin condamne cette décision qui, si elle était appliquée, isolerait les composantes régionales de l'Association canadienne-française de l'Ontario, et les soumettrait aux directives des fonctionnaires du Secrétariat d'État.

"Cette ingérence menace non seulement la survie de la francophonie ontarienne en tant qu'entité collective, mais également l'ensemble de la francophonie hors Québec" a souligné Mme Séguin.

Toutes les démarches de l'ACFO et de la FFHQ, pour rencontrer soit le Secrétaire d'État, M. Gérald Regan, soit son sous-ministre, Mme Huguette Labelle, sont restées vaines. "Ce refus du dialogue de la part du Secrétariat d'État", selon Mme. Jeannine Séguin, "indique assez clairement que ce ministère entend entretenir l'état de crise actuelle qu'il a provoquée par sa décision unilatérale".

Mme Séguin s'inquiète également de la rumeur qui veut que des agents du Secrétariat d'État tentent d'obtenir l'adhésion de certaines régionales aux modifications de fonctionnement proposées par M. Marcel Goldfinger lors de la réunion du 27 février avec l'ACFO et les présidents régionaux. On cherche toujours un document qui justifierait et expliquerait cette décision.

Cette démarche du Secrétariat d'État représente une menace qui pèse très lourd sur l'avenir de la francophonie ontarienne et, par projection, sur la francophonie hors Québec" ajoute Mme Séguin. "Le Secrétariat d'État doit réviser cette décision dans les plus brefs délais" a conclu Mme Séguin.

(communiqué)

Trois fermes familiales centenaires à l'honneur



Denis et Claudette Ouimet représentant Jean Louis et Marie Ouimet et leur famille.



Arcelie, Marc et Denis Gratton



Phillipe, Emma et Denis Gobeil

Le gouvernement du Manitoba a offert des plaques à trois familles, soulignant le fait que leurs fermes soient demeurées une propriété familiale durant une période de cent ans et plus, lors d'une cérémonie au Club de curling de Saint-Pierre le mois dernier.

Les fermes familiales ainsi honorées, sont celles de Jean-Léon et Marie Ouimet de Sainte-Agathe, de Denis E. et Arcélie Gratton aussi de Sainte-Agathe et celle de Emma et Philippe Gobeil de Otterburne.

Denis E. Gratton est le quatrième propriétaire de la ferme familiale de la région de Sainte-Agathe qui devint la propriété de Jovite Gratton en 1878. Celui-ci, originaire de la région de Sainte-Thérèse de Blainville au Québec, laissa sa ferme en 1911 à son fils Ferdinand, qui à son tour la légua en 1949 à son fils Hilaire. Denis et sa mère Arcélie prirent possession de la ferme de 300 acres en 1979.

Alfred Ouimet, grand-père du présent propriétaire Jean-Léon Ouimet, acheta la ferme familiale en 1879. Il acheta cette ferme de la région de Sainte-Agathe de Jovite Gratton au prix de $1 l'acre à 6 pour cent d'intérêt. Il divisa ensuite sa ferme en 1915, entre ses deux fils Alfred et John. Jean-Léon devint propriétaire de la partie sud de la propriété originale en 1949, et acquit la partie nord en 1967. La ferme est d'une étendue de 220 acres.

Gédéon Gobeil senior, arrière grand-père de l'actuel propriétaire Denis, acquit la ferme de Otterburne en 1877. Originaire de Québec, il vint s'installer à Otterburne après avoir vécu au Massachusetts. La ferme fut prise par Gédéon junior en 1901. Par la suite ce fut Edouard qui pris la relève en 1940. Finalement Denis acheta la ferme de sa mère Emma en 1977. La ferme compte présentement 400 acres, incluant ceux que possèdent Philippe.

Pour qu'une ferme soit éligible, la propriété devait comprendre à l'origine au moins 50 acres, et garder au moins la même étendue au cours du siècle. L'étendue de la propriété pouvait changer à la condition que le terrain original demeure une partie de la ferme. L'accent est porté sur la reconnaissance de la famille plutôt que sur le terrain ou les membres d'origine de la famille.

Les 6e Choralies
C'est une affirmation de la francophonie du Manitoba


Mlle Hélène Guy

Pour Mlle Hélène Guy, la présentation des 6e Choralies canadiennes internationales qui auront lieu du 31 juillet au 7 août à Winnipeg, est une affirmation très claire de la francophonie ici au Manitoba.

Mlle Guy, conseiller musical du Centre culturel À Coeur Joie de Vaison-la-Romaine en France, était ici en vertu d'un accord entre les gouvernements canadien et français, pour donner des ateliers aux stages de formation de chefs de choeur au Centre culturel, les deux dernières fins de semaine.

De son expérience, elle retient que les gens ont besoin de travailler et de progresser, en fait de trouver leur vraie personnalité dans le domaine du chant choral, mais à son avis l'élément essentiel le désir de travailler très fort, est là. Au cours de ces stages, où elle travaillait en collaboration avec deux autres instructeurs, Murielle Matteau et Alice Parizeau, elle a pu faire profiter les 25 personnes inscrites, de son expérience aux niveaux de la rythmique corporelle, du réchauffement de la voix, de l'organisation d'une répétition et de la pratique du chant choral.

Les Cantilies

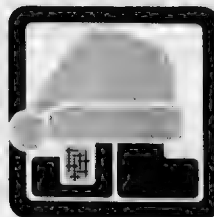
Lors de son passage au Manitoba, celle qui en profite toujours pour découvrir d'autres méthodes de travail, a rendu visite aux chorales de Sainte-Anne, Saint-Claude, du Précieux-Sang et de la Cathédrale en vue d'aider à la préparation du concert d'ouverture des Choralies.

Celle qui a dirigé un rassemblement de 550 enfants à Vaison-la-Romaine, lors des Cantilies, une sorte de Choralies pour les enfants, lance l'idée qu'un tel projet pourrait être tenu au Canada. En attendant, elle poursuit son voyage en sol canadien avec des arrêts à Montréal où elle travaillera pendant deux jours avec des chorales d'enfants, et à Moncton au Nouveau-Brunswick où elle animera un rassemblement de plusieurs centaines de jeunes choristes. Pour Mlle Guy qui avait dirigé un atelier aux premières Choralies canadiennes tenues à Trois-Rivières au Québec en 1967, il est possible qu'il y ait une suite à ces stages. Elle pourrait revenir au Manitoba après les Choralies pour participer à d'autres projets de l'Alliance chorale Manitoba.

Yvon GIROUX


L'un des instructeurs des stages de formation de l'ACM. Murielle Matteau en pleine action.

Festival du Voyageur 1982



**Remercie tous ceux et celles, bénévoles ou autres,
qui par leur spontanéité à manifester leur joie de vivre
et par leur hospitalité envers tous nos visiteurs,
ont fait de ce 13e Festival du Voyageur, un succès retentissant.**



Au plaisir de vous revoir du 13 au 20 février 1983

Nouvelles de l'UNF

Les danseurs qui, dans la nuit de 6 mars 1982, se rendaient au bal masqué de l'Union nationale française ne se doutaient quère des petits problèmes qu'ils allaient créer au jury. Celui-ci, composé de Mme Vannini, de M. Luguet, conseiller culturel et de Mme Kobler, employée au consulat, devait décider en effet du meilleur déguisement de la soirée. Tout le monde était si bien déguisé que la tâche fut ardue: il fallut départager les gagnants à un demi-point près!

Le premier prix consistant en un appareil de télévision fut octroyé à Mme Eléonore de Leyssac dont l'interprétation époustouflante d'une abominable socière fit pâlir le comte Dracula pourtant déjà bien pâle. Le deuxième prix (un réveil-radio) revint à Mme Pégis déguisée en dame orang-outan! Elle fut suivie de très près par un autre orang-outan incarné par M. Jacques Rave, qui reçut le troixième prix (un dîner d'une valeur de $40.00 au restaurant Hi-Steak Loft). Mme Jounot qui représentait un Panda magnifique gagna le quatrième prix: un dîner d'une valeur de $25.00 au Bistro.

On se souvient que la mascarade du six mars avait pour thème une invitation au château du comte Dracula. On peut dire que ce nom fut bien choisi si l'on en juge par l'assistance hétéroclite qui hantait le "château" de l'UNF: normands, corsaires, deux comtes Dracula et un jeune vicomte de la même souche, baladins, pierrots, gitanes, cow-boy, etc. Ce fut l'une des soirées les plus réussies de l'année 1981-1982. On s'y amusa franchement et on dansa tard dans la nuit. Il paraît que le bal masqué de l'année prochaine sera plus formidable encore!

Le banquet électoral

En bons dirigeants, les membres du comité de l'UNF ont déjà pensé à organiser un banquet à l'occasion des élections. Voilà en effet un an que le Conseil d'administration a été renouvelé. Il faut penser maintenant à élire de nouveaux bénévoles ou à confirmer les postes de certains. Tous les membres sans exception sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu le samedi 27 mars à 18 heures.

Le comité sortant fera bien les choses puisqu'il a prévu qu'un Banquet Exceptionnel d'Election (B.E.E.) suivrait la réunion annuelle.

Donc rendez-vous au siège de l'Union nationale française, 541, rue Giroux, à Saint-Boniface le samedi 27 mars 1982 pour 18 heures à la réunion annuelle et 20 heures au banquet.





Photo, MALAK

Ce printemps, faites un arrangement de fleurs

C'est facile comme A B C. Voici les trois étapes à suivre pour apporter un printemps instantané dans votre foyer: A- Procurez-vous des fleurs printanières fraîches comme des tulipes de Hollande, des jonquilles et des hyacinthes. Enveloppez ensuite les tiges et les boutons des tulipes dans du papier ciré (dans le cas de jonquilles, jusqu'au bouton seulement). Placez les fleurs coupées dans un vase profond d'eau tiède et laissez dans un endroit frais pendant plusieurs heures. B- Affixez une trousse à épingles avec glaise aquafuge au fond d'un vase peu élevé. C- Coupez les tiges de biais à l'aide d'un couteau bien tranchant. Disposez d'abord les majestueuses tulipes à votre choix, puis ajoutez les jonquilles et hyacinthes à tiges plus courtes. Gardez l'arrangement dans un endroit frais pour la nuit. Ces fleurs de "printemps instantané" dureront plus longtemps.

NOMINATIONS



M. Gérald Dorge, président de la Caisse populaire de Saint-Boniface Ltée, est heureux d'annoncer la nomination de M. Roméo St-Amant au poste de directeur de la Caisse. M. Ste-Amant est originaire de Saint-Jean-Baptiste, est marié et père de cinq enfants. Il a une très grande expérience bancaire et au cours des années a suivi plusieurs cours en administration et en gestion financière. M. St-Amant entrera en fonctions le 22 mars 1982.

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE

M. Henri Alarie, président de la Caisse populaire d'Elie est heureux d'annoncer la nomination de M. Aurèle Remillard au poste de gérant de la Caisse. M. Remillard, natif de Saint-Joseph, a 14 ans d'expérience dans le mouvement des Credit Unions et il détient plusieurs diplômes pour des cours en gestion coopérative. M. Remillard entrera en fonctions le 1er avril 1982.

LA CAISSE POPULAIRE D'ÉLIE



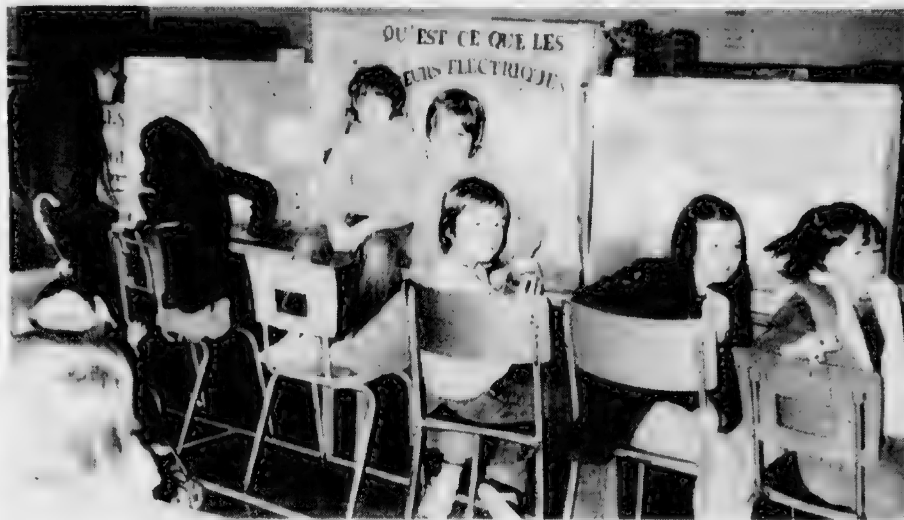
M. Lionel Tetrault, président de la Caisse populaire de Richer est heureux d'annoncer la nomination de M. Brunel Girardin à la gérance de la Caisse. M. Girardin, natif de Saint-Claude, oeuvre dans le mouvement depuis 1975. Au fil des années, il a suivi plusieurs sessions de formation dans le mouvement des Caisses populaires. M. Girardin est marié et père de trois enfants. Il entra en fonctions à la Caisse le 1er mars 1982.

LA CAISSE POPULAIRE DE RICHER

Exposition scientifique

C'était les 10 et 11 mars qu'avait lieu l'exposition scientifique à l'école. Il y eut environ 170 projets étalés et jugés dans le gymnase. Les élèves ont vraiment travaillé très fort, afin d'essayer de gagner les médailles offertes aux niveaux 4 à 9. En voici les gagnants: Dans la section française: 4 à 6. En physique: Médaille d'or; Réal Aubin - d'argent: Ronald Lagassé; et Diana Onass - de bronze: Paul Labossière - Jacques Gagnon. Biologie: Médaille d'or: Monique Sabourin - Joanne Moquin, et Angèle Aubin - d'argent: Lynne Kirouac. Science de la Terre: Médaille de bronze: Jeannette Aubin - Joanne Parisien. Science de la Santé: Médaille d'argent: Joël Lagassé. Chimie: Médaille d'or: Mona Lagassé. Biologie: Médaille d'argent: Lianne Lagassé - Lynne Trudeau - de Bronze: René St-Hilaire - Marc Poirier. Science de la Santé: Médaille d'or: Lisa Labossière d'argent: Rachel Lagassé - de bronze: Jeanne Brodeur - Michelle Touchette.

Dans la section anglaise - 4 à 6, les gagnants furent: Physique: Médaille d'argent: Nathan Kehler de bronze: Vincent Proteaiu. Biologie: Médaille d'or: Carman Pajak - Jody Thomas - de bronze Diane Gratton - Kelly Ramsay. Science de la Santé: Médaille de bronze: Tannis Thomas - Tamara Grant. Chimie: Médaille d'or: Joanne Pelletier, et Kevin Turner - d'argent: Julie Layman - Shelley Job - Lee-Ann Carter; de bronze: Colleen Booy





7 à 9, casses anglaises: Physique: Médaille d'or: Daniel Touchette, et Dana Pajak - d'argent: Barry Walkins, et Darryl Gumieny, Bruce McTavish, et Erin Pajak - de bronze: Marc Penner. Biologie: Médaille bronze: Jason Lusignan - Scott Ramsay. Science de la Santé: Médaille d'or: Nicole Gagnon - Lorraine Lagassé - d'argent: Steve Lagassé - Guy Van Den Bussche - de bronze: Kim Thomas. Chimie: Médaille d'argent: Kim Kosman - Lisa Lagassé.

Les élèves de la maternelle à 3e année de la section anglaise ainsi que les élèves de la 1ère à la 3e années immersion ont aussi participé à cette exposition et se sont mérités un ruban de participation. En plus, les 3e années ont du passer par les juges et donc certains ont reçu des rubans de 1e, 2e et 3e. Voici les gagnants: 3e immersion: 1e Noëlla Dorge; 1e Kim Anderson - Céleste Wood 2e - Kyra Labossière - Lynn Joyal - Patricia Henkelman - Renée Neufeld. En 2e et 3e anglais: 1e Laura McTavish, 2e: Gareth Fern - Darcy Backman - Marc Milette - Paul Perron. 3e Timmy Pohl - Craig Gumieny - Robert Steurmer.

À tous ces gagnants et à tous les autres, nos félicitations pour ce beau travail. Les gagnants de médailles d'or et/ou argent iront à l'exposition scientifique divisionnaire à l'école Noël Ritchot pour les classes françaises et à l'école Saint-Norbert pour les classes anglaises, les 18 et 19 mars. Bonne chance!.

Bonspiel des femmes

1er event: 1ère Cathy Brown - 2e Suzanne Leoppky - 2e event: 1ère Noëlla Cormier - 2e Mona Prociuk - 3e event: 1ère Jeanne Hooper - 2e Laurie Kosman.

Calendrier

2 avril à 19h30 - "Ham Shoot" au "Curling rink" de Saint-Adolphe.

12-18 avril - bonspiel pour hommes & femmes (mixed).

24 avril - le Club de Curling terminera son année avec un "Curling Wind-up".

Edmée LEGAL
Denise HANCOX

Projet d'étagement de voies à Winnipeg

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, a annoncé le 12 mars dernier au nom du ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin, l'octroi d'une subvention de $4,151,680 en vue de la construction d'un passage inférieur dans le nord-ouest de la ville.

Le passage à niveau actuel de la rue King Edward (route 90) et des voies du CN et du CP, juste au nord de l'avenue Logan, est situé à environ un kilomètre à l'ouest du tirage du CP. Cette situation provoque, chaque jour, de fréquents arrêts de la circulation qui peuvent atteindre plus de 40 minutes.

Ce passage inférieur fait partie de plusieurs améliorations prévues par la ville de Winnipeg pour faciliter la circulation sur un tronçon de 3.2 km de la route 90. La ville construira deux ponts au-dessus de ce passage inférieur à quatre voies de circulation. L'un supportera les deux voies ferrées existantes au CP, plus une autre qui est prévue. L'autre supportera la seule voie actuelle du CN tout en permettant la pose d'une seconde voie. Ces ouvrages enjamberont une route à quatre voies et à chaussées séparées.

Environ 13,300 véhicules utilisent chaque jour le croisement actuel dont une grande partie sont des camions. On prévoit que le trafic passera à 30,200 véhicules par jour d'ici 1995. Environ 16 trains circulent chaque jour à cet endroit Le projet coûtera au total $7,254,200. Le CN et le CP y consacreront chacun respectivement $62,500. La ville de Winnipeg paiera le solde, soit $2,977,520.

Le gouvernement fédéral octroie sa subvention en vertu du Programme d'aide aux services de transport urbain. Créé en 1978, ce programme de six ans, auquel sont alloués $230 millions, fournit annuellement des fonds aux provinces pour des projets relatifs aux transports urbains ou reliés à la Loi sur le déplacement des lignes et sur les croisements de chemin de fer. Les subventions peuvent représenter jusqu'à 80% du coût des projets.

Depuis le début du Programme, le gouvernement fédéral a engagé environ $139.9 millions dans l'exécution de projets d'étagement de voies.

Quatre spectacles supplémentaires

Vu que les deux représentations de la comédie musicale de Marcien Ferland "Les Batteux" prévues pour les 19 et 20 mars sont déjà vendues à guichet fermé, quatre représentations supplémentaires ont été confirmées pour le dimanche 21 mars et les 23, 24 et 25 mars à 20h30. Vous pouvez réserver vos billets au guichet au CCFM - 233-8972.

"Les Batteux" une production du Centre culturel franco-manitobain

Programme Katimavik

Le programme Katimavik est présentement à la recherche de plusieurs communautés majoritaires francophones du Manitoba intéressées à être l'hôte d'un projet Katimavik.

Pour plus d'informations téléphoner à Robert Voyer coordonnateur projet Sainte-Anne, Saint-Pierre-Jolys, aux numéros suivants: Sainte-Anne: 422-5293, Winnipeg: 942-4678.



Marathon des berceuses

Il y aura au Centre des sourds-muets le dimanche 4 avril, de 14h à 16h. un "Rock-A-Thon" organisé par les jeunes sourds-muets et le groupe de volontaires (Recettes pour venir en aide à ces jeunes.)

Si vous êtes interessé à participer à ce marathon trouvez vous un ou des commanditaires pour 120 minutes. Apportez votre chaise berceuse, ou vous pouvez vous bercer sur une chaise droite pour deux heures. Il y aura un programme musical et des refraîchissement seront servis. Deux prix seront décernés à ceux ou celles qui auront amassé le plus haut montant d'argent. Pour ceux qui ne peuvent participer, tout don sera accepté.

Le rendez-vous des participants et des visiteurs aura lieu 285, chemin Pembina.

Quelques recommandations de sécurité pour les conducteurs âgés

Bien que beaucoup soient restés jeunes d'esprit, les personnes âgées doivent regarder la vérité en face: elles ne sont plus aussi jeunes qu'auparavant.

Elles se fatiquent beaucoup plus facilement, elles sont plus enclines à s'hypnotiser, elles ne s'adaptent pas facilement à l'obscurité, elles sont plus lentes dans leurs réactions et leurs mouvements ne sont plus aussi coordonnées. L'âge les a rendus plus vulnérables aux blessures graves et souvent elles guérissent lentement.

C'est la loi de la nature.

Naturellement les personnes âgées ajustent leur mode de vie à leurs nouvelles exigences physiques. Pour beaucoup, cela veut dire aussi prendre de nouvelles habitudes de conduite.

Mais malheureusement, il y a encore un trop grand nombre qui meurent dans des accidents de la route.

En Ontario en 1980, 38 conducteurs de 65 à 74 ans meurent des blessures causées par les accidents de la route. 18 conducteurs de plus de 75 ans ont été tués.

Au total, les personnes âgées de plus de 65 ans sont impliquées dans plus de 13,300 accidents.

Voici donc quelques recommandations du ministère des transports et des communications de l'Ontario pour les conducteurs âgés:

- faites moins de kilomètres et conduisez moins souvent pour rester alerte.
- conduisez moins en hiver et par mauvais temps.
- conduisez plus lentement.
- conduisez moins la nuit, car l'ébouissement des phares peut être gênant.
- conduisez moins dans la circulation des heures de pointe.

Prenez vos précautions avant qu'il ne soit trop tard!

La prévention au Canada

Saint-Lazare

Promesses guide

C'est lundi soir 8 mars que six nouvelles guides et une cheftaine firent leur promesse. La rencontre se déroula dans la salle polyvalente de l'école devant quelques parents et enfants. Après la cérémonie des promesses il y eut un court programe de saynètes et chants par les guides. La soirée se termina par un gouter. Sincères félicitations à ces charmantes guides et un gros merci aux dévouées cheftaines pour leur grande patience et leur savoir faire. Les cheftaines sont Mme Marguerite Huberdeau, Jeannine Perreault et Mlle Jacqueline Devost.



De gauche à droite: Lisa Chartier; Brenda Hayden; Rachelle Guénette; Jeannine Perreault; Jacqueline Devost; Marguerite Huberdeau; Monique Huberdeau; Joyce Fulham; Zita Fafard et Crystal Peppin.

Toujours pas d'eau!

Il y a une partie du village qui est toujours sans les services de l'aqueduc. Les réparations des tuyaux sont ralenties par la grande profondeur de la gelée; de 8 à 9 pieds à certains endroits. Alors que vous lirez cette chronique, les travaux seront probablement complétés. Beaucoup de gens l'espère j'en suis persuadé.

Nouvelles du père Prescott

Les derniers nouvelles sur la condition du père Prescott nous laissent croire que sa santé s'améliore. Pour ceux qui ne seraient pas au courant, le père Roland est hospitalisé à Russell depuis deux semaines. Il remplaçait le père Aurèle quand on a dû le transporter à l'hôpital. Père Prescott, vos nombreux amis à Saint-Lazare pensent à vous et prient pour un retour a la santé le plus vite possible. Courage! !

Les Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Lazare ont honoré la Vierge du Pélerin les 11, 12 et 13 mars dernier. Le Grand Chevalier Alfred Deschambault est allé chercher le tableau de Marie Immaculée à Virden. Il y eu une heure mariale chaque soir animée par les Chevaliers. Samedi soir, les membres du 4e degré ont fait la garde d'honneur durant la cérémonie. Des membres du conseil de Russell sont venus chercher le tableau après la cérémonie du samedi.

Ce tableau de la Vierge du Pélerin est surtout approprié durant l'année du centenaire car notre tableau nous rappelle la dévotion de Colomb à Notre-Dame sous ce titre.

Il y a des gens qui disent que les Chevaliers c'est des parties, des derbys, des parties de ballon-balais et que sais-je encore. Ces gens, auraient-ils raison? Où étiez-vous frères Chevaliers? Ce n'est pas à moi ni à qui que ce soit de porter jugement sur le fait que vous brilliez par votre absence. La prochaine fois, brillerons-nous par notre PRÉSENCE....

Quoi de nouveau?

De temps en temps on nous demande si il y a du nouveau au sujet de la mine. Comme toujours la réponse est: rien; sauf pour un petit article qui est apparu dans le "Moosomin World Spectator" dernièrement et qui faisait reférence à la mine de McAuley...

C'est pas la potasse qui nous empêche de dormir ces temps-ci mais bien la cloche qui sonne sans cesse à Ottawa. Avez-vous déja vu quelque chose d'aussi insignifiant et d'aussi "niéseux"? Des enfants d'école les plus dissipés seraient plus raisonnables que nos fameux membres de la Chambre. Le Canada a garde de s'en aller à la débandade absolue. Pendant ce temps, nous autres, les innoncents on paie des intérêts ridicules, on perd nos maisons, nos maisons d'affaires, on fait de la haute pression qui nous oblige à prendre des médicaments qui coûtent une fortune et tout ce temps là nos gros "bébés" à Ottawa, s'amusent et se paient des salaires qu'ils ne méritent pas.

Armand GUÉNETTE

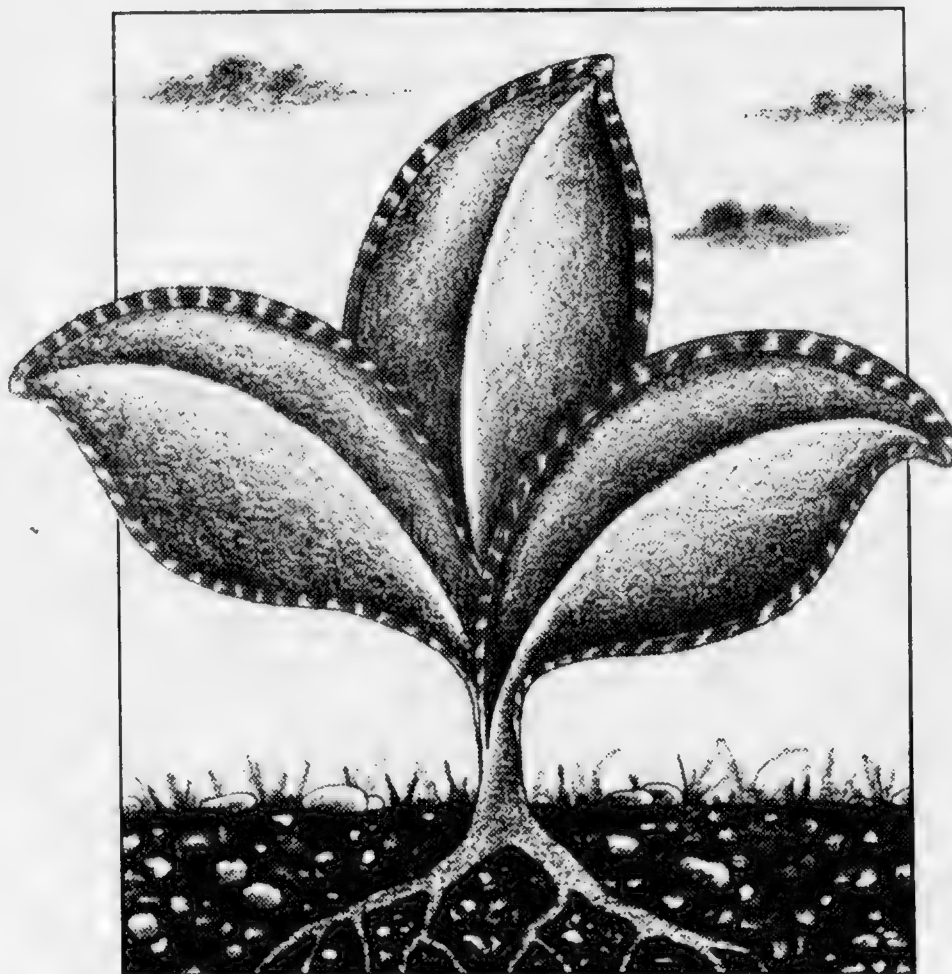
Nous investissons dans votre vitalité.

Ce ne sont pas les idées qui manquent aux communautés francophones de l'Ouest. Au Secrétariat d'État, on le sait bien! Voici quelques-uns des projets que le Secrétariat d'État a appuyés l'an dernier:

- rencontre interprovinciale des femmes canadiennes-françaises de l'Ouest en novembre à Saskatoon, rencontre qui portait sur l'implication des femmes dans la politique;
- douzième Festival du Voyageur à Saint-Boniface, une fête populaire qui attire quelque 440 000 participants en une semaine;
- aide à l'éducation économique menée par le Conseil de la coopération de la Saskatchewan auprès de ses membres;
- théâtre pour les enfants de l'élémentaire par la Boîte à Popicos, une troupe de théâtre de l'Alberta;
- publication d'études sur l'histoire des francophones en Colombie-Britannique;
- et bien d'autres projets encore!

Dans ce foisonnement d'initiatives, il y a une idée qui germe et qui devient de plus en plus évidente, c'est que les communautés francophones de l'Ouest affirment par leur vitalité leur participation de plein droit à la vie canadienne.

Une idée germe



Pour plus de renseignements, communiquez avec le Secrétariat d'État,
303, rue Main, Pièce 201, Winnipeg, Manitoba, R3C 3G7. Tél.: **(204) 949-3601**



Secrétariat d'État Secretary of State

Canada

Lorette

L'Expo - scientifique



Louis Robert - Biologie animale et végétale.


Lise Bohémier et Lise Jeanson - Agriculture et sciences terrestres.

Ils ont certainement gagné leurs épaulettes ces élèves de la 4e à la 9e année, en exposant leurs projets, jeudi le 4 mars au gymnase de l'école Lagimodière. Plusieurs de ces élèves avaient commencé leur travail dès le début de septembre. Ils nous ont démontré beaucoup de recherche scientifique et d'originalité dans leur présentation. Parmi les gagnants - il y en avait de toute les catégories - chimie, biologie animale, science de la santé, agriculture, l'espace de la terre, energie et mécanique. Plusieurs élèves ont mérité des médailles d'or, d'autre d'argent et de bronze. Mais le plus important pour ces élèves, est qu'ils ont beaucoup appris par cette expérience. Il ne faut pas oublier les juges, qui malgré leur tache difficile, ont fait du si beau travail - Les juges étaient: M. Henri Grimard - Sr Laurette Desnoyers - Sr Yvette Forget - Mme Diane Charrière - M. Guy Lacroix - Mme Michelle Lagimodière - Gagnon - Mme Alice Ferraton - Mme Agathe Arbez - Mme Raymonde Tétrault - M. Gilles Roch - M. Roger Dubois - Mme Agathe Lacroix - ainsi que les professeurs de la 4e à la 9e année - Mme Ginette Roy - Mme Carmelle Vermette - Mme Irène Lemoine - Sr Claudette Robert - Sr Simone Trudeau et Melle Noëlla Gauthier.


Jeanne Grégoire et Heather Cullen - Chimie - L'alimentation.



Danielle Lambert et Chantal Marcoux - Science de la santé.

Nouvel éxécutif des "Braves"

L'assemblée annuelle du Club de fastball des "Braves" de Lorette a eu lieu le 10 mars dernier. Gildas LeComte présidait l'assemblée comme secrétaire, et donna le rapport des activités de l'année écoulée, ainsi les comptes du rapport financier. L'éxécutif élu pour l'année 1982: Président: Paul Cournoyer; Vice-président: Marcel Roch; Secrétaire, - Trésorière - Lorraine Laramée - Le nouveau gérant, Carol Laramée, remplacent M. Marcel Roch. Les autres membres de l'exécutif sont: MM. Rhéal Roy, Norman Desrochers et Guy Jeanson. La date du tournoi annuel à été fixé au dimanche 6 juin - Les joueurs désirant participer au club sont invités à donner leur nom au gérant du club le plus tôt possible.

Lilliane LANSARD

Somerset

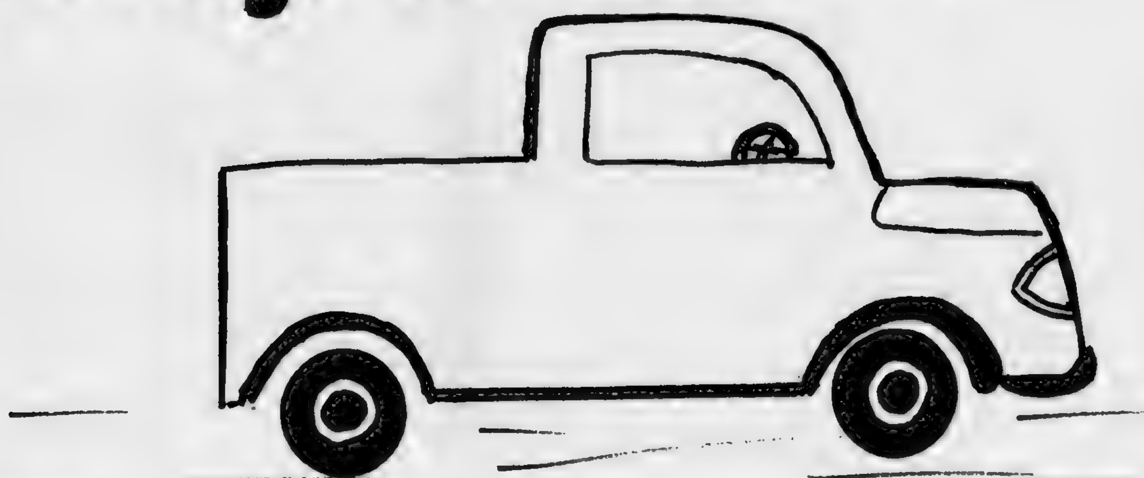
Les élèves de la troisième à la sixième année, ainsi que ceux de la classe spéciale de l'école Richard étaient divisés en équipe pour effectuer la construction de sculptures sur glace, lors du concours organisé dans le cadre du carnaval annuel de Somerset.


Cette magnifique tortue remporta le premier prix au concours de sculptures sur glace. M. Georges Ronceray, président du comités des loisirs, présente une plaque au capitaine de l'équipe gagnante Lisa Pittet, qui est accompagnée de Michelle Charbonneau, Normand DeVuyst, Marc Pittet, Louise Beaudin, Roselyn Payette et Connie Chanel. Claude Collet faisait aussi partie de l'équipe.


Godzilla, le lézard, gagna le deuxième prix. Les membres de cette équipe étaient Lise Delaquis, capitaine, Pam Thompson, Darrell Grenier, Marc Mabon, Freddie Lemieux, Tara Thomson, Jeanne Beaulieu et Lyette Laboss ère.


Bernard Labossière et son équipe ont créé ce très beau pingouin.

La Page de Bicolo ...





Bonjour!

Comment vas-tu? Aujourd'hui je fais le camionneur! J'ai aussi les gagnants du concours de poèmes! Regarde bien!

Bicolo



YA D' LA JOIE!

Bicolo décide de partager....

Cette année, pendant le carême, j'ai décidé d'en profiter pour vraiment partager avec ceux qui n'ont rien à manger.

Chaque fois que je me prive d'un biscuit ou d'une palette de chocolat, je mets dans ma Banque-Partage le montant que celà me coûte. Je pense qu'à Pâques j'aurais ramassé beaucoup d'argent pour donner à Développement et Paix. J'essaie de partager aussi autres choses... mon sourire.. ma bonne humeur... un petit service et tout cela joyeusement! Qu'en penses-tu?

Des partages ça se fait dans la j_______

De la joie ça se p__________!

JEUX:
Le mot PARTAGE veut PARTAGER

Avec le mot PARTAGE, découvre 10 autres mots en employant que les lettres contenues dans ce mot
C'est le mot PARTAGE qui à son tour veut PARTAGER!



1. Tapage	6. T__ __ __
2. G__ __ __	7, A. .
3. P__ __ __	8. P__ __
4. P__ __ __	9. R__ __
5. R__ __ __	10. R.



BRAVO aux GAGNANTS des poèmes et chansons!

Chacun recevra un Cahier de jeux de Bicolo.

Âges: 6-7-8- ans

Roxanne Bouchard, La Broquerie
Christian Lacroix, Île-des-Chênes
Joanne Gagnon, La Broquerie
Natalie Dorge, Sainte-Agathe
Sylvie Beaudry, Sainte-Agathe
Joanne Fournier, La Broquerie

9-10 ans

Mona Lemoine, Sainte-Agathe
Carrie Carmichael et Evelyne Roberts, Fannystelle
Rosanne Legal, Sainte-Anne
Nicole Lavoie, 625 Lyndale, Saint-Boniface
Jocelyn Grenier, Saint-Léon
Josée Lemoine, Sainte-Agathe
Mireille Deschambault, Saint-Lazxare

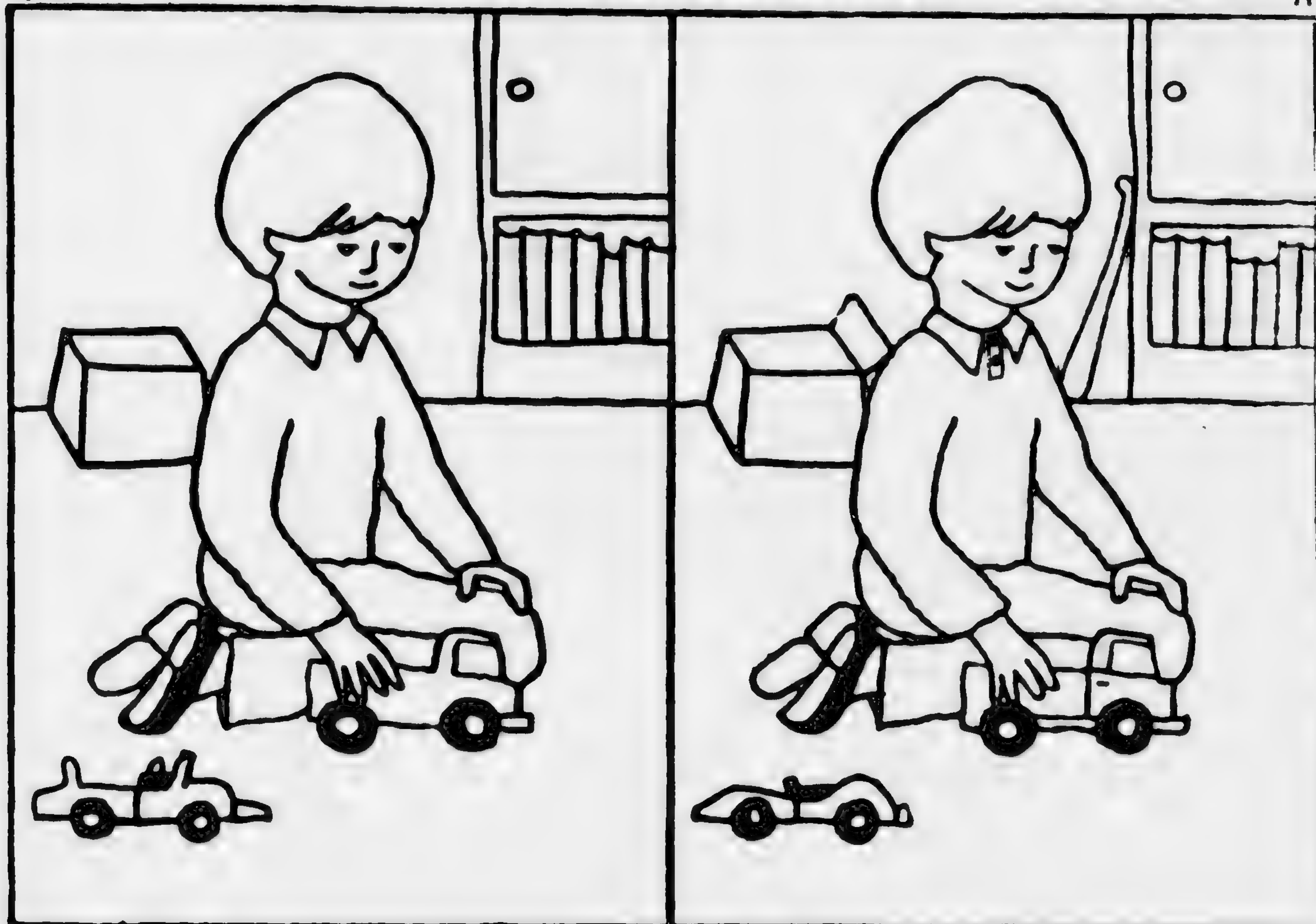
11-12-13 ans

Jeanne Grégoire, Lorette
Karen Robidoux, 44, chemin Farnham, Saint-Boniface
Louise Gauthier, Richer
Donald Legal, Sainte-Anne-des-Chênes

À tous ceux qui ont participé,

rappelez-vous que votre nom est gardé de même que tous ceux qui participent aux 4 concours - 10e anniversaire, pour un grand tirage en mai!

Peux-tu trouver 6 différences dans ces deux dessins? Colorie à ton goût!



MÉTIERS ET PROFESSIONS

Cette semaine je te parle du CAMIONNEUR et des différents camions.

Tu vois des gros camions passer près de chez-toi? La personne qui conduit ces camions c'est un camionneur.

Il y a plusieurs sortes de camions. Chacun a une fonction bien déterminée.

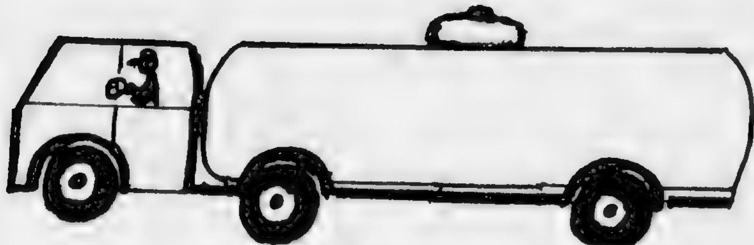
Saurais-tu identifier ceux-ci?

Lis la fonction de chacun et dans la liste trouve son nom.

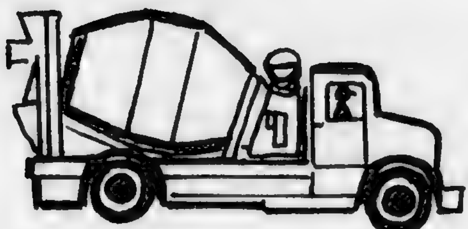
Camion-citerne
Camion-pompier
Dépanneuse
Camion-bétonnière
Camion-livraison



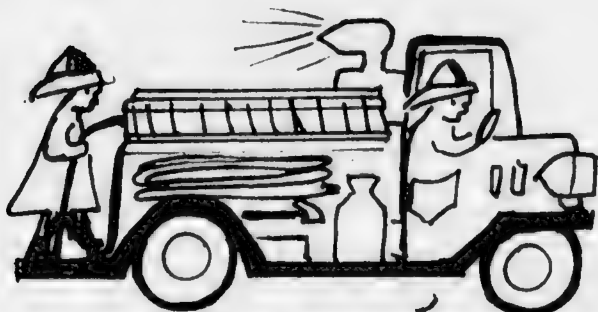
Camion qui soulève et remorque les voitures en panne
1. ____________________



Camion qui transporte du liquide (du lait, par exemple)
2. ____________________



Camion qui transporte et mélange du ciment
3. ____________________



Camion transportant les pompiers, les échelles, les boyaux pour éteindre les incendies.
4. ____________________



Camion qui transporte de la marchandise pour être délivrée.
5. ____________________



— Une fois ce rapide passé, le pire est fait.

Membre gagnant de la semaine
No 2608

Josée Marion, 10 ans
317 rue Cathédrale
Saint-Boniface

Réponse: Les camions
1. Dépanneuse
2. Camion-citerne
3. Camion-bétonnière
4. Camion-pompier
5. Camion-livraison

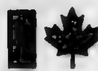
Réponse Mot-Caché
Camion

AU GARAGE

Le MOT-CACHÉ: Un moyen de transport sur les routes.

G	E	S	S	E	N	C	E	R
A	A	L	A	M	P	E	O	E
R	U	C	A	P	N	E	U	S
A	M	E	P	M	O	P	T	E
G	T	U	Y	A	U	I	I	R
I	R	O	U	E	N	O	L	V
S	H	U	I	L	E	N	N	O
T	M	O	T	E	U	R	E	I
E	E	R	U	T	I	O	V	R

Voiture
Essence
Huile
Tuyau
Pompe
Pneu
Panne
Outil
Lampe
Eau
Moteur
Roue
Réservoir
Garagiste



Transport Canada Transports Canada

AVIS AU PUBLIC

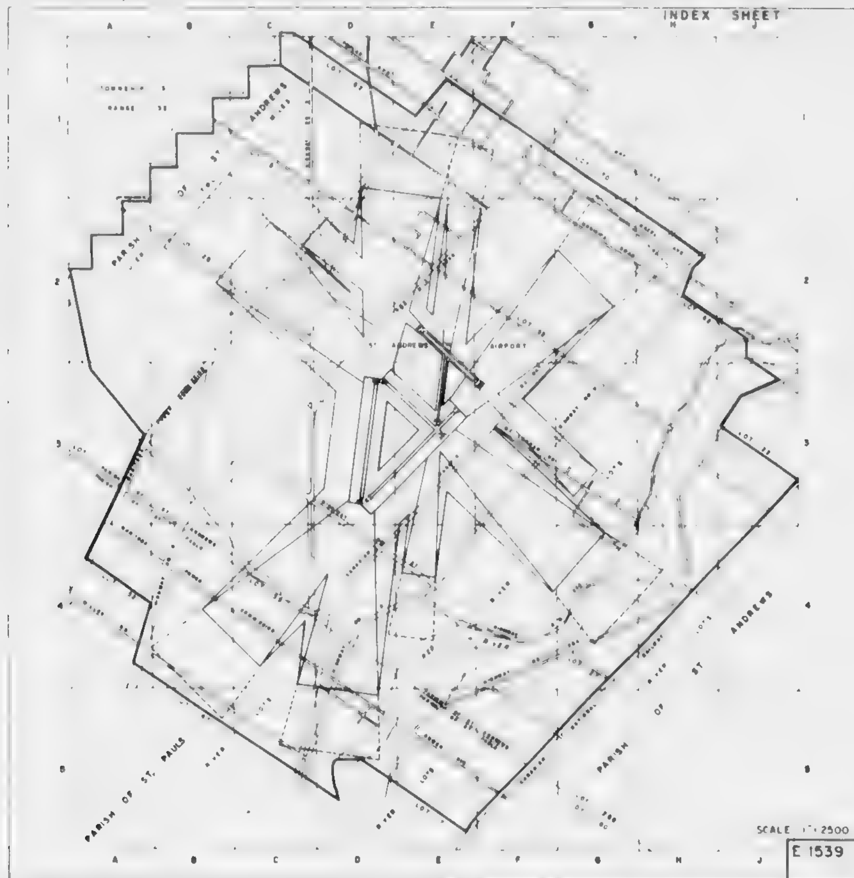
MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU CANADA
AÉROPORT DE ST. ANDREWS

Le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin, désire annoncer que le règlement de zonage de l'aéroport de St. Andrews, C.R.C., c.110. à été abrogé et qu'un nouveau règlement de zonage de l'aréoport de St. Andrews, C.P. 1981-3283 du 19 novembre 1981, a été établi conformément au pouvoir conféré par l'article 6 de la Loi sur l'aéronautique, chapitre A-3, S.R.C. 1970, et selon les prévisions énoncées ci-après.

Le règlement de zonage impose une limite à la hauteur des nouvelles constructions, ou des rajouts à des constructions existant déjà, ainsi qu'à celle de la végétation, et interdit l'élimination de tout déchet comestible par les oiseaux ou propres à les attirer, dans les alentours immédiats de l'aéroport. Les propriétaires dont le fonds se trouve dans les limites de la surface extérieure dont la périphérie extérieure est constituée par une circonférence d'un diamètre moyen de 13 000 pieds sur le point de repère de l'aéroport seront, en fait de construction située dans les limites de la surface extérieure définie à la partie II du règlement de zonage, limités à une hauteur de 150 pieds au-dessus de la hauteur du point de repère de l'aéroport, avec des limitations plus restrictives dans le cas des approches de pistes et surfaces de transition.

Les droits de toute personne concernée par le règlement de zonage sont régis par les dispositions des paragraphes (10) et (11) et l'article 6 de la Loi sur l'aéronautique. Le détail précis de la nature et de la portée du règlement de zonage de l'aéroport de St. Andrews peut être déterminé par examen du document officiel du Bureau des Titres de Propriété, à Winnipeg (Manitoba), le 18 janvier 1982, au No 82/3286.

Canadä



RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT L'AÉROPORT DE ST. ANDREWS

Titre abrégé

1. Le présent règlement peut être cité sous le titre: **Règlement de zonage de l'aéroport de St. Andrews.**

Définitions

2. (1) Dans le présent règlement,

"aéroport" désigne l'aéroport de St. Andrews, dans la municipalité rurale de St. Andrews, dans la province du Manitoba; (airport)

"bande" désigne la partie rectangulaire de l'aire d'atterrissage de l'aéroport comprenant la piste spécialement aménagée pour le décollage et l'atterrissage des aéronefs dans une direction déterminée; cette bande est décrite plus en détail à la partie V de l'annexe; (strip)

"Ministre" désigne le ministre des Transports; (Minister)

"point de repère de l'aéroport" désigne le point décrit à la partie 1 de l'annexe; (airport reference point)

"surface d'approche" désigne un plan incliné imaginaire s'élevant vers l'extérieur à partir de chaque extrémité d'une bande; ladite surface d'approche est décrite plus en détail à la partie III de l'annexe; (approach surface)

"surface de transition" désigne un plan incliné imaginaire s'élevant vers l'extérieur à partir des limites latérales d'une bande et de ses surface d'approche; ladite surface de transition est décrite plus en détail à la partie VI de l'annexe; (transitional surface)

"surface extérieure" désigne une surface imaginaire située au-dessus et dans le voisinage immédiat de l'aéroport; ladite surface extérieure est décrite plus en détail à la partie IV de l'annexe. (outer surface)

(2) Aux fins du présent règlement, le point de repère de l'aéroport est à 757 pieds au-dessus du niveau de la mer

Application

3. Le présent règlement s'applique à tous les terrains, y compris les emprises de voies publiques, qui sont attenants à l'aéroport ou dans son voisinage, et qui sont situés

A) à l'intérieur, et

b) directement au-dessous de la partie des surfaces d'approche qui s'étend au-delà des limites extérieures décrites à la partie II de l'annexe.

Dispositions générales

4. Il est interdit d'ériger ou de construire, sur un terrain visé par le présent règlement, un bâtiment, ouvrage ou objet, ou un rajout à un bâtiment, ouvrage ou objet existant, dont le sommet serait plus élevé que

a) les surface d'approche;
b) la surface extérieure; ou
c) les surfaces de transition.

Végétation

5. Lorsque, sur un terrain visé par le présent règlement, la végétation croît au-délà du niveau des surfaces mentionnées à l'article 4, le Ministre peut ordonner au propriétaire ou à l'occupant du terrain d'enlever l'excédent de végétation.

Dépôt de déchets

6. Il est interdit au propriétaire ou à l'occupant d'un terrain visé par le présent règlement de permettre qu'on y dépose des déchets comestibles pour les oiseaux ou propres à les attirer.

ANNEXE
PARTIE I

Point de repère de l'aéroport

Le point de repère de l'aéroport est un point situé à l'intersection d'une ligne parallèle à l'axe de la piste 12R - 30L, tirée à une distance de 500 pieds mesurée perpendiculairement à l'axe de cette piste en direction sud-ouest, et d'une autre ligne parallèle à l'axe de la piste 04-22, tirée à une distance de 500 pieds mesurée perpendiculairement à l'axe de cette piste en direction nord-ouest

PARTIE II

Limites extérieures des terrains

Voici la description des limites extérieures des terrains

À partir du point d'intersection de la rive ouest de la rivière Rouge et de la limite sud-ouest du lot riverain 48 dans la paroisse de Saint-Paul; de là, en direction nord-ouest, le long de ladite limite sud-ouest du lot riverain 48 jusqu'à l'angle sud-ouest de ce dernier; de là, en direction nord-ouest et en ligne droite, croisant l'emprise de la route entre les lots riverains et les lots situés dans les deux milles extérieurs dans ladite paroisse de Saint-Paul jusqu'à l'angle sud-est du lot 48 dans lesdits deux milles extérieurs; de là, en direction nord, le long de la limite est des lots 48, 49, 50, 51 et 52 dans lesdits deux milles extérieurs, jusqu'à l'angle sud-est du lot 53 dans lesdits deux milles extérieurs; de là, en direction nord-ouest, le long de la limite sud-ouest dudit lot 53, jusqu'à l'intersection de cette dernière et de la limite nord-ouest des terrains figurant sur le plan d'arpentage numéro 3174 déposé au Bureau d'enregistrement des titres fonciers de Winnipeg; de là, en direction nord-est, le long de ladite limite nord-ouest dudit plan numéro 3174, traversant les lots 53, 54, 55, 56, 57, 58 et 59 dans lesdits deux milles exétieurs dans ladite paroisse de Saint-Paul, jusqu'à l'intersection de celle-ci de la limite sud-ouest de l'emprise de la route gouvernementale établie entre ladite paroisse de Saint-Paul et la paroisse de St. Andrews; de là, en direction nord-est et en ligne droite, croisant ladits emprise de la route gouvernementale, jusqu'à l'intersection de la limite nord-est de ladite emprise et de la limite nord-ouest des terrains figurant sur le plan d'arpentage numéro 3163 déposé au Bureau d'enregistrement des titres fonciers de Winnipeg; de là, en direction nord-est, le long de la limite nord-ouest dudit plan numéro 3163, traversant les lots 1, 2, 3, 4, et 5, et une partie du lot 6 dans les deux milles extérieurs dans ladite paroisse de St. Andrews, jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite nord-est des terrains figurant sur le plan d'arpentage numéro 8696 déposé audit Bureau d'enregistrement des titres fonciers; de là, en direction nord-ouest et nord, le long des limites nord-est et est dudit plan numéro 8696, traversant les lots 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, et 17, jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite sud du chemin Four Mile situé entre la paroisse de St. Andrews et le township 13, rang 3, à l'est du méridien principal; de là, en direction est et nord, le long des nombreuses limites sud et est dudit chemin suivant sin tracé jusqu'à l'intersection de la limite sud dudit chemin et de la limite nord-est du lot 62 dans les deux milles extérieurs de ladite paroisse de St. Andrews; de là, en direction sud, est, le long de ladite limite nord-est jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite nord-ouest dudit plan numéro 3163; de là, en direction nord-est, le long de ladite limite nord-ouest; jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite nord-est du lot 69 dans lesdits deux milles extérieurs; de là, en direction sud est, le long de ladite limite nord-est jusqu'à l'angle le plus à l'est dudit lot; de là, en direction sud-est et en ligne droite, croisant le chemin Two Mile, jusqu'à l'angle le plus au nord du lot riverain 69; de là, en direction sud-est, le long de la limite nord-est dudit lot 69, jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite sud-est d'un chemin figurant sur le plan d'arpentage numéro 3404 déposé audit Bureau d'enregistrement des titres fonciers; de là, en direction sud-ouest et sud, le long des limites sud-est et est dudit chemin figurant sur ledit plan numéro 3404, jusqu'à l'intersection de celles-ci et de la limite nord-est du lot riverain 62; de là, en direction sud-est, le long de la limite nord-est dudit lot riverain 62, jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite nord du chemin River figurant sur la plan d'arpentage numéro 8374 déposé audit Bureau d'enregistrement des titres fonciers; de là, en direction sud et en ligne droite, croisant ledit chemin River et la rivière Rouge, jusqu'à l'intersection de la limite nord-est du lot riverain 215, dans ladite paroisse de St. Andrews, et de la rive sud de ladite rivière; de là, en direction sud-est, le long de la limite nord-est dudit lot 215 jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite nord-ouest d'un chemin figurant sur le plan d'arpentage numéro 3136 déposé audit Bureau d'enregistrement des titres fonciers; de là, en direction sud-ouest et le long de ladite limite nord-ouest, traversant les lots 215, 216, 217, 218, 219, 220 et 221, jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite nord-est du lot riverain 222; de là, en direction sud-est, le long de ladite limite nord-est du lot riverain 222, jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la limite nord-ouest de l'emprise des chemins de fer nationaux du Canada figurant sur le plan d'arpentage numéro 1717 déposé audit Bureau d'enregistrement des titres fonciers; de là, en direction sud-ouest et le long de ladite limite nord-ouest dudit plan numéro 1717 jusqu'à l'intersection d'une ligne parallèle à la limite sud-ouest du lot riverain 281 et tirée à une distance de quarante (40) pieds en direction nord-est de ladite limite; de là, en direction sud-ouest et en ligne droite, jusqu'à l'intersection de la limite sud-ouest du lot riverrain 281 et de la limite nord-ouest de l'emprise des chemins de fer nationaux du Canada figurant sur le plan d'argentage numéro 1698 déposé audit Bureau d'enregistrement des titres fonciers; de là, en direction sud-ouest et le long de ladite limite nord-ouest dudit plan, traversant les lots riverains 282 à 288 inclusivement, dans la paroisse de St. Andrews, et toujours le long de ladite limite, traversant les lots riverains 60 à 70 inclusivement dans ladite paroisse de Saint-Paul, et traversant la route située sur le lot riverain 64 de ladite paroisse de Saint-Paul jusqu'à l'intersection de cette limite et de la limite sud-ouest dudit lot tiverain 70 dans ladite paroisse de Saint-Paul; de là, en direction nord-ouest, le long de ladite limite sud-ouest, jusqu'à l'intersection de celle-ci et de la rive est de la rivière Rouge; de là, en direction ouest et en ligne droite, croisant ladite rivière, jusqu'à l'intersection de la limite nord-est du lot riverain 50 et de la rive ouest de ladite rivière; de là, en direction sud, le long de la rive ouest de ladite rivière devant les lots riverains 50, 49 et 48, jusqu'au point de départ; ces limites extérieures des terrains sont tracées en jaune sur le plan No E 1539 du ministère des Trensports

PARTIE III

Surfaces d'approche

Les surfaces d'approche tracées en bleu sur le plan No E. 1539 du ministère des Transports sont des surfaces attenantes à chacune des extrémités des bandes associées aux pistes 04-22, 12R - 30L, 18R - 36L, 12L, - 30R et 18L - 36R, et sont décrites plus en détail ci-dessous:

a) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 04,

b) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 22,

c) une surface atenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 12R,

d) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 30L,

e) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 18R,

f) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 36L,

chacune étant consitutée d'un plan incliné à raison de 1 pied dans le sens vertical contre 50 pieds dans le sens horizontal, qui s'élève jusqu'à une ligne horizontale imaginaire tracée perpendiculairement au prolongement de l'axe de chaque bande, à 200 pieds de hauteur par rapport au niveau de l'extrémité de chaque bande dans le sens vertical, et à 10,000 pieds de l'extrémité de chaque bande dans le sens horizontal, les extrémités extérieures de chaque ligne horizontale imaginaire étant à 2,000 pieds du prolongement de chacun des axes;

g) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 12L,

h) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 30R,

i) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 18L,

j) une surface attenante à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 36R,

chacune étant consitutée d'un plan incliné à raison de 1 pied dans le sens vertical contre 40 pieds dans le sens horizontal, qui s'élève jusqu'à une ligne horizontale imaginaire tracée perpendiculairement au prolongement de l'axe de chaque bande, à 207.5 pieds de hauteur par rapport au niveau de l'extrémité de chaque bande dans le sens vertical, et à 8,300 pieds de l'extrémité de chaque bande dans le sens horizontal, les extrémités extérieures de chaque ligne horizontale imaginaire étant à 955 pieds du prolongement de chacun des axes.

PARTIE IV

Surface extérieure

La surface extérieure, tracée en jaune sur le plan No E. 1539 du ministère des Transports, est une surface imaginaire qui consiste en un plan commun situé à une altitude de 150 pieds au-desssus de l'altitude déterminée du point de repère de l'aréoport, saut que, là où le plan commun est à moins de 30 pieds au-dessus de la surface du sol, la surface imaginaire est située à 30 pieds au-dessus de la surface du sol.

PARTIE V

Bandes

Voici la description des bandes qui figurent sur le plan No E. 1539 du ministère des Transports:

a) la bande associée à la piste 04-22 mesure 1,000 pieds de largeur, soit 500 pieds de chaque côté de l'axe de la piste, et 5,500 pieds de longueur;

b) la bande associée à la piste 12R-30L mesure 1,000 pieds de largeur, soit 500 pieds de chaque côté de l'axe de la piste, et 3,400 pieds de longueur;

c) la bande associée à la piste 18R-36L mesure 1,000 pieds de largeur, soit 500 pieds de chaque côté de l'axe de la piste, et 5,100 pieds de longueur;

d) la bande associée à la piste 12L-30R mesure 250 pieds de largeur, soit 125 pieds de chaque côté de l'axe de la piste, et 3,200 pieds de longueur;

e) la bande associée à la piste 18L - 36R mesure 250 pieds de largeur, soit 125 pieds de chaque côté de l'axe de la piste, et 3,150 pieds de longueur.

PARTIE VI

Surfaces de transition

Chaque surface de transition tracée en rouge sur le plan No E. 1539 du ministère des transports est,

a) dans le cas de celles qui sont associées aux pistes 04-22, 12R-30L et 18R-36L, une surface constituée d'un plan incliné à raison de 1 pied dans le sens vertical contre 7 pieds dans le sens horizontal, suivant une direction horizontale perpendiculaire à l'axe et au prolongement de l'axe de chaque bande, qui s'élève à partir des limites latérales de chaque bande et de ses surface d'approche jusqu'à son intersection avec la surface extérieure ou avec une autre surface de transition d'une bande adjacente; et

b) dans le cas de celles qui sont associées aux pistes 12L-30R et 18L-36R, une surface constituée d'un plan incliné à raison de 1 pied dans le sens vertical contre 5 pieds dans le sens horizontal, suivant une direction horizontale perpendiculaire à l'axe et au prolongement de l'axe de chaque bande, qui s'élève à partir des limites latérales de chaque bande et de ses surfaces d'approche jusqu'à son intersection avec la surface extérieure ou avec une autre surface de transition d'une bande adjacente

horaire de cbwft



SAMEDI

20 MARS

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LES CONTES DE LA FORÊT VERTE
Le plus malin des deux.
9:30 LES NOUVELLES AVENTURES DE POPEYE
Début. Dessin animé. Le Menuisier.
10:00 LES ENFANTS DU 47A
Il faut bien se soutenir
10:30 BOF ET COMPAGNIE
11:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
Anim.: Jean-Marc Poliquin Réal François Tran, CBOFT-Ottawa.
12:00 D'HIER À DEMAIN
Les Clés du regard:
13:00 CINÉ-FAMILLE
Le Mystère de saint Chorlu. Suspense réalisé par Claude Vajda, avec Jacques Dacquemine, Bernard Tiphaine et François Goujon.
Jour de classe
14:30 DÉFI
Hockey junior.
15:00 BAGATELLE
16:00 LES BLEUS..LA NUIT
Court métrage de Daniel Rancourt.
16:30 LÉGENDES INDIENNES
Pitchi le rouge-gorge.
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 COSMOS
18:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Le Fidèle Vagabond **(dern. de 2).**
19:00 LA SORIÉE DU HOCKEY
- Toronto à Winnipeg (Wpg et Nord-ouest Ont).
- Minnesota à Mtl. (Manitoba nord et Régina)
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:55 NOUVELLES DU SPORT
22:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:10 CINÉMA
24:00 CINÉ-NUIT

DIMANCHE

21 MARS

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
Le Déluge.
9:30 CALIMÉRO
Dessin animé. Caliméro, footballeur.
9:45 MA SOEUR LA TERRE
Anim.: Claude Lafortune. Réal: Gérard Chapelaine. Les Cinq Sens
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier. Chronique horticole.
12:00 PROPOS ET CONFIDENCES
Edwidge Feuillère se raconte **(1e de 4).** Réal Jean Faucher.
12:30 COULEURS DE L'ORCHESTRE
Variations sur un thème de Purcell
13:00 UNIVERS DES SPORTS
15:00 HEBO-DIMANCHE
16:00 SECOND REGARD
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 TÉLÉMONDE
Magazine d'information.
17:30 GÉNIES EN HERBE
Série manitobaine animée par Louis Lemieux. Churchill vs. Sainte-Anne. Réal.: Marie Benoist-Martin.
18:00 CHEZ DENISE
Denise veut vendre.
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça **Cirque Monte Carlo**
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Affaire Coffin. Drame réalisé par Jean-Claude Labrecque, avec August Schellenberg, Yvon Dufour, Micheline Lanctôt et Gabriel Arcand
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand
21:55 SPORT-DIMANCHE
22:05 CINÉ-CLUB

LUNDI

22 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
Le Loup-marin **(1re de 5).**
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 MON PAYS, MES AMOURS
11:30 WICKIE
La Princesse de Lutecia
11:55 LES PIERRAFEU
Le Pari
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 AU PLAISIR DE DIEU
Le Vent du soir.
15:30 LES ATELIERS
De Sherbrooke, Le Batik.
16:00 BOBINO
16:30 EDGAR ALLAN, DÉTECTIVE
Un certain parfum. Un appel téléphonique envoie Edgar Allan et Béniououi à la recherche d'un puits qui parle Réussiront-ils à percer ce mystère?
17:00 LES ÉVASIONS CÉLÈBRES
Début. Avec Michel Duchaussoy et Jacqueline Huet Réal.: J-P. Decourt Latude ou l'Entêtement de vivre Bastille 1750. Latude, ex-évadé de Vincennes change de cellule. Après plusieurs tentatives d'évasion, il réussit à tromper la vigilance de la police.
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports. P. Chevrier et F. Riopel
18:30 CONGRÈS SFM
19:00 TERRE HUMAINE STC
(Émission sous-titre, codée pour les mal-entendants).
19:30 TÉLÉ-SÉLECTION
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivi des nouvelles régionales, météo et sports.
22:10 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise d'une émission diffusée au cours des derniers jours
23:10 MARIAGES
Début. D'après le roman de Charles Plisnier Adaptation: José-André Lacour et Teff Erhat. Réal. Teff Erhat. Avec J-J. Deblin, Roger Dutoit et Nadia Gary **(1er de 4).** Fabienne, Fabienne Chardin est plaquée pour la troisième reprise par un fiancé coureur de dotes, Elle demande donc conseil à l'oncle Chardin qui lui indique de rompre le plus tôt possible et même de se marier dans le plus bref délai. Alors Fabienne décide de séduire le timide contremaitre et bras droit de son père, Maxime.

MARDI

23 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 LE VIEUX-MONTRÉAL
La Place d'Youville.
11:30 HEIDI
Une grand-maman pas comme les autres
11:55 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
Début. La Bicyclette.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 AU JEU
17:00 LES P'TITS PIERRAFEU
Le Concours de chant
17:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports. P. Chevrier et F. Riopel
18:30 DU TAC AU TAC
Le Triomphe de la machine Réal.: Jacques Payette.
19:00 LES GIROUETTES
19:30 RANCH DE LA ROUGE
Invités: Denis Encontre, violoneux Ed Gyurki, violoneux, Brenda Lapointe, gigueuse. Réal. Léo Foucault.
20:00 PHARE OUEST
Le portrait de Alphonse Bernard directeur athlétique. Réal.: Maurice Arpin
20:30 LE POINT
Anim Gil Courtemanche.
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivi des nouvelles régionales, météo et sports.
22:10 RENCONTRES
Inv. Jean-François Six **(1re de 2).**
22:40 LAUTREC 82
Varietes Promotion du disque et de ses vedettes Anim.: Donald Lautre
23:10 CINÉMA

MERCREDI

24 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉGLISE EN PAPIER
L'Acquittement à Rome
9:30 ANIMAGERIE
Le Loup-marin **(3e de 5).**
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 CHEVAL MON AMI
11:30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
Le Cerf et les cervidés
11:55 LES AVANTURES DE TOM SAWYER
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 SALUT SANTÉ
17:00 LA CHASSE AU TRÉSOR EN HÉLICOPTÈRE
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports. P. Chevrier et F. Riopel
18:30 PILE OU FACE
Jeu questionnaire en provenance de Winnipeg. Gilbert LeNéal vs. Norbert Boily.
19:00 LE TEMPS D'UNE PAIX STC
(Émission sous-titrée, codée pour les mal-entendants).
19:30 SHOGUN
Avec Richard Chamberlain et Toshiro Mifune **(dernière)**
20:30 NOIR SUR BLANC
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivi des nouvelles régionales, météo et sports.
22:10 LES GRANDES AVENTURES DE L'HIMALAYA
Documentaire réalisé par Daniel Costelle.

JEUDI

25 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 L'AMOUR QUOTIDIEN
11:30 JOE LE FUGITIF
Pris à son propre piège
11:55 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 POP-CITROUILLE
17:00 À COEUR BATTANT
Feuilleton réalisé par Daniel Bertolino. Avec Robert Toupin et Ghislaine Paradis. La Maison des danses **(dern de 2).**
17:30 HORIZONS 2000
Anim.: Marc Filon L'Économie, art ou science **(dern, de 2)**
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports. P. Chevrier et F. Riopel
18:30 BOOGIE WOOGIE 48
Le Refus de vivre à la campagne
19:00 LES GRANDS FILMS
20:30 L'HABITATION
De la consommation au recyclage.
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivi des nouvelles régionales, météo et sports.
22:10 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Recette pour Pâques: saumon à la Norvégienne
22:40 JAMAIS DEUX SANS TOI
Clarisse et Michel Ange.
23:15 MAZARIN
La vie de Giulio Mazarini.

VENDREDI

26 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 L'IMAGINATION AU GALOP
Les Yeux gourmands
11:30 LE MONDE EN LIBERTÉ
Les Aigles africains.
11:55 UN PAYS, UN GOÛT UNE MANIÈRE
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Les Transistors (dern. de 2).
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports. P, Chevrier et F. Riopel
18:30 VERSO (Début)
Profil de Gilberte Proteau, figure de proue sur la scène franco-manitobaine. Réal.: Donald Hétu
19:00 LAPRADE, POP, POP ET POP
Émission de variétés animée par Serge Laprade.
19:30 HORS SÉRIE
Maîtres et valets. (Upstairs Downstairs). Feuilleton qui retrace la vie d'une famille bourgeoise de Londres ainsi que de ses domestiques. Avec Rachel Gurney, Simon Williams et Gordon Jackson Réal Jeremy Paul.
20:30 REPÈRES
Magazine d'information animé par Gérard-Marie Boivin.
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
Suivi des nouvelles régionales, météo et sports.
22:10 CINÉMA
24:00 CINÉ-NUIT

Les films à l'affiche cette semaine

SAMEDI

13:00 CINÉ- FAMILLE LE MYSTÈRE DE ST. CHORLU Les aventures de quelques jeunes qui passent leurs vacances dans un vieux chateau en Normandie. Jacques Dacquemine, François Goujon.

22:10 CINÉMA: ÎLES MYSTÉRIEUSES Drame d'espionnage avec Steve Forrest, Sue Lloyd et Daddley Sutton. Témoins d'un meurtre à bord d'un cargo, un homme et son assistante réalisent qu'ils ont affaire à une organisation d'espionnage (Brit 1966)

23:40 CINÉ-NUIT: LES MAGOUILLEURS Comédie italienne avec Alberto Sordi Belinda Lee et Renato Salvatore. Un jeune travaillant en Allemagne se fait enlever son passeport par un compatriote Italien. Celui-ci l'entraîne à la vente à domicile.

DIMANCHE

22:05 CINÉ-CLUB: KEIKO Étude de moeurs réalisée par Claude Gagnon, avec Junko Wakashiba, Akiko Kitamura, Takuma Ikeuchi et Toshio Hashimoto, Keiko est une Japonaise de 23 ans qui a quitté sa campagne pour travailler à Tokyo où elle vit seule en appartement. Elle connaît un premier amour avec un jeune homme rencontré dans un rastaurant, dont elle devient la maîtresse, Lorsqu'elle découvre que son amant est un homme marié, elle le met à la porte. Elle se laisse entraîner ensuite dans une romance homosexuelle avec une compagne de travail tout en cherchant à affirmer son indépendance en s'adonnant à la peinture (Jap. 78).

LUNDI

19:30 TÉLÉSÉLECTION
Le Frère le plus futé de Sherlock Holmes. Policier réalisé et interprété par Gene Wilder, avec Madeline Kahn et Marty Feldman. Un document confié par la reine Victoria à un de ses ministres est volé par un mystérieux cambrioleur. La reine fait appel à Sherlock Holmes pour retrouver le manuscrit. Pour tromper ses adversaires, le détective prétexte qu'il a une autre affaire en France en confie son enquête à son frère cadet Sigerson. Celui-ci, avec l'aide du sergent Sacker de Scotland Yard, mène une enquête remplie d'embûches (Brit.)

MARDI

14:30 CINÉMA Un chien de saison. Comédie réalisée par Roland Bernard, avec Bernard LeCoq, Evelyn Dandy et Pierre Destailles, Une famille part en vacances en Écosse. Un problème se pose avant le départ qui s'occupera du chien? (Fr. 80).

23:10 CINÉMA La Carrière d'une femme de chambre. Comédie satirique realisée par Dino Risi, avec Agostina Belli Vittorio Gassman, Cochi Ponzoni et Ugo Tognazzi.Employée dans un hôtel de Venise dans les années 30, une femme de chambre est séduite par les fastes du Festival du cinéma. Elle pousse son fiancé à l'emmener à Rome ou un pseudo-producteur lui a promis un contrat. Elle y tombe sous la coupe d'un officier fasciste qui la livre à la prostitution, Elle finit pourtant pas attirer l'attention de Mussolini qui, après avoir profité d'elle favorise sa carriéere d'actrice (It. 76).

FIN DES ÉMISSIONS

MERCREDI

23:10 CINÉMA: Le Bonheur. Comédie dramatique réalisée par Marcel L'Herbier, avec Gaby Morlay, Charles Boyer et Michel Simon Au lendemain d'une tournée triomphale, la grande une vedette est blessée par un anarchiste. Au cours du procès l'homme avoue son crime, prétendant qu'il a voulu frapper le symbole de la corruption du monde capitaliste (Fr. 35).

JEUDI

14:30 CINÉMA Le Gentelmen d'Epson. Comédie de moeurs réalisée par Gilles Grangier, avec Jean Gabin, Louis de Funès et Madeleine Robinson. Un officier retraité est bien connu dans les milieux hippiques. Ruiné par suite de sa passion pour les chevaux, il passe son temps sur les pistes de courses où il se donne comme un expert et distribue des tuyaux aux non-initiés.Un jour, il paye une soirée fastueuse à une ancienne flamme et se retrouve ainsi avec une énorme dette. Il doit compter sur sa réputation d'expert en chevaux pour se sortir d'embarras (Fr. -it. 62).

19:00 LES GRANDS FILMS: L'Argent de la banque (The Silent Partner) Drame policier réalisé par Darly Duke, avec Elliott Gould, Christopher Plummer, Céline Lomez, Susannah York et Michael Kirby. Un caissier d'une banquet de Toronto profite d'un hold-up commis par un voleur déguisé en Père Noël pour détourner à son profit une somme importante, Nul ne s'aperçoit de l'affaire, à l'exception du bandit qui s'en prend alors au caissier et le somme de partager le magot avec lui. Le caissier imagine un stratagème pour faire emprisonner le bandit qui charge une amie de se lier au caissier pour le faire parler (Can 78).

VENDREDI

14:30 CINÉMA: Pleasentville. Film réalisé par Kenneth Locker, avec Gala Sondergaad, Suzanne Weber et John Bottons. Une petite fille vient passer les vacances d'été chez sa grand-mère La maison doit être démolie pour la construction d'une route. Cette éventualité a rendu malade la vieille dame (É.-U.)

22:10 CINÉMA: LA CARAPATE. Comédie Fr. 1978 avec Pierre Richard, Victor Lanoux et Yvonne Gaudeau. Réal Gérard Oury.

24:00 CINÉ-NUIT Le Flingueur (The Mechanic) Drame policier réalisé par Michael Winner, avec Charles Bronson et Jan Michael Vincent Un tueur à gages initie le fils de l'une de ses victimes aux rudiments de la profession. En se rendant en Europe pour tuer un magnat de la mafia, il s'aperçoit que son élève a pour tâche de l'abattre (É.-U. 72).

Henri Létourneau raconte...

LES AVENTURES DE TI-JEAN LAMOUSSE(suite)

Ti-Jean abandonne l'école - Plus de "vin de couvarte" - Grosses amendes - 1925, Rencontre Albert Mirsou - Vin poison - Engagé comme chauffeur - Gros salaire - Hausse de salaire - Le déséspoir des douaniers - "The Shadow" - Plus de partenaires - Une nuit de $950.00 et une bouteille de scotch - Ti-Jean perd une charge - Trois trous de balles - Ti-Jean abandonne - Distillateur sur l'Assiniboine - Explosion et incendie - Achète une distillerie - Malentendu - Département de l'impôt - Ti-Jean perd tout - Garçon de ferme- Il avait tenu sa promesse.

L'année suivante Ti-Jean abandonna l'école. Il y avait encore des bootleggers, mais il vendaient de la bière et des boissons du gouvernement. Plus de jus d'alambics! Comme de raison, les bootleggers n'avaient pas plus droit de vendre de la bière ou des boissons fortes, que du jus d'alambics! Si ils étaient pris, la loi était sévère. Pris pour la première fois ils payaient une amende de $400.00 et la deuxième fois l'amende doublait, $800.00. (de 1925 à 1930 c'était beaucoup d'argent).

En 1925, Ti-Jean était à Saint-Boniface cherchant de l'ouvrage; lorsqu'il rencontra Albert Mirsou, qui lui dit, "Tu sais Ti-Jean quand toi et mes deux jeunes beaux-frères aviez pris une brosse chez moi, j'avais eu peur. Je pensais pour un moment que toi et Grand Piton étiez empoisonnés! J'avais fait du vin de cerises-à-grappe dans une cuvette de tôle galvanisée. Le samedi pendant que vous étiez partis, je décidai d'embouteiller mon vin. Il était noir, le zinc avait décollé de la tôle et tombé dans le vin. J'en parlai à mon voisin qui me dit que, "le vin était certainement poison, mais que c'était de valeur de le jeter! Mais il pouvait être distillé et qu'il ferait de la bonne boisson forte, et il m'offrit de me prêter son alambic, qui avait une capacité d'un gallon". J'acceptai. Quand vous êtes arrivés pour souper je venais juste de finir d'embouteiller. Le lendemain, un de mes amis à l'ouvrage, à qui je racontai ce qui était arrivé, me dit que j'étais chanceux que toi ou Grand Piton ne soyez pas mort. Si vous aviez été plus âgés, plus habitués à boire, vous auriez bu la bouteille que je vous avais donnée et il croyait que cela aurait été assez pour vous tuer!"

Cette même journée-là, Ti-Jean trouvait un emploi comme chauffeur. Au bout d'une semaine son patron lui dit, "Tu es un bon chauffeur, est-ce-que tu aimerais un salaire de $400.00 par mois (une fortune à l'époque). Tu vas avoir un gros char arrangé pour faire de la vitesse. Il faut que tu sois brave, et que tu gardes le silence sur ce que tu fais, c'est un secret". Il était un bon chauffeur et peut-ête chanceux, il déjouait facilement les douaniers américains, Finalement,. il dit à son patron, "J'ai su par les autres chauffeurs, qu'un bon conducteur comme moi, qui n'a jamais été arrêté, et qui n'a jamais perdu une charge et naturellement jamais eu l'auto qu'il conduisait saisie par les douaniers américains, d'habitude un homme comme moi, devient partenaire. Tu fournis le char et la boisson et moi je conduis, Il est possible que je perde la vie, soit dans un accident d'automobile ou d'une balle de la carabine d'un douanier ou d'un voleur ou d'une bande de pirates (highjacker). Son partron après un long moment de réflextion dit, "Ti-Jean, quand je t'ai engagé il y a six mois, le prix convenu était $400.00 par mois et au bout d'un mois j'étais tellement satisfait de toi qui je t'ai payé, sans que tu me le demande, $800.00 par mois, et depuis que tu traverses (la frontière) trois fois par semaine je te paye $300.00 ce qui fait $100.00 pour chaque traversée! Pour les deux derniers mois Ti-Jean, tu as reçu $2,400.00, une moyenne de $1,200.00 par mois! Mais j'accepte qu'on soit partenaire, mais il faut que, (si c'est possible) tu fasses quatre traversées par semaine". Ti-Jean accepta. Une poignée de main et le marché fut conclu. Il fit ses quatre traversées par semaine. Il devint les désespoir des douaniers américains.

Il ne traversait pas la frontière deux fois au même endroit il avait beaucoup de choix: un point était entre Wild Horse, Alberta, et Willow Creek, Saskatchewan, sur le chemin de Havre, Montana; l'autre le Grand Lac de Boue dans les Mauvaises Terres au sud-est d'Assiniboia, sur le chemin de Big Beaver, Saskatchewan et Scobey, Montana; ou plus à l'est entre La Roche Percé, Saskatchewan et Goodlands, Manitoba et Bottineau, Dakota Nord et le dernier entre Sprague, Manitoba et Roseau, Minnesota. Ti-Jean connaissait les meilleurs endroits pour traverser la frontière américaine; partant de la ligne séparant l'Alberta de la Saskatchewan jusqu'au Lac des Bois sur la frontière ouest de l'Ontario, (une distance immense de l'est à l'ouest)! Les douaniers américains l'appelaient "The Shadow".

Un jour Ti-Jean décida de travailler seul, dsans partenaire, Il avait remarqué que le meilleur endroit pour traverser la frontière américaine était les Mauvaises Terres de la Saskatchewan. Il savait qu'à cet endroit sauvage et sans grands chemins, (seulement que des chemins de terre pas mieux que des pistes "trails") il pouvait faire facilement cinq charges par semaine: en ayant plus de partenaire tout les profits seraient à lui!

Une chose qu'il n'avait jamais oubliée, était sa "brosse" de Selkirk. Il n'avait pas, non plus, oublié sa promesse de ne pas boire! Il n'avait jamais pris un verre depuis! (que ça soit bière, vin ou whisky).

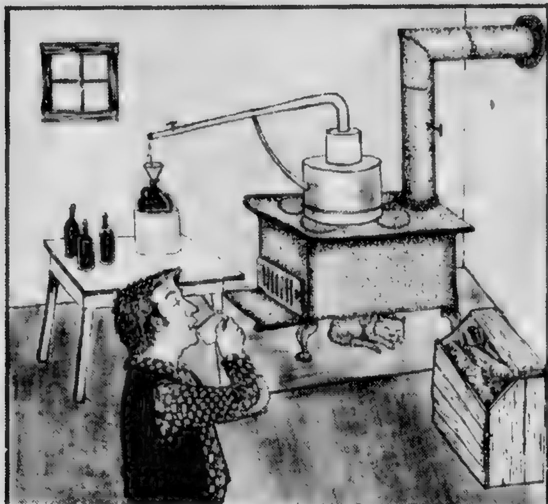
Après plusieurs mois il décida de prendre des vancances, d'aller passer deux semaines à Régina se reposer. Il était là depuis quelques jours quand il rencontra un vieil ami, nul autre que Grand Piton. Celui-ci faisait du camionnage, avec son propre camion. Comme Ti-Jean, il était encore garçon. Grand Piton fut surpris lorsque Ti-Jean lui dit qu'il n'avait pas pris un coup depuis le "jus d'alambic" de chez Mirsou! Lui, Grand Piton, avoua lui-même, "qu'il buvait comme un trou". Au bout d'une semaine Ti-Jean commencait à s'ennuyer quand un jour Grand Piton lui dit, "Ecoute, tu peux faire de l'argent ce soir, si tu veux?" "Faire quoi"? "C'est bien simple tu loues un camion et tu me suis. On va dans la cour du Canadien National et là il y a un char (wagon de chemin de fer) qui est supposé contenir des instruments aratoires, ce char doit se rendre à Weyburn demain. Il est chargé de whisky, qui doit être charroyé aux États-Unis, c'est de la contrebande. Il y a un chic type qui m'a dit de me rendre avec mon camion à l'entrée de la cour du C.N. ce soir, à minuit. Il m'a dit de trouver un autre camion avec le chauffeur. On va tout charroyer le whisky et il va nous donner chacun mille piastres, tu peux louer un camion pour cinquante piastres. Neuf-cent-cinquante piastres de profit pour une nuit d'ouvrage! Pas bête hein?" Ti-Jean répondit, "Et les polices du Canadien National?" Grand Piton se mit à rire, "Les polices vont être nos gardes!" Ti-Jean accepta. Le whisky était en caisse et ils le charroyèrent à une maison dans la banlieue,. Quand ils eurent fini le "boss" ou le chic type comme l'appellait Grand Piton, ouvrit une caisse et donna à chacun en plus de mille piastres, une bouteille de "scotch".

Le lendemain Grand Piton était sur une "brosse" et Ti-Jean retournait à son travail. Il fit seulement qu'une traversée en passant pas les Mauvaises Terres. L'américain qui achetait ses "marchandises", comme disait Ti-Jean, lui demanda de traverser la frontière américaine plus à l'ouest, car il commençait a être connu. Il fut aussi obligé de changer l'endroit où la marchandise (qui venait de l'est) devait être déchargée et entreposée; d'habitude dans la remise ou l'étable d'un pauvre colon (homesteader). Ti-Jean pensait que son point de départ (l'endroit où il devait prendre sa charge "l'entrepôt") serait sur la ligne de Shaunavon, Lethbridge. D'a près lui Ravenscrag aurait été l'endroit idéal. Mais non! Ses fournisseurs exigèrent que son entrepôt soit sur la ligne principale du Canadien Pacifique,. Ti-Jean savait que c'était trop loin au nord de la frontière américaine, il lui serait presque impossible de faire trois voyages par semaine. En plus il y avait le grand danger de rencontrer une patrouille de la police montée qui avait leurs quartiers généraux à Maple Creek. L'idée de venir aux prises avec eux ne lui souriait pas du tout!

Il aménagea son entrepôt à Antilope. C'était un endroit paisible, il y avait un petit dépôt (flag station) où il était possible de prendre le train, en l'arrêtant avec un drapeau qui était placé dans une boîte dans la petite salle d'attente de la station. Il serait obligé de suivre les pistes, passer entre Dollard et Eastend et de là traversér la frontière soit à l'est ou à l'ouest de Monchy. La première fois il fut malchanceux, poursuivi par la police montée il put s'échapper dans les ravins près de Dollard. Sachant qu'il serait pris avant d'arriver à la frontière, il parvint à décharger tout ssa marchandise dans un champ de blé presque mûr. Quand la police parvint à le rejoindre il était au moins à trois milles du champs de grain. Comme il n'avait pas de whisky, les policiers, à leur grand chagrin, durent se contenter de le réprimander pour son excès de vitesse!

suite à la page 27

Les aventures de Ti-Jean Lamousse (suite)



L'engagé du fermier, à qui appartenait le champ de grain vit Ti-Jean décharger des boîtes qu'il poussait sous la clôture du champ. Le soir au souper il raconta au fermier ce qu'il avait vu: un char (qui venait du nord, à toute vitesse), s'était arrêté et le conducteur avait mis des boîtes ou caisses dans le champs de blé, "près du chemin de Skull Creek"! Le fermier fut vraiment intéressé! Il était le propriétaire de ce champ! Il questionna l'engagé, qui lui dit "Après que le conducteur du char eut déchargé ses boîtes, il fila vers le sud, quelques minutes, plus tard une automobile de la police montée arrivait à toute vitesse, arrêtant, un des policiers me demanda si j'avais vu passer un gros char noir dont l'arrière avait une charge recouverte d'une toile grise? J'ai répondu oui et qu'il filait à grande vitesse vers le sud! Alors, ils ont disparu dans un nuage de poussière!" Son patron dit, "Après souper nous irons voir ce que contiennent les boîtes laissées par l'étranger dans mon champ de blé!"

Ils y allèrent et ce fut toute une trouvaille! Des caisses de rye et de scotch, les voisins dirent que le fermier et son engagé ne dérougirent pas pour plus d'un mois! Ti-Jean y retourna aussi mais il était trop tard sa "marchandise" était disparue!

Notre Ti-Jean déménagea plus à l'ouest, cette fois il traversa la frontière, vendit sa charge, mais en revenant, poursuivit par un chérif américain, il réussit à lui échapper mais il avait trois trous de balles dans son pare-brise. Revenu de ce côté-ci des lignes Ti-Jean décida d'abandonner, c'était durant l'été de 1929.

Il revint à Saint-Boniface, et à l'automne de la même année, (1929, c'était les débuts de la grande dépression) Ti-Jean commença à faire de la boisson. Il avait d'énormes almabics et tout distillage se faisait en campagne. Plusieurs de ses alambics furent saisis. C'était vraiment des entreprises commerciales. Le produit des distilleries de Ti-Jean, était charroyé dans des camions chargés de bois de cordes ou de ballots de foin, (les liqueurs cachées sous le bois ou le foin.)

Une de ses opérations était dans une caverne creusée dans la côte du côte de l'écran de la rivière Assiniboine. C'était dans le bout d'une grande pointe boisée, à l'époque on en voyait beaucoup de ces pointes boisées du long de l'Assiniboine entre Winnipeg et Portage la Prairie. Cette caverne fut trouvée par la police (pas même vingt milles à l'ouest de Winnipeg). Les agents de la police montée y arrivèrent par une belle après-midi. Les policiers bien cachés, regardaient les deux hommes (chargés de l'opération) travailler. L'alambic était énorme, d'une capacité de cinquante gallons. La caverne était grande cachée par les grands arbres qui lui formaient un abri naturel. Le ferment était dans des quarts (barils) en bois, contenant 45 gallons et il avait au moins cinquante sacs de cent livres de sucrè, et une grande quantitié de caisses contenant des raisins secs. Il y avait aussi beaucoup de sacs de blé. En voyant les policiers un des hommes sauta à l'eau, ignorant leurs menaces de tirer s'il n'arrêtait pas! Il nagea de l'autre coté et disparut dans les bois! Tant qu'à l'autre il dit qu'il était seulement engagé et qu'il ne savait pas qui était le propriétaire. Que l'homme qui s'était sauvé en traversant la rivière à la nage, n'était pas le propriétaire. Il le connaissait seulement du nom de Joseph et c'était lui qui lui payait son salaire. Où demeurait-il? Il n'en savait rien!

Les agents questionnèrent le fermir qui était propriétaire du terrain. Celui-ci dit qu'il ne savait pas que quelqu'un opérait une distillerie sur son terrain. La pointe de bois était longue et il n'avait pas visité l'endroit depuis un an ou plus, alors, il ne savait rien! Plus tard les voisins disaient que le fermier avait reçu un loyer de cent-cinquante piastres par mois du propriétaire de l'alambic.

Quelques mois plus tard la police en trouvait un autre dans une ferme, toujours sur l'Assiniboine, à trente milles à l'ouest de la première. Celle-là était vraiment ingénieuse, elle était dans la cour d'une ferme. Pour se rendre à l'alambic, on devait entrer dans le poulailler, ouvrir une trappe dans le plancher, (qui était convert d'une épaisse couche de paille, dissimulant la trappe) qui fermait l'ouverture d'un souterrain qui aboutissait sous la porcherie. Là se trouvait l'alambic et tout ce qui était nécessaire pour une entreprise commerciale, (des barils contenant le ferment, du sucre, raisins secs, bouteilles et cruches.)

Un jour la porcherie fut détruite par un incendie, qui avait été précédé par une explosion, qui fut entendue disait-on pour plus d'un mille, à la ronde. Le lendemain la Gendarmerie Royale arriva ils étaient accompagnés de deux chiens alsacien qui trouvèrent le souterrain. Les policiers engagèrent le fermier de la ferme avoisinante avec son camion et tout ce qui avait sous la porcherie fut chargé et transporté à Winnipeg. Rien de l'affaire ne parut dans les journaux, pas même le nom du fermier, qui, lui était bien connu. Est-ce que celle-ci appartenait aussi à Ti-Jean? Lui ne disait jamais rien!

La dépression tirait à sa fin quand Ti-Jean apprit qu'une distillerie était à vendre dans l'est. Il s'y rendit et formant une société avec quelques-uns de ses amis ils achetèrent l'entreprise. Pour sa part Ti-Jean, y mit tout l'argent qu'il possédait; $65,000.00. Un mois plus tard il n'avait plus rien! Le département de l'impôt sur le revenu avait tout saisi. Ti-Jean n'avait jamais payé d'impôt! Quelques mois plus tard il travaillait dans une ferme appartenant à un de ses amis. Il disait qu'il était heureux, auparavant il vivait dans la crainte d'être pris maintenant il dormait tranquille!

Ti-Jean est mort depuis bien des années. Mais il faut lui donner crédit. Un matin il avait promis de ne plus boire et il avait tenu sa promesse!

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ALPHONSE GRÉGOIRE, du village de Sainte-Anne-des-Chênes, au Manitoba, fermier à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, avant le 21 avril, 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 9e jour de mars 1982.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de LAURENT JOSEPH LECLAIR, du bureau de poste de Letellier, au Manitoba, agriculteur retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le 23 avril 1982.

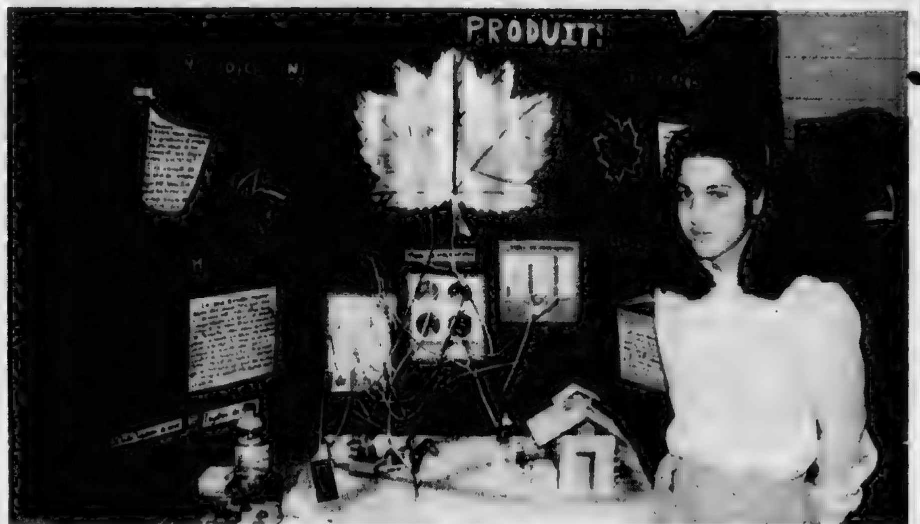
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour du mois de mars 1982.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Expo-sciences



Muriel et Brigitte Roy - Sugical Medicine



Roxanne Beaudette - L'érable et ses produits



Danielle de Moissac et Agnès Rémillard - La fabrication du papier

Pour la quatrième année consécutive, il y avait l'expo-sciences à l'Institut Collégial. Une cinquantaine de projets montés par les élèves des grades 7 à 12 étaient en compétition. La recherche, l'imagination et les nombreuses heures de travail étaient évidentes et les élèves gagnants ne peuvent que se féliciter du beau travail accompli.

Les juges: Phyllis Hildebrandt, J.M. Coates, Tony Duhamel, Léonard Rivard et Roger Vermette aidés de Sheldon Bouchard et Jim Dewart ont déclaré les gagnants suivants:

Niveau 7 à 9

Médaille d'or: Fabrication du papier - Agnès Rémillard et Danielle de Moissac; Surgical Medicine - Mariel et Brigitte Roy; L'analyse transactionnelle - Diane Damphousse; L'érable et ses produits - Roxanne Beaudette.

Médaille d'argent: Le Sang - Jocelyne Sabourin; Vital Function of the Human Body - Colette Bérard; Dams & Power Plants - Berne Dupuis et Jean-Paul Marion; Robot L.D.P.B. - Pauline Bruneau et Louis Desautels.

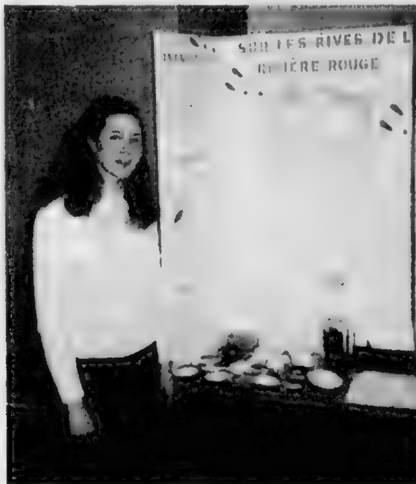
Médaille de bronze: Acids and Bases - Kim Perron et Karen Knockaert; Les Mines - Karine Beaudette et Raymonde Touzin; Le squelette humain - Kim Baril et Marie-Paule Sabourin; A Study of the Heart - Warren et Connie Doerksen.

Niveau 10 à 12

Médaille d'or: Sur les rives de la Rivière Rouge - Julie Beaudette.

Médaille de bronze: Teeth - Gisèle Sabourin et Lynne Grégoire.

M. Denis Foidart, grand responsable de cette exposition sera fier d'accompagner les cinq meilleurs à la compétition provinciale "Science Symposium" en mai.



Julie Beaudette - Sur les rives de la Rivière Rouge

Concours international des jeunes

Au début février le Conseil de la Coopération du Manitoba en collaboration avec les Caisses populaires du Manitoba lançait un concours de dessins à nos élèves. Le thème étant "Le sport: jeu et détente", l'élève devait se dessiner en train de pratiquer son sport préféré.

C'est à grands coups de crayons, de pastels et de pinceaux que nos 160 jeunes de maternelle à la sixième année se sont mis au travail. Pour couronner le succès de nos jeunes artistes, M. Paul Gilmore, gérant de la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste et M. Lucien Baril, président du comité de direction ont présenté des trophées aux élèves suivants: Maternelle immersion - Paula Bouchard; Maternelle française - Martin Beaudette; Première année - Derik Sabourin; Deuxième année - Sharon Jablonski; Troisième année - Lynne Parent; Quatrième année - Anita Beaudette; Cinquième année - Shane Barnabé; Sixième année - René Dupuis.

La compétition ne s'arrête pas là. Les dessins gagnants seront jugés au niveau division scolaire et ensuite au niveau provincial. Les prix sont nombreux et très allèchants -- les meilleurs pourraient se mériter une tente, un voyage... Bonne chance!

Céline BEAUDETTE

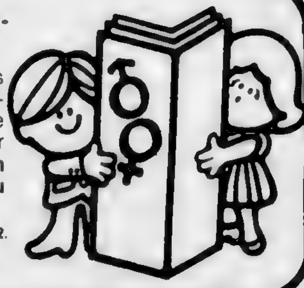


Les gagnants des trophées. De g. à d. 1ère rangée: Paula Bouchard, Sharon Jablonski, Martin Beaudette, Lynne Parent, Anita Beaudette, Shane Barnabé et René Dupuis. Absent: Derik Sabourin. 2ème rangée: Lucien Baril et Paul Gilmore.

Calendrier

21 mars - déjeuner-communion des Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm - messe chantée à 8h30 suivie du déjeûner à la salle du centenaire - l'orateur invité est Mgr Hacault qui doit nous parler de sa visite en Russie l'an dernier.

27 mars à 20h30 - Salle du centenaire soirée "Texas Bar" avec le groupe mystique au profit du fonds de construction.





Le Ballet Royal de Winnipeg à l'école Noël-Ritchot

C'est le 12 mars dernier qu'avait lieu à l'école Noël-Ritchot une représentation du Ballet Royal Winnipeg, sour l'habile direction de M. David Moroni. Les danseurs, tous étudiants qui terminent leurs derniers stages de formation à l'école de ballet, ont su captiver l'auditoire durant cette "Heure de ballet". Ce programme, dont le but est de sensibiliser les jeunes à cette forme de danse, qui est souvent peu connue, est disponible aux écoles qui en font la demande, dans le cadre des "Artistes dans les écoles".

Un répertoire varié, qui consistait des suivants - Le Corsaire Pas de deux. Les mains, Moncayo 1, Casse-noisette Pas de Deux, Pas de dix, Song Without Words et He's Got the Whole World in His Hands était à la portée des élèves.

Le tout fut d'autant plus apprécié puisque M. Moroni fournissait les explications et répondait aux questions des jeunes en français à mesure que le spectacle se déroulait.

Nous remercions sincèrement M. David Moroni, les danseurs du Ballet Royal de Winnipeg, ainsi que l'équipe technique, qui ont donné l'occasion à nos jeunes de mieux connaître le ballet, afin d'être plus en mesure de l'apprécier. Nous adressons aussi notre appréciation à MM. Jean Rochon et Ed Unger pour les multiples services rendus avant et après le spectacle. Grâce à la coopération de plusieurs, ce spectacle inoubliable fut rendu possible.

Doris LEMOINE

HOROSCOPE

Capricorna — du 22 déc. au 20 janv.

Les émotions vous fatiguent, vous auriez besoin de plus de calme autour de vous. Vous offrirez un visage souriant et vous ne laisserez pas votre humeur s'altérer. Vous serez très réceptif en amour.

Verseau — du 21 janv. au 19 fév.

Sur le plan du coeur, vous manquerez de compréhension, il serait souhaitable que vous fassiez preuve de plus de lucidité. Vous suscitez les ennuis par vos impatiences, vos révoltes enfantines. Cessez de critiquer.

Poisson — du 20 fév. au 20 mars

Vous aurez la joie de sentir autour de vous une atmosphère plus gaie, plus tendre. Votre humeur sera excellente et vous retrouverez votre équilibre sur le plan des sentiments. Acceptez les invitations.

Belier — du 21 mars au 20 avril

Vous aurez de belles joies sentimentales si vous êtes attentif et apprenez à analyser avec discrétion ce qui se passe autour de vous. Vous êtes peut-être timide en amour, mais vous intimidez surtout.

Taureau — du 21 avril au 20 mai

Les influences astrales vous sourient, vous protègent. Vous prenez de bonnes résolutions avec beaucoup d'enthousiasme mais il est assez rare que vous les respectiez. Ne vous attaquez pas aux problèmes les plus difficiles.

Gemeaux — du 21 mai au 21 juin

Votre vie amoureuse sera protégée. Vous aurez plusieurs occasions de resserrer les liens amoureux. Une personne vous aime tendrement mais sera peu communicative.

Cancer — du 22 juin au 22 juillet

Le dynamisme vous fera défaut et vous ne serez pas tenté de donner suite à certaines invitations. Il faudrait vous montrer plus déterminé. Vous ferez des rencontres, mais aucune n'aura une impression profonde sur vous.

Lion — du 23 juillet au 23 août

Vous serez plutôt heureux en amour et vous recevrez les preuves de tendresse dont votre coeur a besoin. Vous ferez les rencontres intéressantes et vous en viendrez à une meilleure entente avec l'être qui vous aime.

Vierge — du 24 août au 22 sept.

Des doutes, des questions, des interrogations et la personne aimée vous paraîtra mystérieuse, secrète et vous chercherez à découvrir ce qu'elle vous cache. Vous vous ferez beaucoup d'idées fausses.

Balance — du 23 sept. au 23 oct

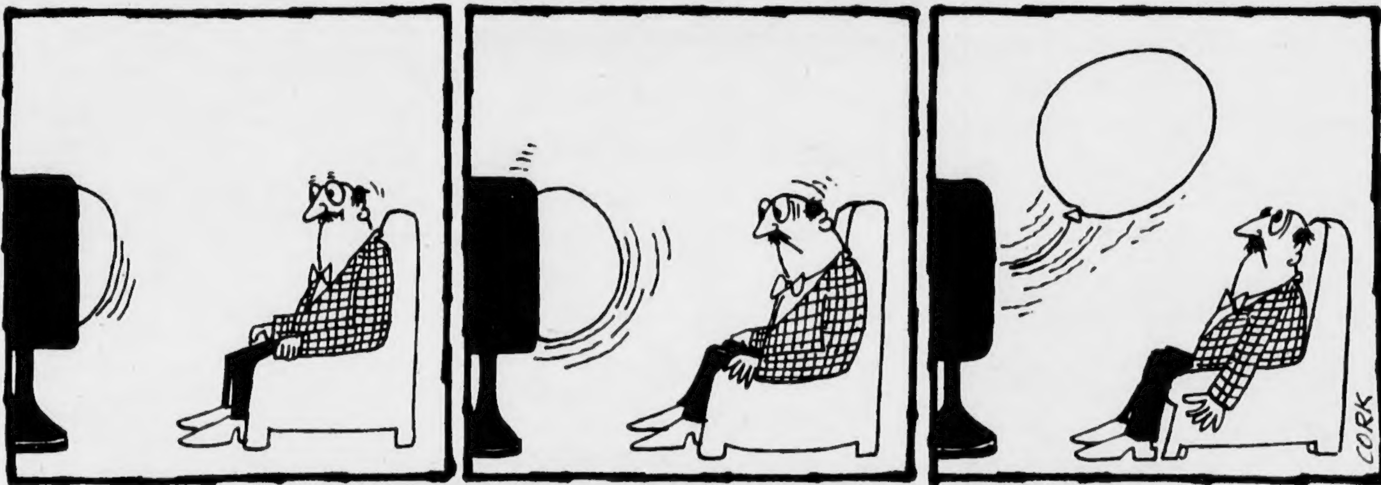
Vous rapports sentimentaux suivront une courbe fluctuante. Tantôt tout ira bien, vous vous sentirez en communion de coeur et d'esprit avec la personne aimée, tantôt rien n'ira plus et les accrochages émailleront votre vie amoureuse.

Scorpion — du 24 oct. au 22 nov

N'essayez pas constamment de vous valoriser, on vous aime tel que vous êtes, soyez simple. Sur le plan amical, évitez les remous et méfiez-vous de votre nervosité. Au travail, ne vous faites par de soucis inutiles.

Sagittaire — du 23 nov. au 21 déc.

Songez davantage à votre avenir. Observez, étudiez, demandez des conseils. De la chance dans le domaine sentimental. Vous parlez peut-être trop de vous-même. Ne tenez pas compte des racontars.



Mars - mois de la Croix-Rouge

Mars, c'est au Canada le mois de la Croix-Rouge. Voici le moment de donner un peu de votre temps comme bénévole à la Croix-Rouge. Pour tout renseignement, téléphonez à **772-2551 Poste 175.**

La croix rouge sur fond blanc est l'un des deux symboles reconnus en droit international et utilisés par les sociétés de la Croix-Rouge à travers le monde; l'autre symbole présente un croissant rouge sur fond blanc. L'un et l'autre témoignent du même but: secourir les blessés de guerre et les êtres qui leur sont chers.

L'histoire de la Croix-Rouge au Canada et dans le monde entier, c'est l'histoire du bénévolat. Celle des bénévoles à l'écoute de leur prochain et prêts à mettre leurs ressources au service d'autrui. C'est le témoignage de tous ceux qui, inspirés par l'idéal de la Croix-Rouge, s'efforcent de soulager les souffrances des hommes en temps de paix comme en temps de guerre et de promouvoir la santé. Vous désirez participer à cette grande épopée? Renseignez-vous auprès de la Croix-Rouge.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

Assureurs

Optométristes

Comptables

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

CHERCHE À LOUER - dans vieux Saint-Boniface ou parc Windsor, une bonne maison de 3 ou 4 chambres à coucher, avec cour privée, et garage, de préférence. Bonne références. Appeler le No 233-1786, après 17 heures.
- 312 -

À LOUER - à Saint-Boniface, Place Gaboury pour non-fumeur, grand appartement d'une chambre à coucher avec tapis, cuisinière et réfrigérateur, eau et chauffage ainsi que service de lavage (laveuse et sécheuse), stationnement inclus. $260.00/mois Libre immédiatement. Téléphonez au No 257-4134 ou 233-3052.
- 320 -

À VENDRE - Saint-Norbert maison de 2 étages, 3 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bains, salle de récréation, tapis mur à mur, grande cuisine, poêle et four encastrés, garage attenant, stationnement extra, lot de coin, avec cour bien boisée , près de l'école française et de l'église. $80,000.00 Téléphonez au No 269-3618
- 321 -

À SOUS-LOUER - 245, boulevard Provencher, appartement de 2 chambres à coucher, pour le 1er avril ou plus tard, balcon, toutes utilitées et cable inclus. $350.00/mois. Téléphonez au No 233-0325
- 322 -

À LOUER - rue Ritchot appartement meublé pour 2 adultes seulement. $250.00/mois. Libre le 1er avril. Téléphonez au No 233-3056.
- 323 -

À VENDRE - équipement complet et livres d'instructions pour faire du vin et de la bière. Téléphonez au No 256-1311 après 18h00.
- 324 -

À LOUER - appartement meublé d'une chambre à coucher près de l'hôpital. $210.00/mois plus électricité. Téléphonez au No 247-7251.
- 325 -

VENTE PRIVÉE - ave Greendell Saint-Vital belle résidence tranquille près du gros centre d'achat & de St-Amant, joli bungalow de 3 chambres à coucher, 1 salle de bains et 2 "powder room", custom built, 1300 pieds carrés, garage attenant, galerie, grande cuisine avec beaucoup d'armoires, poêle et réfrigérateur belle grande salle à manger, sous-sol à la grandeur, fini professionnel "style espagnol", foyer ouvert au gaz, 2 chambres d'extras, beau grand lot boisé 90 x 125, clôturé, l'atmosphère d'un parc, inclus "cedar log shack" avec poêle à bois. Cet emplacement doit être vu pour être apprécié. Valeur $93,000.00 vendrait pour $85,700.00 ferme. Téléphonez au No 255-2825. Pas d'agent s.v.p.
- 326 -

RECHERCHE - un demi-violon pour enfant de 7 ans. Téléphonez au No 256-5315.
- 318 -

VENTE PRIVÉE - duplex avenue St. John's, bon investissement, endroit très propre et près de toutes commodités, gros duplex rénové, nouveau toit et fenêtres, fraîchement peinturé, etc., suite du haut avec 2 chambres à coucher et veranda,. chambre d'extra au 3e étage, suite du 1er étage avec 2 chambres à coucher et sous-sol à grandeur, chaque suite à un poêle et réfrigérateur, entrée privée et compteur électrique séparé. Loué à très bon locataire. $518.00/mois. Pourrait aussi servir comme maison de famille sans aucune dépense, grand lot 33 x 155, garage et place de stationnement. Prix $45,900.00 Téléphonez au No 255-2825 Pas d'agent s.v.p.
- 327 -

À VENDRE - armoire de cuisine en bonne condition avec deux éviers et robinets. Demande $500.00 ou meilleure offre. Téléphonez au No 224-1113.
- 328 -

À LOUER - suite de 3 1/2 pièces, privée, 1/2 bloc du Collège Saint-Boniface et de l'autobus, stationnement pour auto, réfrigérateur, poêle, rideaux pour toutes les chambres. Téléphonez au No 233-1827.
- 329 -

VENTE REMUE MÉNAGE - le 20 mars de 10h00 à 15h00 aux Saints-Martyrs Canadiens, 289, ave Dussault, parc Windsor.
- 330 -

MESDAMES, combattez les pattes d'oies et les rides du visage avec nos traitements faciaux d'esthétique. Téléphonez au No 586-3063 après 18h.
- 331 -

RECHERCHE - bonne occasion, auto 4 cylindres (pour voyager dans la ville) - année 1975 environ - Téléphoner au No 247-4823 ou le soir No 256-8439.
- 332 -

À VENDRE - camion "Ford 150 Ranger", 7,400 milles, 2 roues de rechange, radio - 1 banc de scie avec motor 1/2 H.P. presque neuve. Cause de vente:maladie. Téléphonez au No (1) 744-2562
- 333 -

À VENDRE - automobile "1970 Rambler Rebel", 6 cylindres, 4 portes, en très bonne condition. Téléphonez au No 233-0555
- 334 -

VENTE PRIVÉE - (pas d'agent s.v.p.) à vendre maison près du parc Saint-Vital, 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains, salle à laver, salle de jeu, salon, cuisine, salle à manger, garage. En très bon état. Téléphonez au No 256-6013.
- 297 -

À VENDRE - à Sainte-Agathe, maison 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur au 1er étage, draperies, chauffage électrique, lot de 235 pieds x 135, protégé par digue. Meilleure offre. Téléphonez au No (1) 882-2131.
- 337 -

CHERCHE À LOUER - appartement d'une chambre à coucher, salle de bains, salon et cuisine avec poêle et réfrigérateur, Téléphonez au No 233-1728.
- 313 -

À VENDRE - 2 billets aller-simple valables jus qu'au 29 mars. Winnipeg- Régina- Calgary- Vancouver par autobus "Greyhound". Téléphonez au No 237-8992.
- 314 -

À VENDRE - roulotte meublée de 10'x45' sur lot (à plein service) à Wendigo Resort sur la rivière Winnipeg. $15,000.00 Téléphonez au No 256-3213 après 17h00.
- 315 -

CHERCHE À LOUER OU À ACHETER - à Saint-Boniface une maison de 2 chambres à coucher. Téléphonez au No 237-3786.
- 316 -

À VENDRE - réfrigérateur 15 pieds cubes et cuisinière 30" de largeur, couleur "avocado". Les deux en excellente condition. $550.00. Téléphonez au No 256-2010.
- 317 -

À VENDRE OU À LOUER - à Sainte-Anne, magasin général de 34x72 pieds avec garage de 20x 28 dans le village et maison de 4 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains. Possession immédiate, lot de 150 pieds x237 de profondeur. Téléphonez au No 233-5674 ou 237-3786.
- 319 -

ON DEMANDE - une gardienne pour un jeune bébé, garçon de 4 mois, pour le début de juin. Soit 4 jours par semaine de 9h à 17h - du lundi au jeudi ou du mardi au vendredi. Pas nécessairement à domicile, mais à l'extérieur de préférence. Téléphonez au No 222-8459.
- 335 -

VENTE DE GARAGE - Les Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet organisent une vente de garage qui aurait lieu durant la fin de semaine du 19 au 21 mars au Club Traverse, 267 rue Traverse. Les heures de la vente sont: vendredi: 18h à 21h - samedi: 9h à 18h - dimanche: 11h à 17h.
- 336 -

Entrepreneurs de Construction

Chiropraticiens



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à partir du 20 avril 1982 à l'Hôtel Fort Garry, 222 avenue Broadway, Winnipeg afin d'étudier ce qui suit.

La Rivière (Man): demande (820325900) présentée par la Rivière TV Club Inc., La Rivière (Man), R0G 1A0, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant La Rivière, qui expire le 30 septembre 1982. La demande peut être examinée au Bureau de poste, La Rivière.

St. Lazare, (Man): demande (820276400) présentée par The Fouillard Implement Exchange Ltd., en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant St-Lazare, en augmentant le taux mensuel maximum de $7 à $10 et les frais maximum d'installation de $20 à $30, et en ajoutant la distribution de la station de télévision facultative CIEW-TV Carlyle Lake (Sask).

Winnipeg, (Man): demande (820329100) présentée par CanWest Broadcasting Ltd., (CWBL), titulaire de CKND-TV Winnipeg, en vue d'obtenir l'approbation de transférer le contrôle détenu par Integrated Communications Ltd., une compagnie contrôlée par M. Paul Morton, à CanWest Capital Corporation (CWC), en vertu de l'achat par CWC de 44 446 actions ordinaires (57,4%) détenues par Integrated Communications Ltd. Lors d'une transaction connexe, 4 991 actions ordinaires de CWBL (6,45%) détenues par M. I.H. Asper seront également vendues à CWC. Toutes les actions de CWBL qui seront alors détenues par CWC seront par la suite achetées par CanWest Communications Holding Inc. (CWCH), filiale en propriété exclusive de CWC. À la suite de cette transaction, CWCH détiendrait 49 437 actions ordinaires de CWBL (63,85%). MM. I.H. Asper et C.W. Schwartz contrôlent CWC et en assument la gérance, suite à une entente unanime entre les actionnaires et la direction. La demande peut être examinée à CKND-TV, CanWest Boradcasting Ltd., CP 60, 603, Chemin St. Mary's Winnipeg.

Comment intervenir: quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; on doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience. **Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 31 mars 1982,** les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au CRTC, Ottawa (Ont). K1A 0N2 avec preuve de signification. À remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

Examen des demandes et des documents: à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice Central, les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (QUé), et au bureau régional de C.R.T.C. bureau régional de Winnipeg, 275, avenue Portage, Winnipeg (Man).

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des "Règles de procédure" du C.R.T.C. disponible au coût de $1.50 au: Centre d'édition, Ministère des Approvisionnements et Services, Ottawa (Ont.) K1A 0S9. Renseignements: Ecrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328 (NPH-82-20).



Canadä

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

REQUÊTE RELATIVE AUX TARIFS DE LA TRANSCANADA PIPELINES

L'Office national de l'énergie tiendra une audience sur une requête de la TransCanada PipeLines Limited en vue d'obtenir des ordonnances en vertu des articles 50, 52 et 53 de la loi sur l'Office national de l'énergie établissant des droits justes et raisonnables pouvant être exigés par la TransCanada en ce qui concerne le transport de gaz vendu par cette dernière et pour des services de transport rendus à la Saskatchewan Power Corporation, la Consolidated Natural Gas Limited, la Gaz métropolitain, inc., la ProGas Limited et la Sulpetro Limited. Ces ordonnances révoqueraient les taux ou les droits existants ou toute partie de ces derniers qui ne sont pas conformes aux taux et droits justes et raisonnables ainsi établis. L'audience débutera à compter de 9h30 le mardi, 11 mai 1982, dans la salle d'audience de l'Office national de l'énergie, immeuble Trebla, 473, rue Albert, Ottawa, (Ontario).

L'audience sera publique et sera tenue afin d'obtenir des preuves et d'entendre les avis pertinents des parties, groupes, organismes et sociétés intéressés à la requête.

Toute personne souhaitant intervenir doit communiquer par écrit ou par telex avec le Secrétaire de l'Office, dès que possible et demander une copie de l'Ordonnance RH-3-82 (disponible en anglais ou en français) qui établit les procédures d'intervention et les endroits où des copies de la requête peuvent être examinées. La date limite du dépôt des interventions auprès de l'Office est le 8 avril 1982.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer par téléphone avec l'agent d'information de l'Office, M. Denis Sabourin au numéro (613) 593-6936.

Le Secrétaire
G. Yorke Slader
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Telex: 053 3791

Fait à Ottawa, Canada
le 8 mars 1982.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES en vue du projet indiqué ci-après, adressées au chef de la politique et de l'administration des contrats, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, au téléphone (403) 420-3213, seront accueillies jusqu'à la date de clôture mentionnée plus bas. Les documents relatifs à ce projet peuvent être obtenus des bureaux ministériels aux adresses indiquées, sur versement du dépôt requis.

Projet No 034497
Meadow Lake, Saskatchewan
Edifice du détachement de la GRC

Date de clôture: **11h30 a.m. (HNM) 8 avril 1982**

Dépôt pour documents de soumission: **$250.00**

Les documents relatifs à ce projets peuvent être obtenus aux endroits suivants: Pièce 200, 2e étage, 9925 -109e rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, 220 - 4e avenue (S.-E.), Calgary, Alberta; 1100 Motherwell Building, Régina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon. Saskatchewan, et 201, édifice fédéral, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba. Ces documents peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des entrepreneurs en construction situés à Edmonton, Calgary, et Lloydminister, Alberta; Northbattleford, Prince-Albert, Saskatoon, et Régina, Saskachewan, de même qu'aux bureaux de l'Association des entrepreneurs en construction de Winnipeg, Manitoba.

Renseignements additionnels: M. J. N. Kuchison
gestionnaire de projets
Au téléphone: (403) 420-3161

INSTRUCTIONS

Le dépôt exigé pour les plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents, en bon état, au cours du mois qui suivra le jour d'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni toute autre soumission.

Canadä

APPEL D'OFFRES À VENDRE

Lot numéro 2, îlot numéro 1, qui apparaît sur le tracé d'arpentage du lot numéro 7 de l'établissement de Grande-Pointe, au Manitoba, enregistré au Winnipeg Land Titles Office sous le numéro 13862.

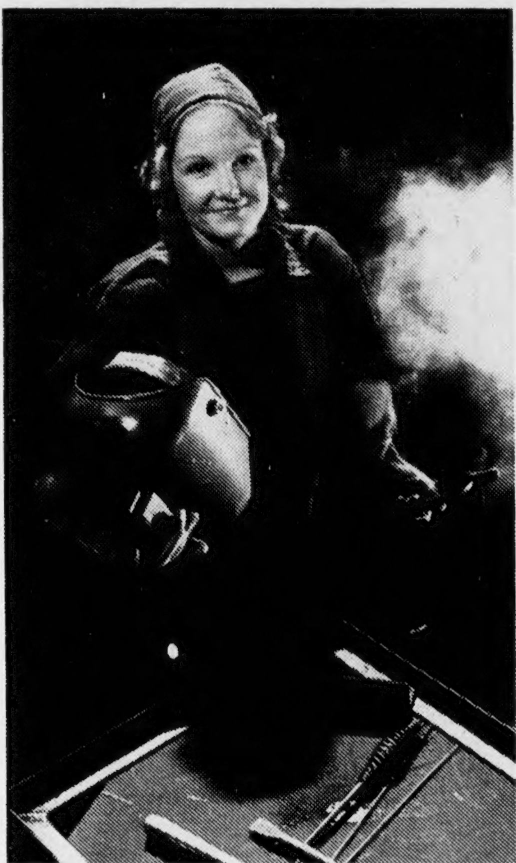
Lot vacant de 2.5 acres situé à 9 milles au sud du chemin numéro 1 et 1/2 mille à l'ouest du chemin numéro 59 faisant partie de la circonscription de Grande-Pointe.

Des soumissions cachetées seront acceptées jusqu'au 31 mars 1982, addressées au:

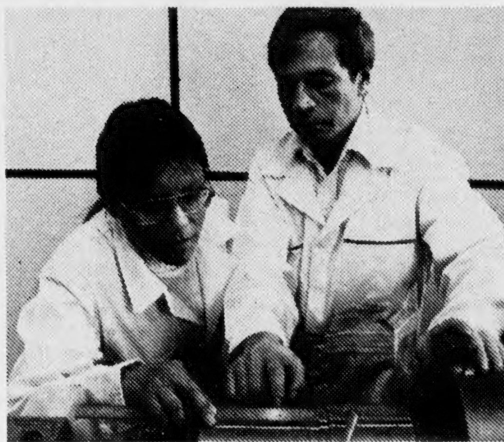
Gérant
La Caisse populaire d'Île-des-Chênes
C.P. 399
Île-des-Chênes, Manitoba
R0A 0T0

Le vendeur n'acceptera pas nécessairement la soumission la plus élevée ou toute autre.
Pour plus de renseignements, communiquer avec:

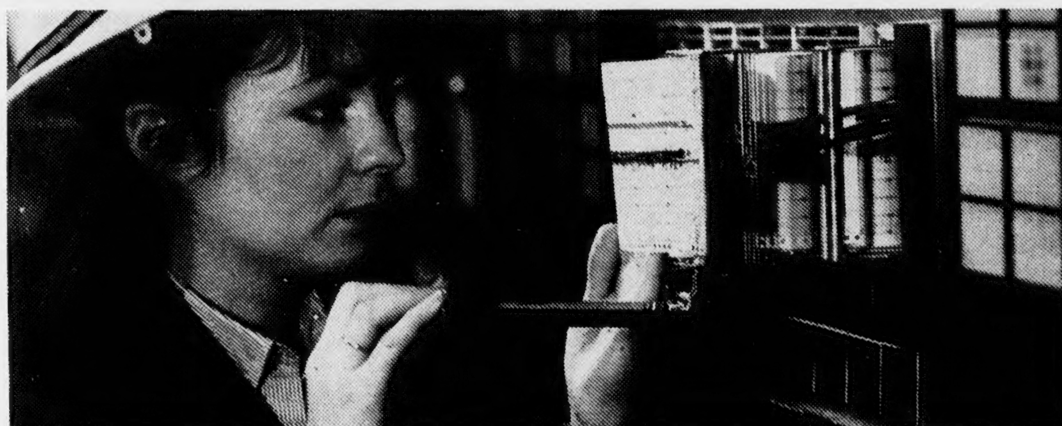
Norman Barnabé, gérant
La Caisse populaire d'Île-des-Chênes
878-3765











Pourquoi ces gens sont-ils si en demande?

Il y a des emplois au Canada. Mais ils restent vacants parce qu'il y a une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. La technologie se développe très rapidement dans certaines industries.

Si le Canada veut rester dans la course sur le plan international, nous nous devons de faire face aux défis que pose le marché du travail.

C'est pourquoi nous voulons informer nos jeunes des débouchés qui s'offrent au Canada dans les métiers spécialisés et les nouvelles technologies.

À Emploi et Immigration Canada, nous avons aidé des milliers de jeunes à découvrir des possibilités d'emploi insoupçonnées.

Les programmes du gouvernement fédéral contribuent à développer les compétences de ces jeunes. Les fonds spéciaux accordés aux collèges permettent aux Canadiens de recevoir une formation répondant aux priorités du marché du travail.

Par ailleurs, presque tous les cours de formation professionnelle dispensés au Canada bénéficient, d'une manière ou d'une autre, d'un apport financier du gouvernement fédéral.

Ainsi, pour maintenir un Canada toujours plus actif, nous aidons les gens à trouver l'emploi qui leur convient et les entreprises à obtenir la main-d'oeuvre qualifiée dont elles ont besoin.

Pour plus de renseignements, demandez la brochure «Sommes-nous prêts à changer?» en écrivant à: CHANGEMENTS, Ottawa, Ontario K1A 0J9

Pour un Canada actif.



Emploi et Immigration Canada | Employment and Immigration Canada

Lloyd Axworthy, Ministre | Lloyd Axworthy, Minister

Canada

Emploi et Immigration Canada/Annonce jeunesse/Version hors-Quebec/AMG 81-154